This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

MHL

# NOUVELLES
# RECHERCHES
## *SUR LA SCIENCE*
# DES MÉDAILLES.

# NOUVELLES RECHERCHES SUR LA SCIENCE DES MÉDAILLES,

## INSCRIPTIONS, ET HIÉROGLYPHES ANTIQUES.

*Par* M. POINSINET DE SIVRY, *de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Lorraine.*

*A MAESTRICHT,*
Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX,
Imprimeurs-Libraires, associés.

*M. DCC. LXXVIII.*

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
965657A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1933 L

# TABLE
## DES CHAPITRES
## CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE I. *QUE la majeure partie des Médailles Antiques, ſur-tout les Romaines, ne ſont point des Monnoies, mais de vraies Médailles; & qu'il ne faut mettre au nombre des Monnoies, que celles qui ont effectivement le caractere, le poids, & les autres marques monétaires.* page 1

CHAP. II. *De l'Origine commune des Monnoies & des Médailles chez les Peuples, & de la plus ancienne date des Monnoies que l'on connoiſſe. Nouvelles preuves que nous n'avons aucune Monnoie Romaine à effigies de Particuliers, ni à effigies d'Empereurs, avant l'âge d'Alexandre-Sévere, & que toutes ces prétendues Monnoies ſont des Médailles.* 19

CHAP. III. *Explication nouvelle de quelques Médailles. Nouvelle Théorie d'explication. Réfutation de l'ancienne Théorie.* 46

CHAP. IV. *Suite de l'Explication de quelques Médailles.* 54

CHAP. V. *Symboles Onomatiques, ou analogues au nom.* 96

CHAP. VI. *Des Amulettes, Pierres & Anneaux conſtellés, & autres Taliſmans chargés de Gravures magiques & ſuperſtitieuſes.* 125

CHAP. VII. *Examen & explication de deux Inſcriptions antiques : l'une Grecque, trouvée ſur le tombeau d'Homere ; l'autre Egyptienne ou hiéroglyphique, trouvée ſur le monument qu'on eſt convenu de nommer l'ISIS DE TURIN, quoique ce ne ſoit point une ISIS, mais une HERM' ALETHE, c'eſt-à-dire LA SAGESSE VÉRIDIQUE.* 173

CHAP. VIII. *Tableau de divers Alphabets curieux, propres à la connoiſſance des Antiques.* 186

Fin de la Table des Chapitres.

NOUVELLES

# NOUVELLES RECHERCHES

*SUR LA SCIENCE DES MÉDAILLES, INSCRIPTIONS ET HIÉROGLYPHES ANTIQUES.*

## CHAPITRE PREMIER.

*Que la majeure partie des Médailles Antiques, ſurtout les Romaines, ne ſont point des Monnoies, mais de vraies Médailles; & qu'il ne faut mettre au nombre des Monnoies, que celles qui ont effectivement le caractere, le poids, & les autres marques monétaires.*

JE ſens combien cette propoſition trouvera d'abord d'oppoſants; mais la crainte de déplaire aux Antiquaires à ſyſtême, doit-elle enchaîner le zele dû à la

vérité ? Ne ſuis-je pas d'ailleurs à-peu-près ſûr d'avoir pour moi cette partie des Lecteurs qui n'épouſe aucun parti, & qui, cherchant le vrai avec franchiſe, eſt déterminée d'avance à n'accorder ſa confiance qu'aux meilleures preuves, ſans avoir égard au plus ou moins de vogue de l'opinion ? Venons au fait.

On ſait que tout ce qui nous reſte des Anciens ſous le nom vague de Médailles, comprend trois genres diſtincts; ſavoir : 1°. Les Médailles proprement dites, qui ne ſont point des monnoies, mais des eſpeces de jettons. 2°. Les Médaillons, qui ne ſont point non plus des monnoies, mais de grandes Médailles. 3°. Les Monnoies, qui ne ſont de la claſſe ni des Médailles, ni des Médaillons.

Il n'y a perſonne qui ne ſoit convaincu de cette vérité générale. Auſſi n'eſt-ce que dans l'application de ce principe qu'on ſe trompe; car tout le monde eſt d'accord ici pour le fond. On veut donc nous perſuader que nous n'avons qu'un très-petit nombre de Médailles proprement dites; on n'admet, pour ainſi dire, comme telles, que les grandes Médailles appellées Médaillons : & quant à celles qui ſont à-peu-près

du calibre monétaire, il n'en eſt preſque aucune que la manie générale ne ſoit parvenue à ranger dans la claſſe des monnoies.

Soumettons ce préjugé à la preuve de l'analyſe. Pourquoi (demanderai-je) les partiſans de ce ſyſtême s'arrêtent-ils tout-à-coup à un certain calibre? Quel charme les empêche d'aller plus loin? Il me ſemble que ce ſeroit une conſéquence naturelle de leur opinion, de prétendre que toutes ces pieces numiſmatiques ſont des Médailles, ou que toutes ſont des monnoies. Ils ſe gardent bien pourtant de s'avancer juſques-là : ils ſentent la difficulté qu'ils auroient à perſuader que les grands Médaillons ayent été jadis des monnoies courantes. Mais d'autre part, ſi ces Médaillons ne different en rien, que par le poids, des autres Médailles, de quel droit convertiroit-on preſque toutes celles-ci en monnoies? Qui ne voit que l'extrême analogie qui ſe trouve entre les plus grandes pieces numiſmatiques & les plus petites, prouve que celles-ci appartiennent auſſi la plupart à la claſſe des Médailles?

Si préſentement l'on demande quelles ſeront donc, parmi les Médailles, celles que j'admettrai être des

monnoies, je répondrai que je crois ne devoir reconnoître pour telles, que celles qui portent expreſſément des marques monétaires.

Et comme, dans cette queſtion curieuſe, la difficulté eſt venue, d'une part, de la peine qu'on a eue à ſe figurer qu'il exiſtât, toute proportion gardée, plus de Médailles proprement dites que de monnoies antiques, &, d'autre part, du peu d'éclairciſſements qu'on a eu juſqu'ici, tant ſur l'objet que ſe propoſoient les Anciens en frappant des Médailles, que ſur l'origine de cet uſage, & ſur la vraie diſtinction qu'il y a toujours eu entre une Médaille & une monnoie; il convient d'entrer là-deſſus dans quelque détail.

Comme, dans mon hypotheſe, le nombre des Médailles à têtes d'Empereurs, employées comme monnoies, ſe trouve réduit preſqu'à rien, on ne manquera pas de me faire une objection de cette diſette de têtes monétaires, comparée à cette affluence de têtes médaillées. Mais cette objection tombe d'elle-même, ſi l'on conſidere que chaque nouvelle famille élevée à l'Empire, avoit l'intérêt le plus direct à ſupprimer les monnoies anciennes, afin que les autres familles jadis

honorées de la dignité Impériale, ne ſe prévaluſſent pas d'une prérogative auſſi glorieuſe que celle de voir le nom de leur oncle ou de leur aïeul, &c. figurer dans la monnoie courante. Mais au ſurplus, le nouvel Empereur n'avoit aucun intérêt à ſupprimer les anciennes Médailles : 1°. parce qu'elles n'avoient point communément cours ſur la place, & qu'elles n'étoient recherchées d'ordinaire, comme elles le ſont encore, qu'à titre de curioſité ; 2°. parce que la plupart des Médailles & Médaillons ne ſupportent point des têtes Impériales, mais bien ſouvent des têtes de ſimples particuliers. Et une preuve que les Empereurs, quoiqu'exceſſivement jaloux du droit de battre monnoie, ne l'étoient nullement des effigies repréſentées ſur de ſimples Médailles, ou ſur d'antiques monnoies hors d'uſage, c'eſt que nous voyons chez Suétone, qu'Auguſte, qui même n'oſa jamais faire battre de monnoie marquée à ſon image, faiſoit préſent à ſes plus familiers Courtiſans, d'anciennes monnoies étrangeres, portant l'empreinte & la figure de divers Rois, & qui, n'étant plus en uſage depuis pluſieurs ſiecles, ne pouvoient plus paſſer que pour de ſimples Médailles. *Saturnalibus modò munera dividebat, veſtem, & aurum, & argentum ; modò nummos omnis notæ, etiàm veteres,*

*regios, ac peregrinos, &c.* Suet. Vie d'Aug. chap. 75. Le même Suétone obſerve que Néron fit frapper une Médaille, *nummum percuſſit*, dont l'empreinte repréſentoit un joueur de luth ; ce que quelques-uns ont mal-à-propos entendu d'une monnoie courante. Or ſi la figure ou repréſentation numiſmatique des traits de Néron eût exiſté ſur une monnoie, aſſurément Pline auroit connu de telles monnoies à effigies de Céſars, & il en auroit fait mention. Auſſi Suétone dit-il uniquement, que Néron fit frapper une Médaille marquée d'un joueur de luth : *Poſuit item Statuas ſuas cytharœdico habitu, quâ notâ etiàm nummum percuſſit.* Ce paſſage de Suétone, mal entendu, a été la ſource d'une foule d'erreurs qui ſe ſont gliſſées dans les principes de la Science des Médailles. Voyez ce que je dirai un peu plus loin de l'ambiguité du mot NUMMUS, qui ſignifie tantôt une monnoie, & tantôt une ſimple Médaille.

Ce ne fut qu'aſſez tard que les monnoies de l'Empire commencerent à porter l'effigie du Prince. Aſſurément Jules-Céſar ne ſongea jamais à faire mettre ſa figure ſur les monnoies : il eût armé contre lui infiniment plutôt la main déſeſpérée de Brutus. Il affecta

même de rejetter par deux fois le Diadême que le flatteur Marc-Antoine eſſaya de lui mettre publiquement ſur la tête, à la fête des Lupercales. Faire graver ſa figure ſur des pieces de monnoies, c'eût été prendre directement la qualité de Roi. Or ce nom, à Rome, étoit beaucoup plus en horreur que la choſe même; tellement que les Romains aimoient quelquefois mieux avoir un *Dictateur*, (perſonnage infiniment plus abſolu & deſpote qu'aucun Souverain) que de ſouffrir chez eux un Magiſtrat ou Chef appellé Roi. Obligés cependant, par je ne ſais quelle ſuperſtition, d'avoir un *Roi des Sacrifices*, ils conféroient toujours cette dignité purement ſacerdotale, à un Citoyen hors de charge, qui même (préciſément en cette qualité de Roi des Sacrifices) ne pouvoit, tout le temps de cette commiſſion, exercer aucune Magiſtrature, & qui ne pouvoit même, après le ſacrifice fini, aſſiſter aux Comices, comme ſimple Citoyen, pour y donner ſa voix.

L'ambiguité des mots Latins *Numiſma* & *Nummus*, & du mot Grec *Nomiſma*, a fait penſer pluſieurs ſiecles après la mort de Céſar, (& dans un temps où les Empereurs faiſoient battre de la monnoie à leurs effi-

gies,) que le Sénat avoit conféré le même privilege à Jules-Céſar; d'autant que les annales faiſoient foi que le Sénat lui avoit décerné les honneurs numiſmatiques, c'eſt-à-dire, qu'il avoit fait mettre la figure de Céſar ſur les pieces de tribut, & ſur une infinité de Médailles relatives aux grands poſtes que ce Dictateur avoit remplis, & à ſes immenſes conquêtes. Mais ſi des Ecrivains de beaucoup poſtérieurs à Jules-Céſar, ſont tombés dans cette mépriſe, le ſilence abſolu de Ciceron, de Tite-Live, de Pomponius Mela, & des autres Ecrivains du même âge, ſur la prétendue monnoie Romaine à effigie de Jules-Céſar, eſt plus que ſuffiſant pour nous détromper.

S'il eſt démontré que Céſar ne fit jamais battre de monnoie à ſon empreinte, il ne l'eſt pas moins qu'Auguſte eût forcément la même circonſpection. Car je demande en quel temps il en auroit fait frapper. Ce n'étoit aſſurément point lorſqu'il avoit pour Collegues à la toute-puiſſance, Antoine & Lépide. Il fut à la vérité débarraſſé du premier dans la guerre d'Alexandrie; mais il ne ſuccéda à la dignité de ſouverain Pontife, qu'après la mort de Lépide, qu'il laiſſa tranquillement terminer ſes jours. Et ce fut alors que réuniſſant cette qualité

qualité ſacrée à celle de la puiſſance Tribunitienne & à celles de Général, de Cenſeur, d'Edile & de Conſul, il ſe trouva vraiment maître de l'Empire. Cependant il rejetta toujours l'idée de ſe faire déclarer Roi; il délibéra même d'abdiquer toutes les parties de ſon pouvoir : & lorſqu'on lui eut fait voir le danger & le peu d'utilité de cette démarche, il s'attacha à rendre ſa perſonne reſpectable par un titre religieux qu'il imagina exprès pour ne point prendre celui de Roi, ſachant combien ce dernier étoit odieux aux Romains. Ce titre politique fut celui d'*Auguſte*, que prirent auſſi ſes ſucceſſeurs, & qui ſignifie *conſacré par la Religion.*

Il n'y avoit qu'un pas de-là à ſe faire diviniſer de ſon vivant. Auſſi cela ne tarda-t-il pas. Il ſouffrit qu'on lui érigeât des Chapelles & des Temples, & que l'on conſignât cette flatterie ſacrilege dans une infinité de monuments : mais loin d'affecter les marques ſuperflues de la Royauté, il tourna tout ſon art à ſe faire obéir par amour, & à faire oublier aux Romains qu'ils avoient un maître, laiſſant à la République ſon Sénat, & au Peuple même ſes Comices; tant il fut éloigné de faire battre la monnoie à ſon effigie, ce qui eût été ſe déclarer Roi. Suétone obſerve ſeu-

lement qu'il fit frapper un *nummus* d'argent, avec l'empreinte du Capricorne, en conſidération de ce qu'il étoit né ſous ce ſigne. Un tel fait, même en l'interprétant d'une monnoie, prouveroit, ce me ſemble, qu'Auguſte n'oſa point faire mettre ſon effigie ſur la monnoie Romaine, puiſque l'on convient qu'il ſe contenta d'y faire mettre une marque qui n'avoit avec lui qu'un rapport auſſi éloigné que celui-là. Mais qui ne voit que *nummus* doit ici s'entendre, non d'une monnoie, mais d'une Médaille de libéralité, & du nombre de celles qu'Auguſte, ſelon ce même Suétone, avoit coutume de diſtribuer à ſes amis. Il eſt queſtion dans Saint Mathieu, d'un denier de tribut que payoient les Juifs vers les dernieres années de Jeſus-Chriſt, & qui portoit l'empreinte de la figure de Céſar, c'eſt-à-dire de Tibere : ce qui a fait croire à nombre de perſonnes, que les monnoies de l'Empire repréſentoient dès-lors la figure des Empereurs. Mais c'eſt une erreur évidente. Les pieces de tribut étoient abſolument diſtinctes des monnoies; & c'eſt pourquoi, même dans le temps de la République, elles pouvoient porter l'empreinte du Général qui avoit ſoumis la Province, ou du Queſteur qu'on envoyoit pour les exiger, ou du Proconſul qui alloit les impoſer, ou de l'un

des Conſuls ſous le Conſulat duquel elles étoient frappées. Il étoit naturel de laiſſer ce motif d'émulation aux Généraux, d'autant qu'on leur interdiſoit abſolument la vanité de faire répréſenter leur figure ſur la monnoie. Arrivées à Rome, le plus grand nombre de ces pieces étoient envoyées au Monétaire pour en fabriquer des monnoies; le reſte ſe diſtribuoit en partie aux Citoyens de marque, à titre de Médailles. On affectoit auſſi d'en diſtribuer quelques-unes aux Princes & Ambaſſadeurs étrangers qui venoient à Rome, pour leur donner une haute idée de l'Empire Romain : & c'étoit ſans aucune conſéquence qu'elles ſe trouvoient empreintes de telle ou telle autre tête; parce que l'effigie n'étoit nulle part une marque de ſouveraineté que ſur la ſeule monnoie publique.

Mais qu'arriva-t-il? l'adulation pour les Empereurs alla toujours en augmentant; de ſorte que depuis Auguſte, il ſeroit difficile de trouver une ſeule piece tributaire qui n'ait porté l'empreinte ou de l'Empereur même, ou de l'Impératrice, ou des jeunes Céſars déſignés : & ſi quelque Général, ou Proconſul, ou Queſteur, ou Préteur, en fit ou laiſſa marquer à ſa propre empreinte, je crois que le cas a dû être infiniment

rare, & n'a pu arriver, ou que par une permiſſion expreſſe de l'Empereur, pour récompenſer quelque grand ſervice, ou que par l'effet de l'ambition effrénée de quelque téméraire qui affectoit ſourdement l'Empire, & qui s'y acheminoit en quelque ſorte par ce premier pas.

Quoi qu'il en ſoit, je penſe qu'il y a eu un aſſez petit nombre de Médailles de familles, frappées pour des particuliers *ex Senatûs-Conſulto*, ou par délibération des Colleges; ou fabriquées encore pour des particuliers, à titre de monuments domeſtiques. Mais les pieces tributaires, frappées à l'effigie de quelques Généraux, ou Préteurs, ou Queſteurs, ou Proconſuls, (leſquelles pieces ont dû ſe conſerver en bien plus grand nombre) ont pu augmenter conſidérablement celui des Médailles proprement dites, avec leſquelles leur affinité & leur défaut d'uſage dans le commerce, a dû néceſſairement les faire confondre. Ainſi, voilà des Médailles de deux ſortes : à ſavoir, les Médailles de familles proprement dites, & les Médailles tributaires, à têtes de familles; qu'il faut, les unes comme les autres, exclure abſolument de la claſſe des monnoies, durant tout le temps de la Ré-

publique, & même ſous l'Empire des douze Céſars ; ſans excepter celles de ces Médailles ou pieces tributaires, qui portoient l'effigie même du Prince.

Par-delà l'époque des douze Céſars, vers le temps d'Alexandre-Sévere, l'hiſtoire fait mention (ſans préciſément indiquer la premiere date) de pieces tributaires auxquelles l'uſage étoit parvenu à donner le même cours qu'aux monnoies de l'Empire, d'autant qu'on en connoiſſoit le titre & le poids.

Et c'eſt à cette époque que je crois pouvoir raiſonnablement faire remonter la confuſion d'idées qui ſubſiſte de nos jours, même ſur les dénominations de Médailles & de monnoies antiques. Le monument hiſtorique que j'ai à citer, pour appuyer mon opinion, eſt des plus convainquant. Le voici.

Lampride, dans la Vie d'Alexandre-Sévere, dit que cet Empereur fit faire des Médailles, où il étoit repréſenté avec le coſtume d'Alexandre-le-Grand. Il ajoute que ces Médailles, qui étoient en grand nombre, étoient la plupart en or, & le reſte en Electre, c'eſt-à-dire en or, contenant un cinquieme d'argent. *Alexandri*

*habitu nummos plurimos figuravit, & quidem Electreos aliquantos, ſed plurimos tamen aureos.* Lamprid. p. 183.

Ce même Lampride écrit, p. 191, qu'Alexandre-Sévère réforma non-ſeulement le nombre des pieces d'or de tribut qu'on payoit ſous ſon prédéceſſeur, mais qu'il réforma même le poids de chaque piece de tribut, la réduiſant au tiers du poids, pour ſoulager les peuples. *Vectigalia publica in id contraxit, ut qui X aureos ſub Heliogabalo præſtiterant, tertiam partem aureï præſtarent, hoc eſt triceſimam partem.* (Vectigalis ſcilicet Heliogabali.) *Tunc que primum ſemiſſes aureorum formati ſunt. Tunc etiam quum ad decimam partem auri vectigal decidiſſet, tremiſſes, dicente Alexandro etiam quartarios futuros, quòd minus non poſſet. Quos quidem jam formatos in Monetâ detinuit, expectans ut ſi vectigal contrahere* (hoc eſt, MINUERE, uti jam ſuprà) *potuiſſet, & eoſdem ederet. Sed cum non potuiſſet per publicas neceſſitates, conflari eos juſſit, & tremiſſes tantum ſolidoſque formari. Formas binarias, ternarias & quaternarias, & denarias etiam, atque amplius uſque ad bilibres quoque & centenarias, quas Heliogabalus invenerat, reſolvi præcepit, neque in uſu cujuſquam verſari; atque ex eo his materiæ nomen inditum eſt.*

Il paroît démontré par une autre circonſtance de la vie d'Alexandre Sévere, chez Lampride, que les pieces de tribut ſe fabriquoient chez le Monnoyeur de l'Empire. Nous venons de voir, dans la derniere citation, que Sévere garda long-temps, dans ſon tréſor Monétaire, les quartaires ou écus d'or de tribut réduits au quart, pour en ouvrir le débit, lorſque ſes finances lui auroient permis de baiſſer encore le tribut; mais que ne ſe trouvant point en état de ſupporter cette réduction dans ſes revenus, il fit refondre ces quartaires pour en faire des écus de trois quarts. Or, dans un autre endroit, (p. 181) Lampride articule que Sévere remit aux Cités le droit d'avoir chacune chez elle une fabrique, d'où ſortiroient les pieces de tribut qu'elles étoient tenues de payer; & cela, pour leur éviter le monopole du Monétaire ou Monnoyeur de l'Empire, qui ſe faiſoit payer ces pieces un peu au-deſſus de leur valeur, à titre de droit de fabrique. L'autorité de l'Hiſtorien y eſt expreſſe : *Vectigalia Civitatibus ad proprias fabricas deputavit.*

Ces divers paſſages de Lampride ſont ici d'un grand éclairciſſement; ſur-tout ces paroles au ſujet des pieces vectigales ou tributaires : *Reſolvi præcepit, neque cu-*

*juſquam in uſu verſari, atque ex eo his materiæ nomen inditum.* Ces paroles prouvent qu'on s'étoit enfin accoutumé à recevoir les Médailles de tribut dans le commerce, à titre de monnoie ſecondaire, (à-peu-près comme les ducats ont quelquefois cours en France, auprès de ceux qui en connoiſſent le poids & le vrai titre) puiſqu'il fallut un Edit de Sévere pour interdire l'uſage des plus grandes de ces pieces à toutes perſonnes indifféremment, *cujuſquam in uſu verſari;* en laiſſant toutefois ſubſiſter dans le commerce, à titre d'une ſorte de monnoie de convention, les nouvelles pieces tributaires qu'il fit faire des débris des anciennes, leſquelles anciennes pieces furent déclarées par lui ſimples matieres d'or & non ayant cours.

On voit par les faits que je viens d'expoſer, que les pieces de tribut ne furent d'abord confondues dans l'uſage avec les monnoies de l'Empire, que quelque temps avant Alexandre-Sévere, qui parvint à l'Empire vers l'an 226 de l'Ere Chrétienne.

Loin d'arrêter cet abus, je penſe que les Empereurs Romains, non-ſeulement le virent ſans peine, mais même chercherent à l'introduire inſenſiblement, pour accoutumer

accoutumer comme pas à pas le Citoyen Romain à ne point trouver nouveau qu'ils fiſſent mettre leur figure ſur les véritables monnoies, comme on la mettoit, ſans conſéquence, ſur les pieces de tribut, leſquelles pouvoient porter indifféremment toutes ſortes de têtes, relatives à l'adulation, ou à l'époque du tribut impoſé ou renouvellé, comme je l'articulerai plus clairement un peu plus loin.

On conviendra que cette explication jette le plus grand jour ſur la queſtion peut-être la plus importante de la ſcience des Antiquaires; & je ne puis aſſez m'étonner que ces vérités n'ayent point encore été apperçues : mais ce qui explique cette ſorte de prodige, c'eſt que, dans ce ſiecle, on conſulte encore aſſez peu les ſources, & que les Commentateurs même de Lampride avouent n'avoir rien compris aux paſſages déciſifs que je viens de rapporter. Le docte Iſaac Caſaubon tout le premier, a ſi peu entendu ſon Auteur en cet endroit, que ſur ces paroles : *Atque ex eo his materiæ nomem inditum eſt*, il ſe trouve réduit à dire : *Suſpecta nobis hæc omnia; & niſi fallor, penitus inducenda.* Les vrais Lettrés me ſauront gré peut-être de n'avoir point partagé le découragement de Caſaubon, & d'avoir rendu très-palpable ce qu'il déſeſpéroit d'expliquer.

Il réſulte de ces recherches : 1°. que parmi les Médailles Romaines, nous ne devons regarder comme vraies monnoies antiques, que celles qui portent effectivement le caractere d'une monnoie. 2°. Que nous avons moins de ces monnoies véritables, que de Médailles ou pieces de tribut, par la raiſon que j'en ai apportée plus haut. 3°. Que l'on n'a commencé à confondre, dans l'uſage, ces pieces de tribut avec la monnoie courante, que peu de temps avant Alexandre-Sévere. 4°. Que ce furent les ſucceſſeurs d'Alexandre-Sévere qui commencerent à faire imprimer leurs buſtes ſur les monnoies, ſans que perſonne le trouvât étrange, parce que l'uſage s'étoit introduit de paſſer dans le commerce les pieces de tribut, leſquelles, comme je l'ai déja fait obſerver, portoient preſque toujours l'empreinte de l'Empereur régnant : je dis *preſque toujours ;* car quelquefois elles portoient l'empreinte de la mere, de la femme ou des enfants de l'Empereur : & l'on conçoit que ces types ont pu entrer dans des pieces de tribut & d'hommage ; mais qu'il faudroit ſe faire violence, pour admettre que ces Médailles ſans nombre que nous avons des Princeſſes Romaines, ayent jamais été frappées à titre de monnoies.

# CHAPITRE II.

*De l'Origine commune des Monnoies & des Médailles chez les Peuples, & de la plus ancienne date des Monnoies que l'on connoiſſe. Nouvelles preuves que nous n'avons aucune Monnoie Romaine à effigie de Particulier, ni à effigie d'Empereur, avant l'âge d'Alexandre-Sévere, & que toutes ces prétendues Monnoies ſont des Médailles.*

L'ITALIE réclame ſur toutes les autres Contrées l'invention de la Monnoie, la rapportant à Saturne au temps du Roi Janus, 700 ans avant la fondation de Rome; ce qui fait dire à Ovide :

*Nam bona poſteritas puppim ſignavit in ære,*
*Hoſpitis adventum teſtificata Dei.*

Cette tradition eſt, ſans contredit, une fable; mais cette fable au moins prouve que l'uſage de la Monnoie étoit d'une exceſſive antiquité dans l'Italie. D'autres font honneur de cette invention à Janus lui-même, perſonnage non moins fabuleux que Saturne. Ils prétendent que ce Prince fit graver ſur les Monnoies une

couronne, ou un pont, ou un bateau, parce qu'il avoit été l'inventeur de ces trois choſes. On peut à-peu-près conclure de tout cela, que ſur les plus anciennes pieces monnoyées qui ſe trouvaſſent en Italie, on voyoit d'ordinaire ou une pouppe, ou un bateau, ou un pont, ou une couronne, & que ces pieces paroiſſoient être d'une telle antiquité, qu'on étoit réduit à leur chercher une date fabuleuſe.

Quelques Savants ont voulu faire honneur de l'invention des Monnoies aux Chinois, parce que l'uſage des moules, des types, & de l'impreſſion, paroît exceſſivement ancienne chez ce Peuple. Ils prétendent même que 1500 ans avant notre Ere, l'Empereur Tching-Tang fit fondre les premieres pieces monnoyées. Mais la ſeule réflexion que les Chinois, aujourd'hui même, ne frappent point de Monnoie, fait évanouir juſqu'à l'ombre d'une telle prétention.

Il y en a d'autres (en petit nombre, à la vérité,) qui ont cherché à donner cette palme aux Egyptiens; mais M. de Paw leur a oppoſé, comme un fait conſtant, que les Egyptiens n'eurent point de métal monnoyé avant Ariandès, ſous la domination des Perſans.

Laiſſons donc l'Italie en poſſeſſion de cette gloire bien ou mal acquiſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Monnoies précéderent de bien long-temps les Médailles, & que la plupart de celles-ci, par-tout ailleurs que chez les Romains, ne ſont, dans l'origine, que de vieilles Monnoies tombées en déſuétude dans le commerce, & conſervées par le haſard, ou par la vanité de ceux qu'elles pouvoient intéreſſer. Et quant aux Médailles proprement dites, ou Médailles qui ne furent jamais des Monnoies, je ſoupçonne fort qu'elles prirent naiſſance à Rome. En effet, perſonne n'avoit droit dans cette République, de faire mettre ſon effigie ſur la Monnoie courante. C'étoit un droit régalien, qu'on avoit proſcrit pour jamais en aboliſſant la Royauté. Les Romains voyoient tous les jours entre les mains de pluſieurs Grecs, de très-belles Monnoies antiques, conſervées à titre de monuments de famille, leſquelles repréſentoient les Archontes & autres Magiſtrats des Villes Helléniques; ils ne pouvoient s'empêcher d'envier ſecretement une ſi belle prérogative : ce qui leur fit imaginer de faire fabriquer de grands Médaillons d'airain, à têtes d'argent, en forme d'écuſſons, pour en faire parade aux funérailles & à l'entrée des maiſons, ou même pour en orner certains Temples, & pour tranſmettre ainſi à

leurs héritiers le ſouvenir de leurs actions, ou des poſtes honorables qu'ils rempliſſoient dans la République. Pluſieurs s'y firent même autoriſer expreſſément par le Sénat, qui peut-être s'étoit réſervé le droit excluſif de donner ces ſortes de permiſſions : & delà cette formule ſi commune, *ex Senatûs-Conſulto.* Pline fait mention de ces écuſſons, l. 35, ch. 2 : *Ærei ponuntur clypei, argenteæ facies :* & au chapitre 3 du même livre : *Suorum vero clypeos in ſacro vel publico privatim dicare primus inſtituit Appius Claudius, qui Conſul cum Servilio fuit.* Ces dédicaces d'écuſſons à effigie étoient accompagnées d'un ſacrifice, comme le dit ici Pline, & ſuivies d'un banquet public, comme on peut le voir chez Gruter, p. 441 & 496 : ce qui ſuppoſe que ces cérémonies ne ſe faiſoient point ſans l'aveu tacite ou public du Sénat. Lorſque ce conſentement étoit public, on avoit ſoin d'ajouter à l'inſcription la formule dont j'ai parlé. Quoi qu'il en ſoit, juſqu'au temps où Pline écrivit le trente-cinquieme livre de ſon Hiſtoire, les Romains ne connurent point les Médailles de familles. Ces Médailles, comme je crois, ſuccéderent aux écuſſons conſacrés, & furent copiées d'après ces anciens monuments. Pline ne parle nulle part de cette innovation ; mais je penſe qu'il n'étoit pas mort depuis long-

temps, lorſque la vogue en commença : car il paſſe pour conſtant que Titus fit frapper des Médailles (ainſi que le ſoutient M. le Baron de la Baſtie) pour Auguſte, Agrippa, Livie, Druſus, Tibere, Druſus fils de Tibere, Germanicus, Agrippine, Claude, Galba, Othon. Je ne ſais ſi c'étoit la coutume d'élever des écuſſons aux Impératrices dans les Temples, ainſi qu'aux Empereurs; mais au ſurplus, ces Médailles d'Impératrices, rétablies par Titus, pourroient l'avoir été d'après les pieces de tribut ou d'hommage, leſquelles, comme je l'ai déja dit, pouvoient indifféremment porter toutes ſortes de têtes. Domitien imita (en ce point ſeulement) la conduite de ſon frere. On trouve ſous ſon regne beaucoup de Médailles reſtituées. Trajan alla plus loin : non-ſeulement il *reſtitua*, pour me ſervir toujours du terme uſité, celles des Empereurs & des Princeſſes, décorés du titre d'Auguſte; mais encore il en fit autant pour un très-grand nombre de familles Romaines, dont il renouvella en Médailles les écuſſons conſulaires, telles que les familles Æmilia, Cœcilia, Claudia, Horatia, Julia, Junia, Martia, Rubina, & pluſieurs autres dont nous avons les Médailles. Il eſt clair que Trajan n'eut en cela d'autre but que de ſe procurer une hiſtoire conſulaire par les Médailles. Cette

hiſtoire, conſéquemment, commençoit au premier Brutus, & finiſſoit à Trajan; de même que l'hiſtoire des Céſars par les Médailles, qui fut l'ouvrage de Titus, commençoit à Jules-Céſar, & finiſſoit à Titus. Longtemps après ces deux époques, l'Empereur Gallien ſe procura pareillement une hiſtoire d'Apothéoſes Inipériales par les Médailles, & fit frapper des Médailles pour renouveller la mémoire de la conſécration de tous ſes prédéceſſeurs qui avoient été mis au rang des Dieux après leur mort.

Je ne ſais comment il eſt ſeulement venu en penſée à nombre d'Antiquaires, de prendre ces Médailles reſtituées pour des Monnoies courantes. Le Pere Hardouin, qui s'eſt moqué, à très-juſte titre, de cette explication de Monnoies d'anciens Princes, réforgées & remiſes en vogue par un Prince régnant, apporte lui-même une ſolution plus ridicule encore. Il fait de ces Médailles reſtituées, les figures ou types des anciennes vertus que les Princes régnants vouloient remettre en vogue, en les conſacrant par des Médailles. Mais Tibere & Néron, des modeles de vertus! Paſſons à l'hypotheſe de M. Vaillant. Ce Savant s'eſt figuré que, pour ſe concilier les eſprits du Sénat & du Peuple, Trajan

fit

fit reſtituer les Monnoies des Empereurs qui avoient régné avant lui, & celles ſur leſquelles étoient gravés les noms des familles Romaines. Mais encore une fois, nulle famille Romaine n'avoit droit de mettre ſon nom ſur la Monnoie; & s'il eſt abſurde de ſuppoſer que Titus ou Trajan ait fait frapper de la Monnoie au coin de Néron & de Tibere, il ne l'eſt pas moins de ſuppoſer que l'un ou l'autre ait fait charger de nouvelles Monnoies d'anciens noms de familles privées. Je le répete, ces Princes n'eurent d'autre but que celui d'imprimer l'hiſtoire ſur l'airain, pour la rendre plus durable, & de ſe procurer une hiſtoire Conſulaire & Céſarienne par les Médailles. Ces deux premiers pas étant faits, il reſtoit à ſe procurer une hiſtoire par Médailles, des familles Queſtoriennes, Cenſoriennes, Prétoriennes, Ediliennes, Dictatoriennes, Pontificales, &c. C'eſt ce qu'on fit avec le temps, en convertiſſant inſenſiblement en Médaillons portatifs, & bientôt en Médailles ordinaires, la plupart des écuſſons à effigie & inſcription, conſacrés dans les divers Temples. Il eſt, dis-je, ſinguliérement vraiſemblable que cette ſeconde opération fut ſenſiblement poſtérieure à celle de Titus & de Trajan. On conçoit que ces Médailles frappées à l'inſtar d'un écuſſon ſtemmatique, étoient tirées en aſſez petit nom-

bre, n'étant faites que pour orner le cabinet de chaque famille. Leur matiere, ſouvent riche, les expoſoit au vol; & leur forme portative les y rendoit plus ſujettes encore que les écuſſons, qui, ſelon Pline, étoient ſouvent dérobés dans les Temples mêmes. On ne pouvoit remédier à cet inconvénient, qu'en renouvellant, de temps à autre, la précaution d'en faire fabriquer de nouvelles, dont le coin, la matiere, & la forme varioient au gré des reſtaurateurs. Delà cette foule de Médailles de famille, dont la plupart portent la formule *reſt.*, qui ſignifie *reſtituta*. Et je doute, à l'égard de toutes les Médailles de ce genre, que celles même où cette formule eſt omiſe, & qui ont rapport à des époques antérieures à l'âge de Pline, ayent cependant été fabriquées antérieurement à cet Auteur, puiſque dans un Ouvrage où il n'omet rien de ce qui a rapport aux Monnoies & à toutes ſortes de portraitures, il ne fait abſolument aucune mention de Médailles. Concluons donc que ces Médailles de familles où ne ſe voit point le *REST.*, ne ſont pas moins que celles où il ſe trouve, des Médailles frappées poſtérieurement à Pline, d'après les écus ou écuſſons de famille dont il a ſi clairement traité. Je pourrois ajouter qu'il eſt infiniment vraiſemblable que c'eſt delà que le nom d'*Ecu*

s'eſt introduit dans nos Monnoies. Car les Médailles frappées d'après les *Clypei*, ou écus de famille conſacrés dans les Temples, dûrent conſerver cette ancienne qualification de *Clypei*, c'eſt-à-dire, d'écus ou écuſſons, qui indiquoit leur origine : & lorſque le titre de la Monnoie courante vint à déchéoir & s'altérer ſous cette longue ſuite de Brigands qui prirent le nom d'Empereurs, on dut rechercher exceſſivement ces anciennes pieces écuſſonnées, & les préférer ſouvent dans le commerce à la Monnoie d'alors, comme repréſentant beaucoup mieux par leur titre & par leur poids, une valeur réelle : ce qui fit que lorſqu'enſuite certains Princes, amis de l'ordre public, voulurent relever le titre de la Monnoie courante, ils donnerent le nom d'écus aux pieces d'argent & d'or d'un légitime aloi monétaire, regardant cette dénomination d'*écus* ou *pieces d'écuſſons*, comme la plus accréditée qui fût alors, vu le décri ſenſible où étoit tombée la Monnoie comparée au titre beaucoup plus conſtant des anciens écuſſons ou Médailles. Ceci explique, je crois, d'une maniere très-ſatisfaiſante, l'origine des *Contorniates*, ou pieces antiques, terminées dans tout leur contour par une ſorte d'encadrement de même métal : car on peut raiſonnablement ſuppoſer que dans ces pieces, le cadre

en queſtion, qui fait corps avec la piece, & qui n'en eſt ſéparé qu'en apparence par une ſimple rainure, ne ſervoit à autre choſe qu'à repréſenter le rebord effectif qui terminoit les vrais écus, ou boucliers de guerre. Je dis donc que ce fut à l'imitation de ces écus, ou boucliers de guerre, qu'on fit premiérement les écuſſons à effigie, qui s'expoſoient dans les Temples; auxquels écuſſons ſuccéderent bientôt les Médaillons & Médailles de familles, probablement toujours ſous le nom de *Clypei*, ou écus; ce qui amena enfin la mode d'appeller du même nom les plus conſidérables d'entre les Monnoies courantes, parmi leſquelles il arriva plus d'une fois aux Médailles d'être admiſes, par une ſorte de contrebande que juſtifioit complétement l'altération introduite par certains Empereurs dans les Monnoies réelles. Une autre difficulté que leve mon ſyſtême, c'eſt celle des Médailles *incuſes*, ou qui ne ſont frappées que d'un côté. Il eſt clair que ces pieces n'appartiennent point au genre des Monnoies; mais que ce ſont des Médailles frappées d'après les anciens écuſſons, leſquels étoient ſans revers. On ſuppléoit ſouvent au défaut de revers, par quelque type allégorique, analogue au perſonnage, & fondé ſur quelque autorité hiſtorique: mais quelquefois auſſi on n'y ſuppléoit pas; & de telles pie-

ces, dans cet état incomplet, n'en conſervoient que mieux leur caractere primitif, celui de ſimple écuſſon à effigie, & ſans revers. Voilà une explication bien naturelle que fournit mon hypotheſe, & qu'on ne trouvera point dans toute autre. Peut-être me ſaura-t-on gré d'avoir publié un ſyſtême auſſi propre à concilier les contradictions apparentes qui ſe ſont préſentées juſqu'ici à l'entrée même de la ſcience des Médailles, & d'avoir, par ce moyen, levé le voile qui, malgré les ſoins de tant de Savants, couvroit encore les élémens de cette noble étude.

Par exemple, une des conſidérations qui ait le plus exercé les Doctes, c'eſt de ſavoir pourquoi dans aucune piece antique du genre des Monnoies, on n'a jamais mis d'épée ni aux Empereurs ni aux Soldats, quoiqu'en habit militaire. Et mon ſyſtême réſout pleinement cette difficulté. Car je réponds que cela vient de ce que ces pieces que l'on prend pour des Monnoies antiques, ſont de pures médailles ou pieces de tribut. Or ces pieces d'hommage étoient toujours fournies par des Provinces vaincues ou pacifiées ; & par conſéquent, ni le Chef de Rome, ni ſes Soldats n'y devoient paroître armés : au-lieu que rien n'eût empêché ce coſ-

m'arrêter de nouveau, & plus amplement que je n'ai fait encore, ſur cette conſidération : *Que Pline le Naturaliſte n'a rien omis de ce qui pouvoit éclaircir cette matiere, & que, des notions préciſes qu'il donne, il réſulte que, de ſon temps, il n'exiſtoit encore aucune Monnoie Romaine à effigie ou buſte d'Empereur.* En effet, il parle au Livre 33, Chapitre 3, des deniers d'argent & des deniers d'or. Il dit que l'empreinte du denier d'argent repréſentoit un char attelé de deux ou de quatre chevaux ; il entre même dans le détail du denier d'argent *victoriat*, ou marqué d'une victoire, & qui contenoit un huitieme d'alliage. Tite-Live, en pluſieurs endroits, & notamment L. 22, & L. 34, parle de ces deniers *bigati* & *quadrigati*. Mais nulle mention, ni chez Tite-Live, ni chez Pline, de buſtes ou effigies de perſonnages Romains, ſur ces diverſes ſortes de deniers. Alexandre *ab Alexandro*, qui a raſſemblé ſur cette queſtion tout ce qu'on ſavoit de ſon temps, & tout ce qu'une lecture immenſe lui avoit appris, garde le plus grand ſilence ſur les Monnoies Romaines à buſtes de perſonnages Romains. Il dit ſeulement, L. 4, Ch. 15, que cette innovation fut l'ouvrage des Empereurs, & paroît croire que Néron en donna le premier exemple; ce qu'il n'avance que pour avoir lu que Néron avoit fait

fait frapper une piece numiſmatique, (*nummum*) probablement une piece de tribut, où étoit empreinte une figure repréſentant un joueur de luth. Mais en ſuppoſant même que le *nummus* dont il s'agit ici, pût s'entendre d'une Monnoie, il me ſeroit facile de démontrer que cette figure ne pouvoit être un buſte (*), ni une repréſentation exacte des traits de Néron, mais une ſimple alluſion au talent favori de ce Prince; & que Suétone, de qui cette fauſſe préſomption a été trop inconſidérément tirée, ne parle de cette empreinte que comme d'une marque de Monnoie, *quâ notâ* (*Cy-*

(*) Quant à la Médaille de Néron, qui ſe voit aujourd'hui dans pluſieurs cabinets, & qui repréſente, d'une part, un buſte ou effigie diſtincte de Néron, & dont le revers, ſurchargé d'une multitude vicieuſe d'objets, repréſente, entr'autres, l'effigie indiſtincte d'un joueur de luth, cette piece porte tous les caracteres de la plus inſigne ſuppoſition; ainſi elle ne ſauroit ſervir ni à appuyer, ni à infirmer ce que j'avance. Je dis que cette Médaille eſt ſuppoſée; en effet, il eſt évident qu'elle a été fabriquée par un homme qui a très-mal compris Suétone, & qui l'a interprété préciſément de la façon abſurde dont l'interprete Jean Louveau, dans ſon *Epitome du Tréſor des antiquités de Jacques Strada*, p. 39 & 40, relativement à cette même Médaille : on retrouve là cette même confuſion étrange d'objets & de faits, qui ſe rencontre dans la Médaille en queſtion; confuſion dont, avec des yeux attentifs, on ne trouve aucune trace dans le texte de Suétone, ainſi qu'on peut le vérifier en ſe donnant la peine de comparer le paſſage de Jean Louveau avec celui de cet Hiſtorien.

*THARÆDI*) *etiàm nummum percuſſit.* Or, ce que les Auteurs nomment *nota*, en fait de Monnoie, n'indique point une tête ou effigie reſſemblante, mais un emblême ou deſſin ſymbolique, le plus ſouvent inanimé; & dans le cas où cet emblême étoit animé, le coſtume y faiſoit tout, & la reſſemblance des traits avec tel ou tel autre perſonnage vivant n'y entroit pour rien; tellement que la configuration des traits dans ces ſortes de figures monétaires, étoit livrée au caprice de l'Artiſte qui les fabriquoit. C'eſt pourquoi Pline, en parlant de la Monnoie Romaine antique, écrit: *Nota æris fuit ex alterâ parte Janus geminus, ex alterâ roſtrum navis.* Le joueur de luth du *nummus*, frappé ſous Néron, étoit donc comme le Janus des plus anciennes Monnoies de la République, une figure indiſtincte & ſans reſſemblance ſenſible avec qui que ce fût, ſi ce n'eſt par la partie du coſtume, qui, comparée au coſtume des ſtatues de Néron, rappelloit l'idée de ce Prince à tous ceux qui avoient pu voir de telles ſtatues. Si l'on montre dans les cabinets de véritables figures de Néron, accompagnées du coſtume Cytharédien, il faut ſuppoſer de deux choſes l'une, ou que ce ſont de ſimples Médailles, ou que ce ſont des Monnoies controuvées.

De Néron, qu'Alexandre *ab Alexandro* a pris mal-à-propos pour le premier auteur des Monnoies à effigies de Céſars, ce Critique paſſe tout de ſuite à Alexandre-Sévere, comme ayant fait frapper des Monnoies qui le repréſentoient avec le coſtume d'Alexandre-le-Grand. Et puiſque, de Néron à Sévere, il n'a point trouvé d'exemple intermédiaire d'effigies de Céſars empreintes ſur la Monnoie, & que c'eſt pour avoir mal compris Suétone, qu'il s'eſt figuré que Néron s'étoit fait ainſi monnoyer; enfin, puiſque Pline, qui écrivoit ſous Veſpaſien, ne dit pas un mot des effigies des Céſars empreintes ſur les Monnoies, n'eſt-il pas démontré que c'eſt avec raiſon que je fixe l'époque de cette innovation au ſiecle d'Alexandre-Sévere, qui, en effet, en fournit, chez l'hiſtoire, le premier exemple? Si chez Martial, L. IV, Epigr. 28, tous les Manuſcrits portoient au cinquieme vers : *Et centum Dominos novæ Monetæ*, ce ſeroit une raiſon pour croire que les premieres Monnoies à effigies du Maître de l'Empire commencerent ſous Domitien, ſucceſſeur & frere de Titus; ce qui expliqueroit pourquoi Pline, mort avant l'avénement de Domitien à l'Empire, n'a point connu de Monnoies Romaines à empreintes deſpotiques : mais au ſurplus, cette leçon, *Dominos*, eſt évidemment ſub-

reptice, comme le fait voir la leçon *Numeros*, beaucoup plus vraiſemblable, que préſentent d'autres Manuſcrits de Martial; ce que n'a pu ſe diſſimuler Farnabius.

Quant à l'origine des Médailles, je le répete, elle a pris ſa ſource dans ces anciens écus ou boucliers d'airain dont les Romains faiſoient des dédicaces. Le milieu de ces écus, c'eſt-à-dire l'écuſſon, repréſentoit en argent la figure du Citoyen après le décès duquel on conſacroit ces écus d'airain, à effigies d'argent; & cet uſage avoit aboli chez les Romains, du temps de Pline, la mode de conſerver l'effigie des particuliers, par le ſecours de l'Art de la peinture. Ecoutons-le parler lui-même, L. XXXV, Ch. 2 : *Imaginum quidem picturâ quam maximè ſimiles in ævum propagabantur figuræ; quod in totum exolevit. Ærei ponuntur Clypei, argenteæ facies, ſurdo figurarum diſcrimine.... Suorum Clypeos in ſacro vel publico privatim dicare primus inſtituit, ut reperio, Appius Claudius, qui Conſul cum Servilio fuit anno Urbis CCLIX. Poſuit enim in Bellonæ æde Majores ſuos, placuitque in excelſo ſpectari..... Poſt eum M. Æmilius Collega in Conſulatu Quinti Lutatii, non in Baſilicâ modo Æmiliâ, verùm & domi ſuæ poſuit.... Origo plena*

*virtutis faciem reddi in ſcuto cujuſque qui fuerit uſus illo. Pœni ex auro factitavere & Clypeos & imagines.* Ce fut cet ancien uſage des écus à effigies reſſemblantes, que fit revivre le Sénat pour faire honneur à Claude le Gothique, comme le témoigne Trebellius Pollio dans la vie de cet Empereur, p. 203 : *Illi Clypeus aureus, vel, ut Grammatici loquuntur, Clypeum aureum, Senatûs totius judicio, in Romanâ curiâ collocatum eſt, ut etiam nunc videtur : expreſſa, thorace tenùs, vultûs ejus imago.*

Delà, je le répete, cette foule de Médailles de familles Romaines. Lorſque l'uſage de ces Médailles s'introduiſit, peu de temps après la mort de Pline, (car, au ſurplus, cet Auteur n'a connu aucune Médaille Romaine, preuve irrécuſable qu'il n'en exiſtoit point de ſon temps); lorſque l'uſage, dis-je, de ces Médailles s'introduiſit, il fut aiſé à la plupart des familles d'en faire fabriquer un grand nombre d'après ces écuſſons conſacrés. Et quant aux écuſſons dégradés par le laps de temps, par le pillage (*), ou par les incendies, il

(*) Les effigies repréſentées ſur le centre des Boucliers ſtemmatiques, étoient d'argent, *Clypei ærei, argenteæ facies*; ce qui tentoit quelquefois la cupidité des voleurs, ou l'avarice des héritiers même : *Ut frangat hæres, furis detrahat laqueus*, écrit Pline.

fut facile d'y ſuppléer, par le moyen des ſtatues, des tableaux, des bas-reliefs; & ſur-tout en conſultant la riche collection d'effigies que Varron avoit raſſemblées, & dont il avoit enrichi un Volume précieux de ſes Œuvres, aujourd'hui perdu. Ces effigies de perſonnages illuſtres, recueillies par Varron dans un Ouvrage dont les exemplaires s'étoient multipliés & répandus partout, montoient au nombre de ſept cents. Je ne doute point qu'elles n'ayent été la ſource d'un grand nombre de Médailles de famille. Je préſume qu'on me ſaura gré de rapporter ici le paſſage de Pline ſur lequel cette conjecture importante eſt fondée : *Et Marcus Varro, benigniſſimo invento, inſertis Voluminum ſuorum fecunditati non nominibus tantùm ſeptingentorum illuſtrium, ſed &, aliquo modo, imaginibus : non paſſus intercidere figuras, aut vetuſtatem ævi contrà homines valere, inventor muneris etiàm diis invidioſi, quandò immortalitatem non ſolùm dedit, verùm etiàm in omnes terras miſit ut præſentes, &c.*

On a long-temps regardé comme une preuve que, du temps de Tibere, la Monnoie Romaine portoit l'empreinte de la figure de l'Empereur, un trait hiſtorique recueilli par Tacite & par Seneque. Ces Hiſtoriens ra-

content qu'un libertin fut accuſé du crime de leſe-Majeſté envers Tibere, pour avoir porté dans un lieu de débauche l'image de l'Empereur empreinte ſur un *nummus*. Mais qui ne voit au contraire qu'un tel fait prouve invinciblement que la Monnoie Romaine n'étoit point alors empreinte de la figure du Prince ? Car puiſque les lieux de débauche étoient autoriſés à Rome, il eſt conſtant qu'on n'y entroit qu'en débourſant de la Monnoie ; & puiſqu'on fit un crime à quelqu'un de s'y être préſenté avec l'effigie du Prince, rien ne prouve mieux qu'il ne s'agit point ici d'une Monnoie, mais d'une Médaille. Ainſi le fait qui, ſelon Charles Patin & d'autres Antiquaires, établiſſoit le mieux l'exiſtence des Monnoies à effigies d'Empereurs ſous les premiers Céſars, eſt, à mon avis, ce qui démontre le plus ſolidement la non-exiſtence de telles Monnoies.

Il en faut dire autant des Médailles de plomb, dans leſquelles on a cru voir d'anciennes Monnoies Romaines, & cela ſur le témoignage de Martial & de Plaute mal-entendus. En effet, Plaute, *in Moſtellaria*, apoſtrophe avec injure un homme qui altéroit les eſpeces, dans le vers : *Tace tu faber qui cudere ſoles plumbeos*

*nummos.* Cela eſt de la plus grande évidence (*). Et quant à l'avare de Martial, qui raſſembloit le plus qu'il pouvoit de *plumbei nummi*, pour régaler ſept de ſes amis, qui ne voit que Martial a voulu dire que cet ancien prodigue, tout récemment devenu avare, s'étoit jetté dans une telle réforme, & viſoit tellement à l'épargne, qu'on lui avoit vu ſolder le compte en queſtion avec des pieces décriées, avec de la Monnoie de rebut, en un mot, avec des deniers d'argent altérés & plombés? Car comme le denier Romain avoit un poids d'une juſteſſe rigoureuſe, ceux qui, par fripponnerie, évuidoient cette ſorte d'eſpece, couloient du plomb dans les vuides pour remédier au défaut du poids. C'eſt certainement de ces pieces altérées & plombées dont a voulu parler Martial en ſe ſervant des expreſſions *plumbea ſelibra*, & *ſordibus nigræ Monetæ.* Enfin, Pline, qui a traité des Monnoies Romaines, ne parle nulle part

(*) Et cela nous éclaire en même-temps ſur deux autres paſſages de Plaute, déja très-clairs par eux-mêmes, l'un *in Caſina*, & l'autre, *in Trinummo* :

*Cui homini hodie peculi nummus non eſt niſi plumbeus:*
*Cui ſi capitis res ſit nummum numquàm credam plumbeum.*

part de la Monnoie de plomb; ce qui eſt un argument du plus grand poids contre l'exiſtence d'une telle Monnoie. Ainſi les Médailles de plomb, du nombre des Romaines, ſont de ſimples Médailles. C'étoit le ſentiment de Saumaiſe, qui, dans une Note ſur Vopiſcus, ſoutient que jamais les Romains n'ont eu de Médailles de plomb : ce qui ne l'autoriſoit point à prétendre que Martial a voulu parler de Monnoies Romaines, qui, de l'aveu de l'Etat, étoient un mêlange de cuivre & de plomb. On a prouvé à Saumaiſe, en fondant différentes pieces antiques, que ce mêlange n'a commencé à avoir lieu que ſous Alexandre-Sévere, le trente-unieme Empereur, & non ſous Domitien, qui n'étoit que le douzieme, & de qui Martial étoit contemporain.

Il eſt à obſerver qu'avant Charles Patin, la plupart des Savants penchoient (*) pour l'opinion que je défends ici, & qui conſiſte à diſtinguer nettement les

(*) „ C'eſt une aſſez grande queſ-
„ tion, de ſavoir ſi les monuments an-
„ tiques que nous conſervons ſi ſoi-
„ gneuſement dans nos cabinets, ſous
„ le titre de Médailles, ont ſervi au-
„ trefois de Monnoies. Les avis des
„ plus ſavants hommes du ſiecle paſſé
„ ſont partagés là-deſſus, &c. ".

Ce ſont les propres paroles de M. Patin, *Hiſt. des Méd.* p. 33.

Médailles d'avec les anciennes Monnoies. Ce fut cet Antiquaire, qui, par le poids de ſon autorité, accoutuma le plus grand nombre de ſes confreres à regarder comme Monnoies de pures Médailles. Or on ne peut nier que les preuves ſur leſquelles il fonde ce ſentiment, manquent d'évidence. Au ſurplus, il ne fait commencer cette confuſion qu'à Jules-Céſar, à qui, dit-il, le Sénat accorda le droit de faire mettre ſon effigie ſur la Monnoie; mais quel témoignage invoque-t-il pour établir cette aſſertion? C'eſt celui de Dion Caſſius: ſur quoi il faut remarquer que cela n'eſt point dit clairement chez cet Auteur, qui s'eſt ſervi d'expreſſions également applicables à la Monnoie & aux Médailles, ou aux pieces de tribut; & qu'en ſecond lieu, Dion Caſſius, le ſeul Hiſtorien dont s'autoriſe Charles Patin pour ce fait important, n'a écrit que ſous l'Empereur Alexandre-Sévere, temps auquel les Empereurs étoient dans l'uſage de faire mettre leur effigie ſur la Monnoie courante. Il y a donc à parier que Dion s'eſt trompé ſur la vraie date de cet uſage, & qu'il l'a fait remonter, ou par mépriſe, ou par adulation, beaucoup trop haut, en cas toutefois qu'il ait réellement dit ce qu'on lui fait dire. L'arrêt du Sénat qui ordonnoit, ſelon le même Dion, que toutes les pieces numiſmatiques, où

l'on trouveroit le portrait de Caligula, ſeroient fondues, ne prouve aſſurément rien de plus en faveur de l'opinion qui veut que ces pieces fuſſent des Monnoies; & quand Xiphilin, poſtérieur à Dion, écrit que Vitellius, l'un des douze Céſars, donna cours aux pieces marquées à l'image des Céſars ſes prédéceſſeurs, cela ne peut raiſonnablement s'entendre que des pieces de tribut, puiſque Pline le Naturaliſte, qui a écrit avec exactitude ſur tout ce qui concerne les Monnoies Romaines, & qui a ſurvécu à Vitellius, ne fait nulle mention de ces Monnoies à effigie de Céſars; ce qui prouve qu'elles n'exiſtoient point de ſon temps. A l'égard des Monnoies à effigie d'Empereurs, frappées depuis Alexandre-Sévere, & dont fait mention Charles Patin, je n'ai garde de les conteſter : mais oſera-t-on dire que l'exiſtence de telles Monnoies, poſtérieures à Alexandre-Sévere, établiſſe l'exiſtence de Monnoies ſemblables antérieures à ce Prince, en remontant juſqu'à Jules-Céſar ? C'eſt une prétention dont je penſe avoir fait voir le peu de ſolidité, en diſcutant le ſens de la validité des paſſages des Auteurs qu'on faiſoit venir à l'appui de cette chimérique idée.

Une queſtion importante, regardée juſqu'ici comme

inſoluble par Charles Patin & les autres Antiquaires ; c'eſt pourquoi il eſt ſi rare de rencontrer une Médaille antique parfaitement ſemblable pour l'enſemble des types, à une autre Médaille antique d'un même Perſonnage ; pourquoi, dis-je, cela eſt ſi rare, que les Antiquaires en ont fait une ſorte de regle tendante à regarder comme fauſſes deux Médailles que tout annonceroit pour avoir été frappées au même coin. Or cette énigme ſi obſcure, mon ſyſtême l'explique. C'eſt que ces pieces à empreintes de perſonnages, principalement les Romaines avant l'âge d'Alexandre-Sévere, ne ſont point des Monnoies, mais de ſimples Médailles, dont chaque génération faiſoit faire un nouveau coin, pour les perpétuer dans chaque famille, qui n'en faiſoit frapper à la fois qu'une très-petite quantité. Delà ce grand nombre de Médailles identiques dans l'objet, & variées dans la forme, dans le ſtyle, dans la matiere, &c. ; delà enfin ce grand nombre de Médailles *reſtituées*, comme je l'ai déja inſinué plus haut. Et même depuis Alexandre-Sévere, les pieces de tribut, autre genre de Médailles, ont dû avoir en commun avec les Médailles de famille, une grande diverſité de types, puiſque ce Prince ne voulut plus qu'elles ſortiſſent d'une ſeule fabrique, mais octroya

aux diverſes Cités tributaires, le droit de les fabriquer elles-mêmes : *Vectigalia Civitatibus ad proprias fabricas deputavit.* Voilà ce qu'explique parfaitement mon hypotheſe, & ce qui reſte inexplicable dans toute autre.

# CHAPITRE III.

*Explication nouvelle de quelques Médailles. Nouvelle Théorie d'explication. Réfutation de l'ancienne Théorie.*

APRÈS avoir porté le jour dans le cahos des principes de la Science des Médailles, en distinguant celles-ci en Médailles propres, en pieces de tribut, & en Monnoies, & en faisant voir en quoi les dernieres different des deux autres, & ces deux autres entre elles, il me reste à redresser certains principes non moins erronnés que ceux mêmes que je viens de détruire, & sur lesquels étoit fondée la Science de l'interprétation des Médailles. J'avoue que la réforme que je viens d'introduire dans la maniere de distinguer les genres, étoit un grand acheminement à l'art d'interpréter les légendes, exergues & autres inscriptions de chaque piece en particulier, puisque c'étoit de l'incertitude même du genre, qu'étoient nées tant d'interprétations arbitraires, & la plupart illusoires.

En effet, du moment qu'on prenoit une Médaille

de famille Romaine pour une Monnoie de l'Empire, il n'y avoit qu'un pas de-là à confondre toutes les époques, & à tranſporter une Médaille Républicaine, à tel ou tel autre événement du regne d'un Empereur, au moyen de l'interprétation plus ou moins biſarre qu'on oſoit faire de l'inſcription de cette prétendue Monnoie. Le Pere Hardouin s'eſt particuliérement diſtingué par cette audace étrange, & dans laquelle on peut dire qu'il n'a point connu de frein.

C'eſt par une de ces témérités impardonnables, qu'il a tranſporté au ſiecle de l'Empereur Trajan, une Médaille Républicaine antérieure à Auguſte, & qui appartient à quelque ancien Céthegus, ancêtre de celui que Cicéron fit périr comme complice de Catilina. Voici cette Médaille. (*Voyez Planche Iere. N°.* 1.)

Sur quoi écoutons délirer le Pere Hardouin, (Plin. T. I, p. 692.) lorſqu'il vient à l'explication du revers: » *Vir* (ce ſont ſes paroles) *capræ inequitans, palmam* » *humero gerit. Infrà capram, legitur CET-EGUS,* » *litteris tribus inter ſe nexis,* TH & E. *Inferiùs* RO- » MA : *intrà coronam lauream, Victoriæ ſymbolum al-* » *terum, &c. Sententia vocis* CETHEGUS, *hæc eſt:*

» C *ohors* E *queſtris* T *rajani*, H *oſtilem* E *quitatum*
» G *ermanorum* V *icit* S *exiès.* "

Mais qui ne voit, comme je l'ai démontré dans mon Edition de Pline, Tome V, L. XIII, Ch. 13, p. 70, note 3, que cette explication eſt une rêverie impardonnable? Céthegus eſt repréſenté monté ſur une chevre, parce que cette figure eſt le ſymbole de ſon nom, qui, interprété d'une maniere brute, comme c'eſt l'uſage dans les ſymboles de race, & dans les figures de Blaſon, peut ſignifier la même choſe que κατ' αἰγὸν, c'eſt-à-dire *inſidens capræ.* Le Pere Hardouin ſe ſeroit rapproché de ce vrai principe, & ne fût point tombé dans une chimere ridicule, s'il eût eu devant les yeux cette maxime auſſi ſage qu'infaillible, qu'en fait de légende & d'inſcription, tout mot formant un ſens raiſonnable, doit être interprété dans ce ſens direct, & que rien alors ne nous autoriſe à le convertir forcément en un aſſemblage de lettres initiales pour en tirer une explication arbitraire.

C'eſt avec la même témérité que le Pere Hardouin fait honneur à Veſpaſien d'une Médaille de la famille Servilia, dont le revers porte P. SERVIL. I. M. F. c'eſt-à-dire

c'eſt-à-dire, *Publius Servilius, Général, fils de Marcus.* Quant à la face de la Médaille, ſa légende porte RULL. I., c'eſt-à-dire, *Rullus, Général, RULLUS Imperator.* En effet, ce nom, *Publius Servilius Rullus*, n'eſt point inconnu dans l'Hiſtoire Romaine; c'étoit préciſément celui du Tribun du Peuple qui porta la Loi Agraire ſous le Conſulat de Cicéron. Il eſt donc à croire qu'il y eut pluſieurs perſonnages de ce nom, & que l'un d'eux commanda les troupes Romaines, avec avantage, dans le diſtrict de l'Occident; car une autre Médaille à-peu-près ſemblable, quant au revers, mais incuſe de l'autre part, porte la même inſcription & le même char de victoire; ſi ce n'eſt qu'au cou des chevaux, pend un écriteau, ſur lequel ſe lit en ſens inverſe, ·SEV·MI· c'eſt-à-dire, *Impetus Veſanus.* C'étoit ſans doute la deviſe de Rullus; & cette deviſe étoit onomatique, c'eſt-à-dire relative au nom. En effet, *Rull*, ſource du nom *Rullus*, eſt un mot Barbare, qui, dans pluſieurs langues modernes, ſe prend *prò vertigine* & *furore præcipiti.* De là le verbe Suédois *Rulla*, rouler, tourner en rond. Or, ſans égard pour le ſens direct, indiqué par l'inſcription, le Pere Hardouin veut, à toute force, faire honneur de cette Médaille à Veſpaſien; ce qui le réduit à interpréter la légende RULL. I. de

la ſorte : *Raphanæ Veſpaſianus L Legiones Impoſuit.* Interprétation qu'il étaye de ce beau raiſonnement : » *Raphana urbs eſt è præcipuis regionis Decapolitanæ.* » *Ibi Veſpaſianus, cùm in Judæâ Decapoli proximâ res* » *ageret, legiones præſidiarias collocavit. Littera LL ge-* » *minatur ad pluralem numerum ſignificandum.* "

En vérité, voilà une Ville Raphana, & une Judée Décapolite, que l'on n'attendoit gueres là, à propos d'une Médaille de Publius Servilius Rullus. Comme j'ai déja réfuté cette interprétation étrange du Pere Hardouin dans le troiſieme Tome de mon Pline, L. VIII, Ch. 51, je ne m'étendrai pas davantage ſur la critique d'une aſſertion, dont j'ai mis tout le monde à portée de ſentir le faux ; & je paſſe ſans autre délai à la réfutation de pluſieurs autres erreurs, où ce même Savant eſt tombé.

N'eſt-ce pas, par exemple, une audace ſans exemple, que d'avoir prétendu tranſporter une Médaille de Julie, ſoit la fille, ſoit la petite-fille d'Auguſte, où cette Princeſſe fait un vœu ou une invocation à ſa Junon ; d'avoir, dis-je, prétendu tranſporter cette Médaille à l'Empereur Sévere & à la Ville de Narbonne ?

Je dis que cette Médaille repréſente la tête de Julie, comme le fait eſt évident; & au revers, une Junon, comme le voile, le Paon, & la légende ne permettent pas d'en douter. Et puiſque la légende de la face porte *Julia Auguſta*, & celle du revers, *Junonem*; y a-t-il un ſeul inſtant à mettre en queſtion que cela ne ſignifie, *Julia Auguſta Junonem invocat?* On ſait que les hommes avoient un génie natal, & les femmes, une Junon; ce qui fait dire à Tibulle, à propos du jour natal de ſa maîtreſſe:

*Natalis Juno ſanctos cape thuris honores.*

Les femmes qui atteignoient leur dixieme luſtre, étoient dans l'uſage de faire alors un vœu à leur Junon *prò decimo luſtro*, comme dans l'époque critique de leur âge : ainſi qu'il réſulte d'une inſcription antique dont il ſera fait mention dans une ſavante Diſſertation ſur les Voconces, que j'invite depuis long-temps M. le Comte de Véronne à publier. Il eſt à remarquer que dans la Médaille, dont il s'agit ici, Julie n'eſt plus jeune, comme on en peut juger à l'inſpection de la figure repréſentée dans cette même Médaille, & que voici. (*Voyez Planche Iere. N°. 2.*)

Ce qui juſtifie ſinguliérement notre interprétation.

Au reſte, Pline fait une mention expreſſe de ces Junons tutélaires, L. II, Ch. 7, où il dit : *Cum ſinguli quoque ex ſemet-ipſis totidem Deos faciant, Junones Genioſque adoptando ſibi ;* ce que confirme encore ce paſſage remarquable de Séneque, Ep. 110 : *Singulis aut genium, aut Junonem dederunt.*

Si donc il eſt invinciblement prouvé que cette Médaille (*) ne ſauroit avoir d'autre ſens que celui que je lui donne, ne conviendra-t-on point qu'il importoit extrêmement de fixer des regles qui continſſent l'audace effrénée des Interpretes, & qui déterminaſſent les principes de la Science des inſcriptions, abandonnée trop long-temps aux écarts d'une incertitude aveugle, ou d'une imagination déréglée ? Or le premier & le plus important de tous ces principes, je le ré-

(*) Cette Médaille, ſelon toute apparence, aura été faite d'après quelque tableau, quelque relief, ou autre monument votif, expoſé dans un Temple ou dans une Chapelle, par ordre de Julie. J'ai fait voir plus haut que la plupart des Médailles de familles ont été faites d'après les écuſſons à effigie expoſés dans les Temples. Auſſi pluſieurs de ces Médailles ſont-elles incuſes, ou en plomb, ce qui auroit bien dû empêcher les Antiquaires de les prendre pour des Monnoies.

pete, c'eſt de ne ſe jamais permettre de changer un mot qui offre un ſens raiſonnable, en un aſſemblage de lettres initiales pour en former une phraſe arbitraire; abus le plus énorme dont on ſe ſoit aviſé depuis la renaiſſance des Lettres.

# CHAPITRE IV.

*Suite de l'Explication de quelques Médailles.*

## P S S C.

IL y a une Médaille d'Auguſte, dont le revers eſt une belle ſtatue de ce Prince, au pied de laquelle ſont ces quatre lettres, P S S C. Autour ſont les noms des Duumvirs Lollius & Domitius; ce qui a fait penſer que ce devoit être une Médaille de Colonie : car les Duumvirs étoient les Chefs ou Souverains Magiſtrats des Colonies. Mais il eſt à obſerver qu'il y avoit auſſi des Duumvirs dans les Villes municipales, & que les Commiſſaires extraordinaires des flottes prenoient auſſi ce nom, comme auſſi ceux des Aqueducs; conſidération qui auroit pu diſpenſer de chercher le nom d'une Colonie, dans l'une des lettres de l'inſcription P S S C; & de l'interpréter, P*oſuere* S*uffetes* C*arthaginis*. D'autres, ſans même s'attacher à y trouver le nom d'une Colonie, n'ont pas moins cru que cette Médaille avoit été frappée par les Duumvirs de la Colonie d'Utique;

& ils traduiſent ces mêmes lettres initiales par, P*oni* S*uo* S*umptu* C*uravere.*

Pour moi, laiſſant à part toute idée de Colonie, & ſans me mettre en peine de deviner, ſans preuves, de quelle Ville Lollius & Domitius étoient Duumvirs, ou ſi leur Poſte étoit affecté à l'inſpection de la flotte, je me contente de voir dans cette Médaille tout ce qui s'y trouve réellement, c'eſt-à-dire la mémoire d'un monument d'adulation envers Auguſte, & qui lui a été érigé par les Duumvirs Lollius & Domitius; & quant à l'inſcription P S S C, je me crois très-fondé à l'interpréter P*ublica* S*alus* S*alus* C*æſaris*, c'eſt-à-dire, *le ſalut public & celui de Céſar, ne ſont qu'un.* Cette Médaille aura été frappée poſtérieurement à Pline, d'après quelque ancien écuſſon de la famille Lollia ou Domitia. Et cet écuſſon lui-même n'étoit qu'une commémoration de la ſtatue réelle élevée à Auguſte par ces Duumvirs, ſur la baſe de laquelle devoit ſe lire en toutes lettres:

*Publica Salus Salus Cæſaris.*

Inſcription que l'on aura réduite en lettres initiales,

d'abord dans l'écuſſon, & enſuite, à plus forte raiſon, dans la Médaille qui fut frappée d'après cet écuſſon, lorſque Titus, Trajan & d'autres Empereurs eurent amené la mode des Médailles de famille.

L'explication particuliere que je donne ici de la réduction d'une inſcription complete ſur la baſe d'une ſtatue, en un abrégé ou aſſemblage de lettres initiales ſur une Médaille, peut rendre raiſon de toutes les réductions ſemblables, que d'autres Médailles nous montrent. Il ne faut pas croire que ces abrégés fuſſent toujours de convention, & qu'il en exiſtât des clefs, comme pour les abréviations ordinaires de l'écriture. Ainſi il n'en étoit pas de ce P S S C de la Médaille en queſtion, comme du S. P. Q. R. (*Senatus Populuſque Romanus*,) des diplômes, & comme du S. P. D. (*Salutem Plurimum Dicit*,) du ſtyle épiſtolaire.

Les Médailles, encore une fois, n'étoient que des abrégés de monuments plus conſidérables alors exiſtants & connus de tout le monde, ſoit ſtatues, ſoit reliefs, ſoit cipes, ſoit colonnes, ſoit trophées, ſoit arcs de triomphes, ſoit édifices, ſoit écuſſons conſacrés

ſacrés dans les Temples, & expoſés à tous les yeux. Il étoit donc naturel qu'on ſe contentât de rapporter ſeulement dans les Médailles les initiales des inſcriptions, dont on ſavoit alors où trouver les originales : Et d'ailleurs la teneur de ces inſcriptions étoit tellement connue dans l'époque où ſe frappoient ces Médailles, que de ſimples initiales pouvoient ſuffire à les rappeller à la mémoire. Une comparaiſon rendra ceci encore plus ſenſible. Suppoſons que le Roi jugeât à propos de faire rebâtir l'Arſenal de Paris, & qu'on frappât une Médaille à cette occaſion. On ſait que cet Arſenal eſt ſur-tout célebre chez les étrangers par le Diſtique de *Borbonius*, qui ſe lit ſur la Porte', & que voici :

*Etna Hæc Henrico Vulcania Tela Miniſtrat,*
*Tela Gigantæos Debellatura Furores.*

L'Artiſte qui exécuteroit cette Médaille, ſur-tout ſi elle n'étoit point de grande forme, ne s'attacheroit point à y rapporter l'inſcription de *Borbonius* en toutes lettres. Bien ſûr que tout le monde doit ſe la rappeller, il ſe contenteroit de l'exprimer par des initiales, en cette ſorte :

Æ. H. H. V. T. M.

T. G. D. F.

Ce que feroit aujourd'hui cet Artiſte, les Anciens ſe croyoient pareillement autoriſés à le faire, ne prévoyant point que les prototypes d'après leſquels ils gravoient leurs Médailles, & dont la durée leur paroiſſoit preſque devoir être éternelle, réſiſteroient infiniment moins aux ravages du temps & de la barbarie, que ces petites pieces portatives. D'où il eſt arrivé que les inſcriptions originales ont péri pour la plupart, & que les abrégés de ces mêmes inſcriptions, conſignés dans les Médailles, ſont reſtés ſans explication ; ou qu'il faut une érudition preſque ſans bornes, & de profondes recherches, pour en ſaiſir le vrai ſens.

## VCRIMOR. & VCRIMPR.

*Sur une Médaille d'Aurélien au revers de Vabalathus.*

Le Pere Jobert ſe moque avec raiſon d'un Hiſtorien moderne, qui, faute de ſe connoître en Médailles, a cru que cet aſſemblage d'initiales n'étoit qu'un mot, & a fait Vabalathus, Roi d'un Peuple imaginaire, qu'il nomme hardiment les *Verimoriens.* » Belle découverte pour les Géographes, " s'écrie le Pere Jobert !

Juſques-là on ne peut qu'applaudir à ſa critique. Mais enſuite peut-être fait-il mal d'adopter, ſans reſtriction, l'interprétation de ces mêmes initiales, donnée par quelques Savants, qui expliquent la premiere légende abrégée par :

V*ice* C*æſaris* R*ector* IM*perii* OR*ientalis.*

& la ſeconde, par :

V*ice* C*æſaris* R*ector* IMP*erii* R*omani.*

» On a ſi doctement juſtifié (écrit le Pere Jobert) » & les termes de la dignité qu'on donne à Vabalathus, adopté pour Collegue par Aurélien, & le ſens » attaché à ces termes, qu'il a paru à tous les Savants » qu'on avoit rencontré juſte. "

Permettons-nous ici quelques obſervations. On a d'autres Médailles d'Aurélien, au revers de Vabalathus, & dont la légende, de part & d'autre, eſt en Grec, & porte, pour Aurélien,... ΔOM. ΑΥΡΗΛΙΑΝΟC. CEB.; & pour Vabalathus,.... ΟΥΑΒΑΛΛΑΘΗC. ΑΡΜΕΝΙΑC. Ce mot tronqué.... ΔOM, ne ſauroit être qu'un fragment du mot ΑΝΤΙΔΟΜ*αῖα* (*mutua dona*, ou *mutua munera*) qui ſubſiſtoit autrefois; & annonce qu'Aurélien & Vabalathus s'envoyerent réciproquement leurs portraits en préſent. Pour conſacrer cet événement, on fit frapper, de part & d'autre, des Médailles avec l'effigie des deux Princes. L'Empereur Romain les fit faire à légendes Latines; le Roi d'Arménie à légendes Grecques, parce que la Langue Grecque étoit devenue familiaire aux Arméniens ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre-le-Grand. Il y a donc à parier que la légende Latine doit concourir, pour le fond de l'inſcription, avec la légende de la Médaille Grec-

que, puiſqu'elle a été fabriquée à même intention. Ainſi je ne balance point à croire que cette légende

U C R I M O R

ſignifie,

V*abalathus* C*æſari* R*omano* I*mperatori* M*unus* O*blatum* R*eddit.*

& que cette autre légende

U C R I M P R,

eſt poſtérieure à la premiere, & doit s'interpréter:

V*abalathus* C*æſari*, R*omano* I*mperatori*, M*unus* PR*orogat.*

Dans la premiere, c'eſt Aurélien qui, redoutant Vabalathus, a recherché ſon amitié, & l'a prévenu par le préſent de ſon portrait; ce qui eſt exprimé par la teneur du remerciement de Vabalathus: mais la ſeconde appartient à l'époque où Aurélien, vainqueur de Zénobie, eſt devenu tout-puiſſant; ce qui convertit le préſent mutuel de Vabalathus en véritable hommage: *Munus prorogat.* Cette explication ſatisfait à tout.

## O Σ A N.

On trouve ſur la plupart des Médailles de la fameuſe Cléopatre, derniere Reine d'Egypte, quatre caracteres Grecs, qui, pris enſemble, forment le mot énigmatique OΣAN. Les Savants, juſqu'ici, ſe ſont vainement appliqués à le comprendre. L'un d'eux, par une audace que l'acquieſcement de quelques demi-connoiſſeurs a failli juſtifier, a prétendu que la premiere lettre n'étoit point un O, mais un Θ, c'eſt-à-dire un *thêta*, dont le trait central s'étoit effacé. Il n'en eſt pas demeuré-là. Il a métamorphoſé la ſeconde lettre, qui eſt un *ſigma*, en un E, qu'il ſoutient avoir été mal formé par le Monétaire. Tellement que de quatre lettres, il en change deux; ce qui lui donne le mot ΘEAN (*Thean*), au-lieu de OΣAN (OSAN) qu'il ne peut expliquer. Encore de ce mot THEAN, qu'il fabrique ainſi à ſon gré, eſt-il forcé de détacher la derniere lettre, pour en faire l'initiale, & le ſigne abrégé du mot Νέωτερα, qui ſignifie *la plus jeune*.

Rien ne lui coûte de ſuppoſer que Cléopatre a été ſurnommée *Théa*, ou Déeſſe, par adulation, & qu'on

joignoit à ce ſurnom d'Apothéoſe, l'épithete de *Neôtera* ou *plus jeune*, pour diſtinguer cette Princeſſe d'une autre Cléopatre, mere d'un Roi de Syrie, nommé Antiochus, & ſurnommé *Théos*, ou le Dieu : car il lui paroît infiniment raiſonnable de préſumer que la femme d'Antiochus, ſurnommé *Théos*, a dû être ſurnommée *Théa;* & cette conſéquence illuſoire, inſidieuſe, & contradictoire avec les uſages du temps & de la Contrée dont il s'agit, lui tient lieu d'une démonſtration en faveur de la fauſſe interprétation du mot *Oſan* dans les Médailles de la Cléopatre d'Egypte.

Abandonnons cet Antiquaire & ſes Sectateurs à la chimere qu'ils ont embraſſée, & cherchons à cet OΣAN une explication que l'hiſtoire, la raiſon & l'évidence concourent à établir. D'après un mûr examen, je crois devoir diviſer ce mot en trois parties $O^{\overline{1}}\Sigma$. $A^{\overline{2}}$. $N^{\overline{3}}$; ce que je traduis $O S^{\overline{1}}$*iris*. $A^{\overline{2}}$*ulétæ*. $N^{\overline{3}}$., interprétant à l'ordinaire cette derniere lettre par *Decimus-tertius*. On ſait que *Oſiris* eſt le nom de Bacchus ou Dionyſius, Egyptien, comme l'articule expreſſément, entre autres Anciens, le Poëte Tibulle, L. 1, Eleg. 8, dans ces Vers :

*Te canit, atque ſuum pubes miratur Oſirim,*
*Barbara Memphitem plangere docta bovem.*

*Primus aratra manu ſolertia fecit Oſiris,*
*Et pigram ferro ſollicitavit humum.*
*Hic docuit teneram palis adjungere vitem,*
*Et viridem durâ cædere falce comam.*
*Illi jucundos primùm matura ſapores*
*Expreſſa incultis uva dedit pedibus.*
*Non tibi ſunt triſtes curæ nec luctus, Oſiri;*
*Sed chorus, & cantus lenis, & aptus amor, &c.*

Cette opinion qu'Oſiris étoit le Bacchus Egyptien, n'eſt point particuliere à Tibulle. On la trouve formellement confirmée par Diodore de Sicile, qui écrit au premier Livre de ſes Antiquités, qu'Oſiris eſt interprété *Dionyſius*, de même qu'Iſis s'interprete CERÈS: *Oſiridem interpretatum Dionyſium, Iſidem verò Cererem, &c.* Cette identité d'Oſiris & de Bacchus eſt encore atteſtée par Plutarque, en divers endroits de ſon *Traité d'Iſis & d'Oſiris.*

De ce principe, une fois reconnu, qu'*Oſiris* eſt le nom Egyptien du *Bacchus* des Latins, ou *Dionyſios* des Grecs, naît, ſans contredit, la ſolution du mot myſtérieux OΣ. A. N, dans les Médailles de Cléopatre. En effet, perſonne n'ignore que cette Princeſſe étoit ſœur du dernier Ptolémée; que ce Ptolémée, fils de Ptolémée Aulêtês, étoit le treizieme Roi de la Dynaſtie des

des Lagides; & que les Ecrivains Grecs l'ont nommé *Dionyſios:* ce qui ſuppoſe, comme de ſoi, que les Egyptiens le nommoient *Oſiris.* Sur quoi j'admire que M. d'Origny invoque le témoignage de Plutarque, pour établir qu'Oſiris étoit un nom Grec, & non une dénomination Egyptienne. J'ouvre le Traité de Plutarque ſur Iſis & Oſiris, & j'y trouve expreſſément qu'en langage Egyptien, le mot *Khên-Oſiris* ſignifie plante d'Oſiris; ce qui détruit de tout point la prétention de M. d'Origny. Plutarque dit encore au même Traité, que le nom de conſtellation *Syrius*, eſt la même appellation en Grec que celle d'Oſiris en Egyptien; & que ce qui a empêché le commun des Grecs de s'en appercevoir, c'eſt l'addition de la lettre *o*, qui jointe par les Egyptiens au mot Syrius, produit leur mot Oſiris. Or Syrius eſt un des ſurnoms de Bacchus, comme le prouve Diodore de Sicile en citant un Vers du Poëte Eumolpe.

Tout m'autoriſe donc à interpréter OΣ. A. N. par Ξ''Σιριος Αὐλητὴς, N, c'eſt-à-dire *Oſiris ou Dionyſius, fils d'Aulêtês, Roi treizieme*, puiſqu'encore une fois la lettre N, en Grec, déſigne le treizieme nombre; que Ptolémée, fils d'Aulêtês, & frere de Cléopâtre, étoit

le treizieme Roi (*) depuis Ptolémée Lagide, fondateur de la derniere Dynaſtie; que les Ecrivains Grecs l'ont qualifié de *Dionyſios;* & que cette appellation ne ſauroit être autre choſe que la traduction du ſurnom honorifique *Oſir* ou *Oſiris*, qu'on donnoit indubitablement à ce Prince en langue Egyptienne. C'eſt ainſi que dans les Médailles des Villes Grecques, le nom d'Auguſte ſe trouve traduit *Sebaſtos;* uſage qui eut auſſi lieu pour tous ſes ſucceſſeurs à la Majeſté Auguſtale.

---

(*) Les douze Rois Lagides qui régnerent avant Ptolémée Dionyſios, frere de Cléopâtre, ſont:

1°. Ptolémée Lagide.
2°. Ptolémée Philadelphe.
3°. Ptolémée Evergetes.
4°. Ptolémée Philopator.
5°. Ptolémée Epiphanes.
6°. Ptolémée Philométor.
7°. Ptolémée Phyſcon.
8°. Ptolémée Lathurus. (qui monta deux fois ſur le Trône.)
9°. Ptolémée Alexandre I^er., premier de ce ſurnom.
10°. Ptolémée Alexandre II.
11°. Ptolémée Alexandre III.
12°. Ptolémée Aulêtês, ou le Flûteur.

A ce douzieme Roi de la race des Lagides, ſuccéda immédiatement ſon fils Ptolémée Oſiris, ou Dionyſius, qui partagea le Trône, pendant cinq ans, c'eſt-à-dire juſqu'à ſa mort, avec ſa ſœur Cléopâtre. Celle-ci alors régna ſeule, puis épouſa Marc-Antoine, fut vaincue par Auguſte, & ſe donna la mort. Celles de ſes Médailles où ſe voit le mot ΟΣΑΝ, ont été frappées du vivant de ſon frere; & ce mot même en donne l'époque.

ΕΝΠΑΘΜΩΔΑ.

On lit ſur une Médaille de Septime-Sévere, ΕΝΠΑΘΜΩΔΑ. En faiſant de ATHMÔDAS un nom de Magiſtrat, & de ΕΝΠ un aſſemblage de lettres initiales, on étoit parvenu à croire devoir lire : Εφεσίων Νεωκόρων Πολις, ΑΘΜΩΔΑ. *C'eſt-là* (s'écrie un Antiquaire) *une vraie découverte pour tous les Savants, qui avoient été obligés de dire qu'ils ne pouvoient rien entendre à cette Médaille.*

J'accorde à cet Antiquaire que les Savants n'y ont rien entendu; mais je dois lui faire obſerver que lui-même n'y entend rien : car très-évidemment cette inſcription ne ſignifie autre choſe que :

ΕΝ ΠΑΘΜΩ ΔΑσμος.

*In Pathmo Tributum.*

Ainſi cette Médaille n'eſt autre choſe qu'une piece de tribut de l'Iſle de Pathmos. C'eſt ici le cas plus que jamais, de ſe rappeller l'important principe que

j'ai établi, en ſoutenant que toutes les fois qu'un mot forme un ſens raiſonnable, c'eſt une témérité d'en faire un compoſé d'initiales. L'étrange abus qu'on avoit fait, par cette voie, des deux mots ſi clairs, εν Παθμω, fait aſſez voir qu'on ne ſauroit trop inſiſter ſur ce principe.

## A Σ.

Sur une Médaille d'Antiochus, frappée à Tyr, on trouve ce mot AΣ. On s'eſt déterminé à faire de ce mot AΣ un aſſemblage de deux lettres initiales, que l'on interprete : A. ΣΥΡΙΑΣ, c'eſt-à-dire premiere Ville Syrienne, ou Métropole de Syrie. Je trouve qu'on s'eſt rendu un peu trop légérement à cette conjecture ; & je ſoutiens que *as* n'eſt autre choſe ici que le ſurnom Tyrien donné à Antiochus, ſurnommé *le Dieu.* En effet, AS eſt le nom de Dieu en une infinité de langues, tant Européennes qu'Orientales. C'eſt delà que les Grecs ont fait leur *As-Ylon*, mot compoſé de *As*, Dieu, & de *Ylê*, bois, forêt. C'eſt pourquoi Virgile remarque que Romulus donne ce nom d'*As-Yle* a un Luc ou bois conſacré à la Divinité :

..... *Hinc lucum quem Romulus acer Aſylum.*

Les Babyloniens appelloient Dieu *As*, puiſqu'ils donnoient ce nom au feu, qui étoit leur Divinité. Les Hébreux appellerent auſſi le feu *As ;* mais ils auroient cru partager l'idolâtrie des Chaldéens, en don-

nant ce nom à Dieu. On retrouve ce mot *As*, avec le double ſens de Dieu & de Soleil, dans le *Mithr'As* des Perſans. *Æs*, ſignifioit Dieu chez les anciens Toſcans & Tyrréniens, comme on le peut voir chez Suétone, *Vie de Céſar-Auguſte*, Ch. 97, & chez Heſychius : & ces peuples tenoient ce mot des Phrygiens & des Scythes, ſelon le docte Jean Ihre, au mot Gothique & Celtoſcythe *As*, Dieu. Ainſi Antiochus, ſurnommé en Grec *Théos*, & en Latin *Deus*, c'eſt-à-dire *le Dieu*, étoit ſurnommé *As*, à Tyr. Voilà le mot de l'énigme.

## M A C. A U G.

Une Médaille de Néron repréſente un très-bel édifice, avec ces ſix lettres MAC. AUG. On les a longtemps interprétées *Macellum Auguſti*, ou *Macellum Auguſtum*, c'eſt-à-dire *Boucherie d'Auguſte*, ou *Boucherie Auguſte;* ce qui s'entendroit de Néron, qui, en qualité d'Empereur, prenoit auſſi celles de Céſar & d'Auguſte. » Mais qui pourra croire (écrit le Pere Jobert) » qu'on ait deſtiné à une boucherie un ſuperbe bâti» ment à pluſieurs étages, qui ne paroiſſent nullement » diſpoſés pour la commodité ni des Bouchers, ni du » Peuple; qu'en un mot, on ait choiſi une Boucherie, » pour ériger à l'entrée, qui ne ſauroit être trop déga» gée, une belle ſtatue, ſoit à Auguſte, ſoit à Néron ?"

Fondé ſur ce ſcrupule, le Pere Jobert ſe jette dans le parti de ceux qui interpretent cette même inſcription *Mauſolæum Cæſaris Auguſti:* En effet, dit-il, Suétone, Chap. 100, marque le Mauſolée d'Auguſte *inter Flaminiam viam, Ripamque Tiberis.* C'étoit un édifice (obſerve cet Hiſtorien) qu'Auguſte avoit fait conſtruire de ſon vivant, dans l'année de ſon

ſixieme Conſulat; & ce fut-là qu'il fut dépoſé après ſa mort.

D'après ces indications hiſtoriques, je ſuis porté à croire que Néron eut la vanité de ſe faire conſtruire un Mauſolée ſemblable de ſon vivant; & comme l'uſage s'étoit introduit de diviniſer les Empereurs après leur mort, il fit mettre pour inſcription :

MAC*arion* AUG*uſtum.*

Comme qui diroit :

*Siege de l'Apothéoſe Auguſtale.*

Car les Latins n'avoient aucun mot pour déſigner cette ſorte de Béatification qu'on décernoit aux Empereurs; & ils étoient contraints d'employer pour exprimer cela, des expreſſions Grecques latiniſées, telles que *Makariſton*, *Apotheôſis*, &c. Au reſte, Néron étant mort chargé de la haine publique, n'eut point les *honneurs divins* qu'il s'étoit promis. Il fut ſimplement dépoſé, par ſes deux nourrices & par une Courtiſane, dans le tombeau des Domitiens. Quoi qu'il en ſoit, cette Médaille de Néron, au revers inſcrit MAC. AUG., me paroît trouver la ſolution la plus naturelle dans l'hypotheſe que je propoſe.

SAC.

## SAC. PER. IS.

On a déterminé, ſans conteſtation, que le premier de ces trois mots ſignifie SAC*ra*, & le troiſieme IS*elaſtica*. Mais on héſite à croire que le ſecond ſignifie PER*petua*. En effet, cette expreſſion déſigneroit des fêtes continuelles; & l'on ne peut, ſans violence, entendre par-là des fêtes qui reviennent tous les ans. Mais la difficulté ſera levée, ſi en ſe rapprochant encore plus de la teneur de l'inſcription, on traduit PER*ennia*. En effet, *Perennis*, comme l'obſervent les Grammairiens, eſt compoſé de *per* & de *annus*, comme qui diroit, *per annos omnes*. Ainſi *Perennia ſacra*, ce ſont des fêtes ou jeux ſacrés qui reviennent tous les ans; & ils ſont ainſi nommés par oppoſition aux jeux ſéculaires, qui reviennent tous les cent ans. Ciceron a clairement diſtingué l'expreſſion *perpetuus* d'avec l'expreſſion *perennis*, en donnant à la révolution des étoiles, c'eſt-à-dire à la grande année, le nom de *perennis*, & celui de *perpetuus* à leur cours non-interrompu : *Perennes & perpetui curſus ſtellarum*. Cic. L. II, De Nat. Deor. J'avoue qu'on a quelquefois abuſé, dans

l'application, de ce mot *perennis*, en l'employant dans le ſens de *continuus* & de *perpetuus*. Mais un abus n'eſt pas une regle; & il ſuffit du ſimple bon ſens, pour reconnoître que dans l'inſcription SAC. PER. IS, PER*ennia* ſe prend dans le ſens propre, dans le ſens le plus analogue à ſon étymologie.

## APT. ΣEBA.

Seguin, p. 63, rapporte une Médaille à tête de femme, avec la légende APT. ΣEB. Au revers eſt un Cerf, ſans légende, ni exergue. Il interprete la légende de la tête, APTεμις ΣEBAστή. Mais il attribue cette dénomination à Livie, femme d'Auguſte; ce que je ne crois nullement fondé en raiſon. En effet, je trouve deux autres Médailles parfaitement analogues à celle-ci, & qui concourent comme à l'envi à déterminer ſon application. L'une eſt celle rapportée par Occo, p. 474, où on lit: CORNELIA SALONINA AUGUSTA. Or le revers de cette Médaille porte: JUNONI. CONS. AUG., avec la repréſentation d'un Cerf. Le Pere Hardouin, d'autre part, a fait graver une Médaille qui repréſente l'Empereur Gallien, mari de *Cornelia Salonina Auguſta;* & le revers de cette derniere Médaille repréſente également un Cerf, avec cette légende: JUNONI. CONS. AUG. Il eſt donc manifeſte que la Médaille APT. ΣEBA, rapporté par Seguin, regarde cette même Impératrice, dont le ſymbole de race étoit probablement un Cerf;

& comme le Cerf étoit auſſi le ſymbole de Diane (*), cela donna lieu de déſigner allégoriquement, & par flatterie, cette Princeſſe ſous le nom de la Diane Auguſte. Ceux qui ont quelque teinture du rapport du nom au ſymbole, & de l'uſage fréquent qu'en ont fait les Anciens, m'accorderont aiſément que le Cerf devoit ou pouvoit être le ſymbole de la femme de Gallien, en qualité de Cornelia, nom dont la racine eſt *cornu*, en Grec, *Keras* : or l'analogie de Corne & de Cerf eſt aſſez ſenſible ; & delà vient le nom de Corinne, donné à une ſorte de petit Cerf, que l'on range dans la claſſe des Gazelles. Il eſt donc à préſumer que dans la famille Cornelia, les femmes prenoient un Cerf pour ſymbole, comme les hommes un foudre, témoin la branche des Scipions ; ou bien un cavalier ſur une Chevre, comme la branche des Cethegus ; ou bien une tête de Bélier, comme *Quintus Cornelius Augur.* Pour en revenir aux trois Médailles dont nous venons de parler, je maintiens que toutes trois ont rapport à Cornelia Salonina Auguſta. La premiere, rapportée

(*) Le Cerf eſt le ſymbole onomatique de Diane, parce que *hart*, en quelques idiômes, en Anglois, par exemple, ſignifie un Cerf, & que *Artemis* eſt l'un des noms de Diane.

par Séguin, fait alluſion à l'avénement de cette Princeſſe à la dignité Impériale, ce qu'exprime très-bien l'inſcription ingénieuſe de Diane Auguſte, *Artemis Sebaſté*. Les deux autres ſont des Médailles ex-votives, frappées par l'ordre de Gallien, pour remercier la Junon tutélaire de ſa femme, qui venoit d'échapper à quelque grand danger, c'eſt-à-dire, ſelon toute apparence, à quelque maladie. Voyez ce que j'ai dit ſur la Médaille *Julia Auguſta Junonem*, vers la fin du Ch. III^e.

## GALLIENÆ AUGUSTÆ.

C'eſt ici le déſeſpoir des Antiquaires. Il n'y a point d'efforts qu'ils n'aient faits pour expliquer cette légende à terminaiſon féminine, dans la fameuſe Médaille d'or à tête de Gallien, avec cette autre légende au revers: *Ubique pax.*

Les uns ont cherché s'il n'y auroit pas moyen d'en faire honneur à la femme de Gallien; mais la tête virile qu'offre cette Médaille, & les traits bien connus de Gallien, réfutoient trop puiſſamment cette prétention, que ſa ſeule biſarrerie & mille incompatibilités ſuffiſoient pour exclure.

Le Pere Hardouin, dont on peut dire, en fait de Médailles, que *réglant tout, il brouilla tout*, met ici en uſage ſon hypotheſe des *initiales à ſuite arbitraire*, pour transformer le mot *Auguſtæ*, & la légende du revers *Ubique pax*, en une phraſe compoſée d'autant de mots que ces quatre mots contiennent de lettres. Il explique, dis-je, ainſi la premiere légende: » GAL-

» LIEN*o Auguſto Edua* AUG*uſta*, *Urbis Serva-*
» *tori*, T*riumphalem* A*rcum* E*rexit.* Et la ſeconde, il
» l'interprete de cette ſorte : V*ictoria* BI*ſuntina* QU*ie-*
» *tem* E*duæ* P*eperit*, A*uguſti* X (id eſt *Decennalibus*).
» Il ajoute, à l'appui de cette biſarre interprétation :
» B*iſuntini ſunt quos hodie vocamus*, les Beſançonnois
» en Franche-Comté ; *quorum Nummus argenteus, etiàm*
» *ſæculo* XIII, *inſcribitur* BISUNTIUM. *Primus ille*
» *annus Gallieni fuit, ut Decennalia ſignificant : Et*
» *prima ea ſimplexque victoria ; cùm bigæ pictæ ſint, non*
» *quadrigæ.* »

Cette interprétation du Pere Hardouin n'a point fait fortune, & eſt tombée dans le même diſcrédit que la plupart de ſes autres parodoxes ; ce qui ne ſurprendra perſonne. En effet, y a-t-il rien de plus abuſif que cette méthode de décompoſer un mot complet, & dont le ſens eſt entier, pour en faire un aſſemblage de mots, ſans autre regle que celle du caprice de l'imagination ? Et pour faire voir que le Pere Hardouin, qui a interprété de la ſorte des Médailles Romaines, antérieures aux Céſars pour l'époque des faits & de l'inſcription, n'a pas toujours cru lui-même à la certitude de ſes propres principes ; c'eſt qu'en expliquant

la Médaille d'or THEODOBERTIA, au revers JOHANNES, (Note 10 de la 17e. Section du 33e. Livre de Pline,) il établit comme une regle par lui découverte, qu'avant Théodoſe, on ne trouve point de légende de revers compoſée d'un aſſemblage de lettres qui forment en apparence un nom propre, comme *Johannes*, *Bonifatio*, &c. ou bien un nom de Ville; mais ſeulement des légendes qui, par l'aſſemblage artificiel des lettres, paroiſſent compoſer un ſimple mot Latin, ou une ſentence, comme, par exemple, *Pax ubique*, &c. Or nous avons vu plus haut par les Médailles Républicaines de Cethegus & de Rullus, que le Pere Hardouin tranſporte ſans ſcrupule, & avec une inconſéquence manifeſte, aux temps républicains, une regle dont lui-même fixe la date au temps de Théodoſe : ce qui démontre combien la méthode de ce Savant, adoptée cependant par quelques perſonnes, eſt contradictoire & chimérique.

Paſſons à l'interprétation du Pere Jobert. Celui-ci ne voit dans les deux légendes *Gallienæ Auguſtæ* & *Pax ubique*, qu'une raillerie fine, & dont il n'a, dit-il, remarqué aucun trait dans les autres Antiques : tellement qu'il en fait une Médaille ancienne d'un genre unique,

unique, une Médaille d'ironie, dont le but auroit été de repréſenter Gallien comme un efféminé, qui prenoit pour deviſe *Pax ubique*, pendant que, par ſa lâcheté & ſon indolence, l'Empire étoit déchiré par les trente Tyrans.

Voilà des explications bien différentes pour une ſeule Médaille : voilà des avis bien diſparates entre eux ſur un ſeul point. Conſultons ici le véritable Oracle, je veux dire l'Hiſtoire, & voyons ſi elle nous fournira une interprétation plus ſatisfaiſante & plus d'accord avec les principes que nous avons établis.

Trebellius Pollion, dans la vie de Gallien, obſerve que ce Prince n'étoit pas tellement abandonné à la molleſſe, qu'il n'eût des accès & comme des veines de vigueur ; témoin une guerre dangereuſe où il fut victorieux : *Victrix Gallieni pars fuit pluribus prœliis.... erat enim in Gallieno ſubitæ virtutis audacia.* Il remarque à cette occaſion, que ce Prince extermina ſubitement, d'autre part, toute la faction Biſantine, en l'inveſtiſſant avec ſes troupes, & en la faiſant maſſacrer ſans miſéricorde : & que, dans le même temps, il reçut la nouvelle que les Scythes avoient été repouſſés par

ſes Généraux hors des frontieres de l'Empire : *Per eadem tempora etiàm Scythæ, in Aſiâ Romanorum ducum virtute ac ductu vaſtati, ad propria receſſerunt.* Ce fut, dit Trebellius, à propos de ce moment de proſpérité, que Gallien ſe livra à l'oſtentation d'une pompe exceſſive, dont cet Hiſtorien donne le détail, pompe que Gallien chercha encore à prolonger & à rendre pour ainſi dire continuelle, en accumulant jeux ſur jeux, fêtes ſur fêtes, banquets ſur banquets, ſpectacles ſur ſpectacles, & demandant ſans ceſſe autour de lui : *Quæ voluptates paratæ ſunt? qualis cras erit cœna? quales Circenſes?* &c. Tellement que, chez Gallien, toutes les fonctions d'Empereur paroiſſoient ſe réduire à celles d'Ædile.

Il remplit, en effet, cette dignité, comme quantité de détails de ſa vie en font foi. Je penſe que ce fut d'abord ſous ſon Pere qu'il l'exerça, & qu'enſuite, lorſque la captivité de ſon Pere l'eut élevé à la majeſté Impériale, il ne jugea point à propos de ſe démettre d'un poſte pour lequel ſon goût pour les fêtes, les pompes & les ſpectacles, lui donnoit tant d'attrait. Et delà, ſelon moi, cette fameuſe Médaille du cabinet du Roi:

GALLIEN. Æ. AUGUST. Æ.

que je ne balance point à interpréter :

GALLIEN*us* Æ*dilis*. AUGUST*a* Æ*dilitas*.

Quant à la légende PAX UBIQUE, il faut la laiſſer ſubſiſter dans ſon entier. Elle eſt ſuffiſamment juſtifiée par l'Hiſtoire, qui atteſte, comme on vient de le voir, que Gallien crut un inſtant avoir pacifié l'Empire au-dedans & au-dehors. Au reſte, l'inſpection même du char repréſenté ſur le revers, annonce clairement un monument qui a rapport aux jeux du Cirque, & par conſéquent à l'Edilité; car ce char eſt conduit, non par une Victoire, comme ſe l'eſt figuré le Pere Hardouin, mais par un Génie aîlé, repréſentant le Génie de la courſe Currule. En effet, ce Génie qui d'une main tient les rênes des chevaux, tient de l'autre, non une couronne, ou une palme, ou un laurier, comme feroit la Victoire, mais un aiguillon pour hâter les deux courſiers, comme chacun peut le voir ici: (*Voyez Planche Iere.*, No. 3.)

C'eſt ſans doute, dans cette même circonſtance, &

dans cette ivreſſe de ſuccès, que Gallien fit frapper une Médaille à l'Allégreſſe, ALACRITATI, repréſentée par un cheval aîlé & bondiſſant, Médaille qui, juſqu'ici, étoit reſtée ſans explication ſatisfaiſante.

Achevons de juſtifier notre interprétation.

*Gallienus Ædilis. Auguſta Ædilitas.*

Je trouve deux autres Médailles d'Edilité, en des temps bien différents, où la lettte Æ, placée à la fin d'un nom propre, exprime pareillement le mot *Ædilis:* l'une appartient à un Sabinus, qui doit avoir été Edile ſous Néron; & l'autre, à un Sabinus, qui doit avoir été Edile ſous Conſtantius. Car du temps de Néron, nous voyons pluſieurs Sabinus, témoin Sabinus, frere de Veſpaſien, Sabinus le Déclamateur, contemporain de Séneque, un autre Sabinus, qui, chez Joſeph, figure dans la guerre de Judée, &c.; & d'autre part, nous voyons un Sabinus Conſul ſous l'Empereur Conſtantin, à qui ſuccéda Conſtantius. Le Sabinus Edile ſous Conſtantius, étoit probablement le fils ou le neveu de ce Sabinus, Conſul ſous Conſtantin. Or ces Sabinus devoient tous prendre pour ſymbole, à titre d'emblême

onomatique, un enlevement des Sabines. C'eſt pourquoi dans l'une & l'autre de ces Médailles, frappées à pluſieurs ſiecles l'une de l'autre, on voit ce même enlevement repréſenté au revers avec l'Exergue SABIN. Æ : c'eſt-à-dire, comme je n'en fais aucun doute, *Sabini Ædilitas*. Il n'eſt pas croyable combien on a débité d'extravagances pour expliquer & concilier ces deux Médailles, ſur leſquelles je me flatte qu'il n'y aura plus d'ambiguité.

ΣΙΔΩΝΟΣ ΘΕΑΣ.

Juſqu'à préſent on n'eſt point parvenu à expliquer cette Médaille Grecque, frappée à Sidon. Les uns ont rapporté ce ΘΕΑΣ à la Ville même de Sidon, comme une dénomination honorifique; les autres ont cru devoir en faire honneur à Europe, parce que cette jeune fille, qui eſt montée ſur un taureau dans cette même Médaille, leur a paru déſigner l'enlevement d'Europe : mais ici ce taureau n'eſt point repréſenté ſur la mer. Enfin, d'autres ont cru devoir lire ΣΙΔΩΝΟΣ ΘΕΑ ΑΣΤΑΡΤΗ : mais cette jeune fille, montée ſur un taureau, n'a aucun des attributs de Vénus, qu'on ſait être la même qu'*Aſtarté*. Quant à moi, je ne balance point à lire :

ΣΙΔΩΝΟΣ ΘΕος ΑΣ.

*Sidonis Deus As.*

Nous avons vu plus haut que *As* étoit le nom de Dieu chez les Tyriens, parce qu'ils adoroient la Force, ou Hercule. Or cette jeune fille, montée ici ſur un

taureau, n'eſt autre que la Force perſonnifiée, c'eſt-à-dire le ſymbole propre du Dieu des Tyriens & des Sydoniens, qui eſt le même qu'Hercule, & qu'ils honoroient ſous le nom de *As*, nom qui, dans une infinité de langues, ſignifie également Dieu ou Force. Voyez le docte Jean Ihre, au mot Gothique *As*, Dieu, & au mot Suédois moderne *Ask*, frêne. Au-lieu de *As*, la force, les Grecs diſoient IS, d'où les Latins ont fait *Vis*. On ſait que d'un idiôme à l'autre, A ſe change en I, comme *Ibrahim* pour *Abraham*, &c.

## SIDON ACHEM.

On connoît la Médaille, en caracteres Samaritains, qui porte une légende dont le ſens eſt *Simeon Princeps Iſraël* : au revers, une autre légende pareillement Samaritaine, & dont le ſens eſt : *Anno primo redemptionis Iſraël.* Voici cette Médaille. (*Voyez Planche Iere., N°.* 4.)

Ces caracteres Samaritains n'ont nullement inquiété les Savants, parce qu'ils en connoiſſent la valeur, & qu'il a été facile de convertir ces légendes Samaritaines, en légendes Hébraïques. Leur embarras a commencé, lorſqu'ils ont rencontré une autre Médaille, la même abſolument, quant à la légende du revers; mais chargée, de l'autre côté, d'une légende compoſée d'un moindre nombre de caracteres, caracteres d'ailleurs inconnus. La voici. (*Voyez Planche Iere., N°.* 5.)

Il manquoit aux Antiquaires, pour déchiffrer ces caracteres inconnus, de ſe douter 1°. que c'étoient des caracteres Grecs Aſiatiques; 2°. que ces caracteres doivent

vent ſe lire comme toutes les inſcriptions Grecques, de la droite à la gauche de l'inſcription, & non de gauche à droite, comme les inſcriptions Orientales; 3°. que l'inſcription n'eſt point rangée ſur deux colonnes, mais ſur deux lignes horiſontales, & que la ſéparation formée perpendiculairement par le tronc de l'arbre, doit n'être comptée pour rien. Avec ces trois renſeignements, chacun reconnoîtra avec moi que la légende du Palmier porte, en caracteres Grecs Aſiatiques, cette phraſe Syriaque : *Sidôn Achem*, c'eſt-à-dire *Sidonii Fratres;* & que, par conſéquent, la Médaille en queſtion eſt une piece de ſubſide fournie aux Juifs de Judée, par leurs freres les Juifs établis à Sidon. Ce ſubſide regardoit, ou l'entretien du Temple, ou quelqu'impôt particulier, au prix duquel les Juifs de Judée avoient probablement racheté leur liberté, & auquel ceux de Sidon vouloient bien contribuer, pour ſoutenir, ou la cauſe commune, ou la réparation des édifices de la Métropole nationale. Auſſi ces Juifs de Sidon ne font-ils aucune mention de *Siméon* dans leur Médaille; car ce Chef de la nation n'étoit reconnu qu'en Judée. Ils ſe contentent d'articuler que ce ſubſide eſt envoyé à ceux de Judée par leurs freres de Sidon. Ils prennent part, autant qu'il eſt en eux, à l'heu-

reuſe révolution d'Iſraël, en datant, comme leurs freres de Judée, *Anno primo liberationis Iſraël.* Mais prenez garde qu'au-lieu que ceux de Judée prennent au revers de la Médaille Samaritaine, pour ſymbole de leur patrie, une feuille de vigne, ce qui déſigne une vigne vive & ſur pied, ceux de Sidon, comme ſéparés de leur patrie, prennent pour ſymbole une grappe de tranſport. Ajoutez qu'au-lieu que ceux de Judée prennent pour ſymbole (de l'autre côté de la Médaille en queſtion) un Palmier vif, portant fruit, & muni de ſon écorce, ceux de Sidon, comme languiſſants dans un long exil, ne prennent, de ce côté-là, pour ſymbole, qu'un Palmier ſtérile, & dépouillé de ſon écorce. Tout ſemble donc conſpirer à juſtifier notre interprétation. Mais ce qui achevera d'en démontrer la juſteſſe, ce ſera la comparaiſon réfléchie de l'inſcription Sidonienne avec la Paléographie Hellénique. En effet, on ſe convaincra que le premier caractere, qui reſſemble à un P couché, en cette ſorte , n'eſt autre que le petit ſigma Grec ϲ, &, par conſéquent, que c'eſt la premiere lettre du mot Topographique indéclinable *Sidôn;* que le ſecond caractere eſt un *iota*, qui a conſervé la forme que pluſieurs nations Aſiatiques donnoient à leur *iod:* que la troiſieme lettre , n'eſt autre qu'un D couché;

que la quatrieme lettre eſt un *ômega* de forme quarrée, & tel qu'on en trouve encore dans quelques anciennes inſcriptions ou dans quelques anciens manuſcrits Helléniques, ſur-tout dans ceux qui nous ſont venus d'Aſie; & que la cinquieme lettre qui termine la premiere ligne, & qui eſt faite à-peu-près comme un 4 retourné, n'eſt autre choſe que l'N Hellénique, telle que les Grecs, établis en Syrie, dûrent s'habituer à la configurer : car vous remarquerez que cette N figurée ainſi en 4 retourné ( ), eſt préciſément l'inverſe de l'N Samaritaine, qui termine le nom propre *Siméon*, & qui eſt figurée ainſi .

A l'égard de la ſeconde ligne, que je dis être formée par le mot *Achem*, il eſt conſtant que la premiere lettre eſt un *Alpha*, mot qui, dans l'origine, ſignifie un *bœuf*. Auſſi cette lettre , qui conſerve ici les éléments de ſa figure primitive, repréſente-t-elle fort bien les trois proportions principales de la tête d'un bœuf, exprimée par trois lignes qui décroiſſent par ordre, & dont la plus longue, qui eſt la premiere, repréſente la plus grande largeur de la tête, comprenant le front, les oreilles & les cornes. La ſeconde ligne, qui occupe beaucoup moins de champ, exprime la

partie de la tête où ſont les yeux : enfin, la plus baſſe ligne, qui eſt la plus courte, exprime la partie de la tête où eſt la bouche de l'animal. Les Arabes ont ſimplifié ce caractere en le réduiſant à la premiere ligne, qu'ils ont un peu cambrée en cette ſorte ⌣. Les Grecs & les Latins l'ont moins ſimplifié ; mais par un abus ſenſible, ils l'ont renverſé en cette ſorte ⌶, & par la ſuite, ils ſe ſont encore aviſés de l'encadrer en cette ſorte  ; d'où eſt venu notre A ordinaire.

Le ſecond caractere du mot *Achem*, dans la ſeconde ligne de la Médaille Sidonienne, eſt bien évidemment le χ ou CH des Grecs. Il n'eſt perſonne qui, dans la lettre d'enſuite , ne reconnoiſſe l'*epſilon* (E), prolongé par un appendice ; ainſi qu'on en rencontre ſouvent dans les anciens manuſcrits. Enfin, la derniere lettre  eſt l'M des Grecs Aſiatiques, qui dûrent s'accoutumer à former cette lettre à-peu-près comme les Orientaux, en ſe contentant de lui donner une figure inverſe. Or les Hébreux, par exemple, donnoient à l'M cette forme  ; les Chaldéens donnent auſſi à l'M la figure d'un quarré irrégulier, en cette ſorte  : tous caracteres dont il ſera facile de reconnoître l'analogie avec l'M Grecque Orientale de l'inſ-

cription Sidonienne. Tout ce que je viens de dire, deviendra encore plus ſenſible, lorſqu'on ſera un peu plus familiariſé avec la Paléographie Grecque & Latine; connoiſſance abſolument néceſſaire à la Science des Inſcriptions, & ſur laquelle un Ouvrage récent, qui eſt venu à ma connoiſſance, apporte le plus grand jour: je veux parler des ſavantes *Recherches Diplomatiques*, qui viennent d'être imprimées par les ſoins de M. La Combe, Libraire à Paris, rue Chriſtine, & que tout Antiquaire ſera bien de conſulter.

Il me reſte à juſtifier pourquoi cette Médaille Juive Sidonienne eſt chargée, d'un côté, de caracteres Samaritains, &, de l'autre, de caracteres Grecs, quoique la légende écrite en caracteres Grecs ſoit une phraſe Syriaque. Je pourrois me contenter de répondre à cette difficulté, en prouvant qu'on rencontre pareillement des Médailles mixtes à légende Grecque d'un côté, & à légende Latine de l'autre, témoin la Médaille MAKEΔONΩN, au revers AESILLAS: & que quelquefois auſſi les Grecs, au-lieu de traduire le nom d'Auguſte par le nom Grec ΣEBASTOΣ, comme ils faiſoient le plus ſouvent, traduiſoient brutement *Auguſtus*, par AΥΘOΥΣTOΣ; ce qui étoit écrire

en caracteres Grecs un nom Latin. Mais je dirai de plus ici, que les Juifs de Sidon étoient des Commerçants, à qui les caracteres Grecs devoient être plus familiers que ceux même de Sidonie, puiſque ces caracteres Helléniques avoient généralement cours dans toutes les parties de l'Aſie commerçante. Ils dûrent donc les employer de préférence à tous autres pour la légende Syriaque, SIDÔN ACHEM, (*Sidonii Fratres*). Et quant à la légende Samaritaine, dont le ſens eſt *anno primo liberationis Iſraël*, comme ils la trouverent toute établie par les Médailles frappées en Judée, ils en reſpecterent la teneur qui étoit propre à jetter ſur eux quelque conſidération, & la conſerverent à deſſein dans la Médaille qu'ils frapperent à Sidon, ſe contentant d'affecter, dans le choix des ſymboles, une légere différence, dont je me flatte d'avoir complétement rendu raiſon.

Après une explication auſſi détaillée, auſſi claire & auſſi convaincante de ces deux Médailles, on me diſpenſera volontiers de perdre ici un temps précieux à réfuter l'incroyable aſſertion du Pere Hardouin, qui, tout en avouant qu'il n'a pu déchiffrer la légende, que j'interprete *Sidôn Achem*, a cependant la témérité

d'aſſurer que ces caracteres, inconnus pour lui, doivent ſignifier la même choſe que la légende qui répond à celle-ci dans la Médaille Samaritaine, c'eſt-à-dire *Simeon Princeps Iſraël.* Faiſons-lui grace de ce rêve, & ne nous amuſons point à combattre un fantôme.

# CHAPITRE V.

*Symboles Onomatiques, ou analogues au nom.*

JE ſuis, je penſe, le premier Ecrivain moderne qui me ſois apperçu que les ſymboles de la plupart des anciens Perſonnages, ainſi que les ſymboles des Cités, étoient preſque toujours relatifs à leurs noms; & j'en ai apporté un grand nombre de preuves dans le ſeptieme Chapitre de mes Origines Uriennes, bien avant que M. Court de Gebelin ne fît uſage des mêmes vues. J'y ai fait voir que le ſymbole de Macédon étoit un Loup, parce qu'en Egypte, Macédon ſignifie un Loup; que le ſymbole d'Anubis étoit un Chien, par la raiſon qu'Anubis ſignifie un Chien; que le ſymbole de Turnus, étoit une Urne; celui de Nilée, les Bouches du Nil; celui des Locres Heſpériens, un Heſperus, ou étoile du ſoir; celui de l'Artiſte *Sauros*, un Lézard; celui de l'Artiſte *Batrakhos*, une Grenouille; parce que *Batrakhos* ſignifie Grenouille, & *Sauros*, Lézard, &c.

Dans l'Ouvrage actuel, j'ai fait voir, ci-deſſus, qu'en

qu'en vertu d'un rapport ſemblable du nom au ſymbole, l'emblême de Cethegus étoit un Cavalier monté ſur une Chevre ; & celui de divers Sabinus, un enlevement de Sabines.

Achevons d'expliquer par ce principe ſi fécond, pluſieurs Médailles antiques. On trouve dans les Familles de Patin, p. 174, une Médaille de la Famille Memmia, repréſentant une tête de Romulus. Cette Médaille fut frappée pour Caïus Memmius. La tête en queſtion eſt entre deux légendes poſées verticalement, dont l'une porte

C. MEMMIUS,

& l'autre,

QUIRINUS.

Quand on ſe rappelle que l'un des noms de Romulus étoit *Quirinus*, on comprend tout de ſuite pourquoi Caïus Memmius Quirinus avoit pour ſymbole une tête de Romulus.

Une Médaille de Quintus Cornélius, Augure & Général, repréſente une tête virile, armée de cornes de Bélier, par alluſion au nom propre Cornélius. *Chez Patin, p. 93.*

Une Médaille de Celſus le Trivir, & de Lucius Papius, *chez Patin, p. 196*, repréſente, d'une part, un triomphe perſonnifié, ſymbole Onomatique de Celſus, qui proprement ſignifie exhauſſé, exalté (*) en gloire; & de l'autre, elle repréſente une Aigle, qui, par ſon attitude, témoigne s'indigner de voir une Hyene renverſant un flambeau pour l'éteindre. C'eſt un ſymbole parlant du nom propre *Papius*, formé de l'interjection religieuſe *Papæ!* Cette interjection s'employoit à la vue d'un ſacrilege, d'une action impie. Or le comble du ſacrilege, chez les Romains, c'étoit que le feu ſacré s'éteignît. Ce feu ſacré eſt ici ſous la garde d'une Aigle; ce qui fait voir qu'il s'agit du feu ſacré de Rome, & par conſéquent que le ſymbole en queſtion regarde un Romain. L'Hyene eſt le ſymbole de l'inondation, de la ſubmerſion du Déluge, & par conſéquent de l'extinction du feu. Il n'eſt point dit dans la Médaille, que Lucius Papius fût *Trivir;* cette

(*) Celſus ſignifie porté au Ciel, ou qui atteint le Ciel; c'eſt la définition emphatique de la Victoire: ce qui fait dire à Horace:

*Palmaque nobilis*
*Terrarum Dominos evehit ad Deos.*



965657A

qualification n'eſt donnée qu'à Celſus : & s'il s'agiſſoit ici d'une Médaille ou d'une Monnoie chargée des noms des Trivirs, il s'y trouveroit trois noms, ou un ſeul pour les trois, & non pas deux ſeulement. Ainſi cette Médaille à ſymbole Onomatique a été faite d'après quelqu'ancienne dédicace faite en commun par Celſus, & par Papius : car, encore une fois, les Médailles ont ſuccédé aux Ecuſſons, Médaillons & autres Types conſacrés dans les Temples; & l'origine de cette mode des Médailles eſt manifeſtement poſtérieure à Pline, puiſqu'il n'en parle point dans le Livre où le ſujet même le forçoit d'en parler. Voyez ſur le ſacrilege d'éteindre le feu, tant chez les Perſes que chez les Romains, mes *Origines Uriennes*, p. 38, note 41, & p. 256.

Le Pere Hardouin ne s'eſt nullement douté que dans cette Médaille, le Triomphe perſonnifié par une tête couronnée de laurier, & par un trophée, ainſi que par la légende TRIOMPUS, appartenoit, en qualité de ſymbole, au Trivir Celſus, dont le nom eſt rejetté au revers dans la partie ſupérieure du champ, parce que ce nom auroit été gêné de l'autre côté par la légende ſymbolique. Tout l'avertiſſoit, au ſurplus, que ces mots Celſus III VIR ne pouvoient appartenir à Lucius Pa-

pius, nom dont celui de Celſus eſt ſpécialement diſtingué, non-ſeulement par l'eſpace qu'occupent l'Hyene & l'Aigle, mais encore par la ligne de ſéparation, tracée horiſontalement ſous ces deux figures, ligne qui détermine l'Exergue : en ſorte que Celſus eſt dans le champ du revers, & Lucius Papius dans le hors d'œuvre, immédiatement au-deſſous de l'Aigle & de l'Hyene. Comment donc le Pere Hardouin a-t-il pu ſe figurer qu'il falloit renverſer toute l'ordonnance de l'inſcription, & lire *Lucius Papius Celſus Trivir?* Voici l'unique but de ces étranges témérités : c'étoit de faire du mot TRIUMPUS, un aſſemblage d'initiales, & de tranſporter, à tel-prix que ce fût, cette Médaille Républicaine à l'Empereur Trajan ; en cette ſorte : TR*ajani* I*mperatoris* V*ictoria* M*axima* P*eperit* V*rbi* S*ecuritatem.* Si l'on conſidere, en outre, que le Pere Hardouin a pris l'Hyene de la Médaille pour une Louve (ſymbole de Rome, auſſi-bien que l'Aigle), & qu'il a cru que cette Louve étoit là pour éteindre le flambeau de la ſédition, on avouera qu'il a fait à-peu-près, ſur une ſeule Médaille, toutes les mépriſes qu'on pouvoit faire.

Une Médaille d'argent de la Famille *Pomponia*, porte une tête de Quintus Pomponius Muſa, comme la légende le donne à connoître, ou, comme d'autres prétendent, une tête de Numa Pompilius, dont la Famille de Pomponia ſe diſoit deſcendre. Au revers eſt un Hercule jouant de la lyre, avec cette légende, diviſée en deux colonnes:

HERCULES
MUSARUM.

Le rapport du nom au ſymbole, eſt ici tellement ſenſible, que le Pere Hardouin eſt inexcuſable d'avoir été chercher l'explication de cette Médaille ſi loin de ſon véritable ſens. L'Hercule des Muſes, ou l'aſſemblage de la Force & des Arts, étoit à la vérité une allégorie des plus familieres aux Romains: & l'on appelloit ainſi une idole d'Hercule conduiſant les Muſes; un Hercule autour duquel, & ſous la protection duquel furent rangées les ſtatues des neuf Muſes que Ful-

vius Nobilior fit venir d'Ambracie, l'an 666 de la fondation de Rome. Cet Hercule fut auſſi nommé *Muſagête*, par la même raiſon. Voyez ſur ce fait, Pline, L. XXXV, Chap. 10, & le Rhéteur Eumene, dans ſa harangue *Prò Reſtaurandis Scholis*, N°. 7. Mais l'exiſtence de ce ſimulacre, connu dans Rome ſous le nom de *Hercules Muſarum*, empêche-t-elle le rapport évident de cette même deviſe avec le nom propre *Muſa?* Et pouvoit-ce être ſérieuſement que le Pere Hardouin prétendoit que dans la Médaille en queſtion, l'inſcription HERCULES MUSARUM devoit s'interpréter HERCULE*s Signis* MUS*arum* A*mbracienſibus* R*omuli* V*rbem* M*uneravit?*

C'eſt ici, plus que jamais, qu'il faut ſe rappeller le principe que nous avons établi ; ſavoir, que toutes les fois qu'une légende préſente un ſens plein, raiſonnable, & directement analogue au type, c'eſt folie de vouloir en faire un aſſemblage arbitraire de lettres initiales.

Une Médaille, *chez Patin, p. 266*, repréſente une tête virile nue, avec la légende, C. N. STAT. LIBO. Au revers, on lit dans l'exergue : *Sacerdos;* & au-deſſus, on voit un vaſe à faire des libations, avec ſa jatte, laquelle eſt dreſſée ſur ſon bord, comme c'eſt l'uſage dans un buffet ou dans une ſacriſtie. On s'eſt aviſé mal-à-propos de prendre cette jatte ainſi dreſſée, pour un bouclier. Cette erreur en a entraîné pluſieurs autres, témoin celle de M. Vaillant, qui interprete ici le mot *Sacerdos*, à la maniere du Pere Hardouin, par un aſſemblage arbitraire d'initiales en cette ſorte : S*olidum* A*uro* C*lypeum* E*duæ* R*eſtituori* D*onavit* O*rdo* S*acerdotum.*

Il étoit temps, ſans doute, de frapper ſur ces interprétations illuſoires, forcées, & monſtrueuſes, & d'établir à la place de toutes ces rêveries puériles, le principe évident *du rapport du nom au ſymbole ;* rapport qui, j'oſe le dire, eſt la clef de la majeure partie des énigmes antiques. Par exemple, ici, qui ne voit que l'exergue *Sacerdos*, ainſi que cette jatte

&

& ce vaſe à libations, ſont le ſymbole Onomatique du Perſonnage nommé *Libo ?* Cette Médaille, indiquée chez Patin, ſe trouve en original au Cabinet des Médailles de Sa Majeſté.

Déeſſe Flora, que le Caïus Clodius Veſtalis de la Médaille en queſtion, avoit été Prêtre Floral, mais non pas premier Pontife Floral : car en ce cas, il eût pris dans la légende la qualité de *Floràlis Primus*, comme nous avons vu Servilius le faire dans une Médaille dont nous avons traité ſur la fin du Chap. II^e.

Quoi qu'il en ſoit, le Pere Hardouin a commis la mépriſe la plus étrange, en ne s'appercevant point que *Veſtalis* étoit le ſurnom diſtinctif de *Caïus Clodius* le fils; ce qui lui eût ouvert les yeux ſur le rapport du nom au ſymbole, ſi évident dans cette Médaille. On ne peut donc que gémir ſur le génie paradoxal de ce Savant, lorſqu'on le voit ſoutenir que *Veſtalis* eſt ici une inſcription compoſée en partie d'un mot en toutes lettres, & en partie d'autres mots indiqués par de ſimples initiales, en cette ſorte :

VESTALes Incluſit Septis;

ce qui ſignifie, ſelon lui, que *Caïus Clodius, fils de Caïus Clodius, a fait rétablir l'enclos des Veſtales.* O abus pitoyable du ſavoir!

On trouve, *chez Patin, p. 40*, une Médaille repréſentant, d'un côté, une tête virile nue, avec la légende, *Quintus Labienus Parthicus Imperator.* Au revers, ſe voit un cheval, ſur les flancs duquel pend une eſpece de houſſe; cette houſſe paroît être une dépouille de Lion. Le revers de cette Médaille n'a ni légende, ni exergue.

On demande qui étoit ce Labienus. Je réponds que c'étoit celui qui avoit paſſé au ſervice des Parthes, & qui commanda leurs armées : comme on le peut voir chez Appien, dans ſes *Guerres Parthiques*, où il écrit que Labienus & Phraartes, Généraux des Parthes, perdirent une grande bataille contre Ventidius, Lieutenant d'Antoine. Les deſcendants de ce Labienus, ſe targuant de cette qualité de Général Parthique, qu'avoit eue leur ancêtre, ſuivirent, ſans doute, l'uſage indiqué par Pline; je veux dire qu'ils dédierent, dans quelque Temple de Rome, l'écuſſon à effigie de Quintus Labienus, avec ſa qualité de *Parthicus Imperator.* Et lorſque, par la ſuite, la mode s'introduiſit de frapper des Médailles d'après ces anciens

gue Celto-ſcythe moderne, je veux dire en Slawon, le verbe KRASÇ ſignifie expreſſément enlever, dérober. D'où je conclus que cette légende barbare CRAESAR, peint l'action d'Enée qui dérobe ſes Dieux aux flammes; comme fit auſſi Quintus Metellus, lorſqu'il ſauva ce même Palladium de l'incendie du Temple de Veſta : ce qui lui fit donner le ſurnom de *Pius*. Or c'eſt en vertu de ce ſurnom de *Pius*, qu'il prit l'image du pieux Enée pour ſymbole Onomatique, ainſi que la deviſe Phrygienne CRAESAR, dont juſqu'ici perſonne n'avoit donné l'explication. Cette Médaille eſt trop curieuſe pour n'en point mettre la repréſentation ſous les yeux du Lecteur. (*Voyez Planche Iere.*, N°. 6.)

Je penſe auſſi qu'on me ſaura gré de rapporter les Vers remarquables d'Ovide, ſur l'action qui mérita à Métellus, d'abord le ſurnom de *Pius*, & par la ſuite, l'écuſſon honorable, ſource de cette même Médaille.

OVIDE,

---

ſcythe moderne, ſignifie *petite chevre*, a été effectivement traduit en Grec dans ce même ſens par Tzetzès. Voyez le Pline de mon Edition, L. VIII, Ch. 40, Note 11, Tom. III, p. 456.

## OVIDE, Faſt. L. VI.

*Heu! quantùm timuêre Patres, quo tempore Veſta*
*Arſit, & eſt tectis obruta pene ſuis!*
*Flagrabant ſancti ſceleratis ignibus ignes,*
*Mixtaque erat flammæ flamma prophana piæ.*
*Attonitæ flebant demiſſo crine Miniſtræ;*
*Abſtulerat vires corporis ipſe timor.*
*Provolat in Medium : & magnâ*, ſuccurrite, *voce*,
Non eſt officium flere, *Metellus ait.*
Pignora Virgineis fatalia tollite dextris;
Non ea ſunt voto, ſed rapienda manu.
Me miſerum! dubitatis, *ait. Dubitare videbat*
*Et pavidas poſito procubuiſſe genu.*
*Haurit aquas, tollenſque manus*, ignoſcite, *dixit;*
Sacra vir intrabo, non adeunda viro.
Si ſcelus eſt, in me commiſſi pœna redundet;
Sit capitis damno Roma ſoluta mei.
*Dixit & irrupit. Factum Dea rapta probavit,*
*Pontificiſque ſui munere tuta fuit.*

On ſait aſſez la maniere biſarre dont le Pere Hardouin avoit tenté d'expliquer cette Médaille; je ne me répéterai point ici, l'ayant ſuffiſamment réfutée dans mon Commentaire ſur Pline, L. VIII, Ch. 48, Note 43, Tom. III, p. 516.

On rencontre chez quelques Curieux une Médaille repréſentant le buſte de Jules-Céſar, avec la légende DIVI IVLI. Au revers, ſe voit un Veau, au-deſſus duquel ſe lit pour légende, Q. VOCONIVS; & au-deſſous duquel ſe lit pour exergue, VITVLVS.

Comme derriere Jules-Céſar, qualifié ici de Dieu, il y a un bâton augural, je ſoutiens qu'il faut ſous-entendre SACERDOS ou AVGVR; qu'au revers, le mot VITVLVS n'eſt que le ſurnom de Quintus Voconius; & que ce ſurnom eſt placé en exergue ſous le ſymbole Onomatique, préciſément pour faire connoître l'analogie du nom au ſymbole; comme nous avons vu plus haut le nom de *Lucius Papius* inſcrit pareillement en exergue, ſous ſon ſymbole Onomatique. Ainſi la Médaille actuelle doit s'interpréter : *Quintus Voconius Vitulus Sacerdos Divi Julii.* Le ſurnom *Vitulus* étoit commun à pluſieurs familles Romaines; entr'autres, à la famille *Mamilia* : témoin Lucius Mamilius Vitulus, Conſul l'an de Rome 489, & Quintus Mamilius Vitulus, Conſul l'an de Rome 492.

Quoique cette Médaille ſoit un monument directe-

ment relatif à la famille Voconia, cependant le nom de Quintus Voconius Vitulus ne s'y voit qu'au revers, parce qu'il eſt juſte que la Divinité occupe la place d'honneur, & le Prêtre la place reſpectueuſe : obſervations qui ſervira de clef a beaucoup d'autres légendes.

Une Médaille de Géta, *chez Patin, p. 317*, porte un buſte de ce Prince, avec la légende SEPT. GETA CAES. PONT. Au revers eſt un Bœuf, au-deſſus duquel ſe lit STA. L'exergue de ce même revers porte BOV.

Cette Médaille a été interprétée de la maniere la plus biſarre par le Pere Hardouin, qu'il ſeroit, je penſe, ſuperflu de réfuter. Pour moi je n'y vois point d'explication plus claire & plus ſatisfaiſante que celle-ci. Je penſe, dis-je, que cette Médaille a été frappée à l'occaſion du Pontificat de Septimius Géta, déclaré Céſar. Auſſi ſon buſte occupe-t-il le côté d'honneur dans la Médaille. Le revers ne porte point de buſte, mais ſeulement le nom & le ſymbole Onomatique de ſon Collegue au Pontificat. On ne ſait, au reſte, de quelle ſorte de Sacerdoce il s'agit ici, la Médaille n'en diſant rien; & cette connoiſſance d'ailleurs n'eſt nullement eſſentielle à l'explication de la Médaille. Quoi qu'il en ſoit, il s'agit, dans le revers, d'un Collegue de Géta, au Sacerdoce; & ce Collegue ſe nommoit, comme je préſume, STA*tilius* BOV*illus*. En effet, les

noms tirés du Bœuf ou du Taureau étoient ordinaires dans la famille *Statilia.* Témoin T. Statilius Taurus, qui fut Conſul avec Céſar-Auguſte, l'an de Rome 728: & T. Statilius Siſenna Taurus, qui fut Conſul ſous l'Empire de Tibere, l'an 16^e^. de l'Ere Chrétienne. Le Bœuf qui ſe voit ici entre les deux mots abrégés STA & BOV, n'eſt donc autre choſe que le ſymbole Onomatique de Statilius Bovillus, Collegue de Géta au Sacerdoce.

On trouve *chez Patin, p. 209*, une Médaille d'argent de la famille Ceſtia. D'un côté eſt une tête d'homme, derriere laquelle on apperçoit une piece de monnoie marquée d'un T; ce qui ſignifie *Tribut*. Au revers ſe voit la figure de la Déeſſe *Sors*, qui préſidoit aux coups de dez; & pour qu'on ne s'y méprenne point, au-deſſous du buſte de cette Déeſſe, on lit le mot SORS, en toutes lettres. La légende du revers (car l'autre côté n'en a point) porte M. P LAET OR. CEST. S. C.; Ce que j'explique : M. P*ublius* LAET*us*, O*cricula-na*, R*omulia*, CEST*ius*. S*enatûs* C*onſulto*. Les mots *Ocriculana Romulia*, expriment l'ancienne & la nouvelle Tribu de Ceſtius. Ces circonſtances tirées de l'ancienne & de la nouvelle Tribu, ſont fréquentes dans la nomenclature Romaine; & M. Boindin en a recueilli nombre d'exemples. Il faut donc écarter ces deux circonſtances étrangeres au nom, & il ſe trouvera que le perſonnage en queſtion ſe nommoit Marcus Publius Lætus Ceſtius. L'Hiſtoire fait ſouvent mention des Ceſtius; témoin, entr'autres, Ceſtius Florus, Procurateur en Judée, l'an 64^e^. de l'Ere Chrétienne. Mais celui dont fait mention la Médaille actuelle, fut

probablement envoyé en Sicile, en qualité de Queſteur, ou de Prêteur, commis au recouvrement d'un tribut. C'eſt pourquoi ſa tête ſe voit ſur cette Médaille, qui n'eſt autre, ſelon toute apparence, qu'une des pieces de ce même tribut. En effet, j'ai déja fait obſerver qu'on permettoit aux particuliers, du temps de la République, de faire mettre leur image ſur les pieces de tribut, mais non ſur la monnoie publique; & il paroîtroit par cette piece-ci, qu'on ne leur permettoit point de faire mention de leur nom du même côté où étoit la tête, pour éviter toute reſſemblance avec les monnoies des Souverains. On ſouffroit ſeulement que leur nom fût mis au revers; & on y ajoutoit la légende S. C., c'eſt-à-dire *Senatûs Conſulto*, pour faire voir que ces pieces tributaires étoient frappées, non de l'autorité particuliere de celui dont on voyoit le buſte, mais de l'autorité du Sénat Romain. Et ces pieces de tribut, ainſi chargées de têtes de familles Romaines, devenoient par la ſuite des titres d'illuſtrations. Au reſte, on ne frappoit de ces pieces qu'en auſſi grand nombre qu'il y avoit de têtes contribuables dans la Province impoſée; & ces pieces ne paſſoient point dans le commerce, mais étoient envoyées au grand Monnoyeur, pour être refondues, & converties en monnoies cou-

rantes. On ne gardoit de chaque eſpece, qu'un certain nombre d'échantillons, qui d'ordinaire ſe conſervoient dans la famille du Perſonnage, dont le buſte étoit repréſenté ſur ces pieces, ou qui ſe diſtribuoient par faſte, aux Princes & Ambaſſadeurs étrangers.

Je trouve une autre Médaille de ce même Ceſtius, où, de tous ſes autres (*) noms, on ne lui donne que celui de Marcus Ceſtius. Cette fois-ci on ne voit point ſon buſte ſur la Médaille; mais à ſa place, on voit celui de la Déeſſe Cérès, tenant un flambeau allumé. Au revers, cette même Déeſſe Cérès eſt montée ſur un char attelé de quatre courſiers, tenant de la main droite les rênes du char, & de l'autre un flambeau allumé. La légende de la tête porte M. CESTI. V.S., & celle du revers, MVN. HENNA; c'eſt-à-dire, M*arci* CESTI*i* V*otum* S*olvit* MVN*icipium* HENNA; en François, *la Cité Municipale d'Enna acquitte le vœu de Marcus Ceſtius.* Ceci fait préſumer que c'eſt en

(*) Ces ſuppreſſions de prénoms ſont très-fréquentes, ſur-tout en ſtyle d'inſcription. C'eſt ainſi qu'on trouve quelquefois *Marcus Tullius Cicero*, quelquefois ſeulement *Marcus Tullius*, ou ſimplement *Tullius*, ou ſimplement *Cicero*, &c.

en qualité de Préteur que Ceſtius avoit été envoyé en Sicile ; car le vœu qu'il avoit fait à Cérès étoit ſans doute pour la fertilité de la Province, & c'eſt pourquoi ceux d'Enna acquitterent ſon vœu. La tête de la Médaille repréſente la Déeſſe à qui eſt fait le vœu, c'eſt-à-dire Cérès ; comme le revers repréſente le ſymbole de la Ville d'Enna, qui eſt une Cérès parcourant la terre ſur ſon char, un flambeau à la main.

Il me reſte à expliquer pourquoi, dans la premiere Médaille, Ceſtius prend pour ſymbole une Déeſſe *Sors*, avec l'inſcription *Sors*. Avant d'avoir découvert le principe fécond du *rapport du nom au ſymbole*, dans la plupart des Médailles, il eût été très-difficile de réſoudre cette queſtion ; mais ce renſeignement une fois donné, il eſt très-poſſible d'en venir à bout, en joignant à la connoiſſance de ce principe celle du ſens attaché au nom propre *Ceſtius*. Nous ſommes déja prévenus que ce nom propre doit avoir une analogie marquée avec le ſymbole qui y eſt annexé. Ce ſymbole eſt la Déeſſe *Sors*, laquelle préſide au ſort des dez ; ce qui fait dire à Horace, qu'on tire au ſort des dez la royauté du vin :

. . . . *Regna Vini ſortiere talis.*

Si préſentement la racine du nom propre *Ceſtius* ſe trouve ſignifier *un coup de dez*, ou *le ſort du dez*, il ſera démontré que le ſymbole en queſtion n'eſt autre que le ſymbole Onomatique de *Ceſtius*.

En effet, la racine de *Ceſtius* eſt le mot Celtique *Ceſt* ou *Caſt*, qui ſignifie expreſſément un *coup de dez*, le *ſort du dez*, &c.

Encore aujourd'hui, *Kaſte*, en Danois, ou, ce qui revient au même, en Anglo-Saxon, qui eſt un reſte du Celto-ſcythe, ſignifie *jetter le dez*, *tirer au dez*; d'où *Kaſt af to ſiter*, le coup de Carmes, ou des deux quatre au jeu de dez. Delà auſſi le mot Suédois, *Keſa*, élire; parce qu'autrefois les élections ſe faiſoient en tirant au ſort. Ceſtius eſt donc un nom propre Barbare latiniſé, & qui, dans l'origine, ſignifie *jet du dez*, *coup de dez*, *élection par le ſort*, &c. Auſſi Ceſtius prenoit-il pour ſymbole une Déeſſe *Sors*, avec la deviſe *Sors*. Pline, L. II, Chap. 7, atteſte que la Déeſſe *Sors* avoit un culte chez les Romains. Voici ſes paroles: *Adeoque obnoxiæ ſumus ſortis, ut* SORS *ipſa* PRO DEO *ſit, &c.* On entendoit par *Sors*, la même choſe

que Lucain entendoit par *alea fati*, le coup de dez du Deſtin :

*Cadat alea Fati,*
*Alterutrum merſura caput.*

C'eſt pourquoi nous diſons encore, le *ſort en eſt jetté*, comme pour dire, *les dez ſont hors du cornet, il n'y a plus à revenir ſur le coup.* C'eſt le mot de Céſar, lorſqu'il eut paſſé le Rubicon : *jacta eſt alea*, le ſort en ſoit jetté ; ce que Plutarque traduit : *le dez quelconque en ſoit jetté.*

On trouve quelquefois un Bélier ſur les Médailles d'Antioche. C'eſt le ſymbole Onomatique de cette Ville : car *Anthiokheô*, en Grec, ſignifie, je réſiſte, je ſuis revêche. C'eſt par la même raiſon qu'on voit un Bélier au revers de la belle Médaille d'Antinoüs, qui étoit jadis dans le Cabinet du Préſident de Thou, & qui, je penſe, eſt à préſent au Cabinet du Roi. La légende du revers, que le temps a beaucoup endommagé, porte, ſelon Caſaubon,

ΣΜΥΡΝΑΙΟΙΣ ΠΟΛΕΜΩΝ ΑΝΕΘΗΚΕ.

*Smyrnenſibus Polemon Fecit.*

Voici cette Médaille. (*Voyez Planche Iere.*, N°. 7.)

Or le nom propre *Antinoos*, ſignifie *eſprit revêche, eſprit contentieux ;* idée que rend fort bien le ſymbole du Bélier. Ainſi la raiſon pour laquelle la Ville d'Antioche & Antinoüs ont un Bélier pour ſymbole, eſt la même ; & qui explique l'un, explique l'autre.

# CHAPITRE VI.

*Des Amuletes, Pierres & Anneaux conſtellés, & autres Taliſmans chargés de Gravures magiques & ſuperſtitieuſes.*

PETRONE fait mention d'un anneau d'or conſtellé, c'eſt-à-dire incruſté d'étoiles de fer. C'eſt l'anneau qu'il prête à Trimalcion. *Annulus totus aureus, ſed plane ferreis veluti ſtellis ferruminatus.*

Ovide fait mention d'une certaine formule magique, qu'il appelle *Carmen auxiliare.* Pline, L. XXVIII, lui donne auſſi le même nom. Il paroît par un paſſage de Quintus Serenus, que c'étoit la fameuſe formule *Abracadabra* ou *Abraſadabra.* Voici les Vers d'Ovide, Métam. L. 7, V. 137.

*Neve parum valeant à ſe data gramina,* carmen
Auxiliare *canit, ſecretaſque advocat artes.*

Quintus Serenus enſeigne la maniere d'employer

jourd'hui, dans preſque tout l'Orient, on a recours à des pratiques magiques & ſuperſtitieuſes, dans les maladies où la ſcience du Médecin eſt en défaut. ABR'AS eſt compoſé de deux expreſſions antiques, Orientales; AS, Dieu dans la plupart des langues, tant Orientales qu'Européennes; & ABAR, fort, puiſſant, auxiliaire, en langue Hébraïque : ſur quoi il eſt à obſerver que ce ſont ſur-tout les charlatans Juifs, qui ont amené la vogue des Amuletes & des Taliſmans.

C'eſt certainement de leurs Livres iatro-magiques, que l'illuſtre Ticho-Brahé (qui, comme on ſait, avoit le malheur d'être livré à pluſieurs ſuperſtitions, entr'autres, à celles de l'Aſtrologie judiciaire & de la Divination,) avoit tiré nombre de figures, auſſi curieuſes à titre de recherches d'Antiquaire, que mépriſables à titre de découvertes relatives à la ſcience chimérique des Devins. Il conſuma bien du temps & bien des fatigues à ces Recherches, qu'il publia en 1592, ſous le titre de *Calendarium Naturale Magicum*, en ſe cachant ſous le nom de *Joannes-Baptiſta Groſchedel, ab Aicha.* C'eſt une grande eſtampe, aujourd'hui fort rare, de plus de trois pieds de haut, chargée

chargée d'une multitude de figures relatives à l'Aſtrologie, ſelon les principes illuſoires des Chaldéens, des Egyptiens & de certains Juifs. En écartant de ce monument biſarre de délire & d'érudition, tout ce qui n'a rapport qu'aux influences des aſtres, & aux prédictions que nos Peres ſe flattoient d'en tirer, on remarque dans ce laborieux Ouvrage nombre de choſes curieuſes, rares, ſavantes, & qui intéreſſent directement cette partie de la ſcience des Antiquaires qui concerne les Amulettes & les Taliſmans.

Par exemple, l'Auteur a eu ſoin d'y raſſembler tous les caracteres abrégés qui ont ſervi chez les différents Peuples, & dans les différents âges, à déſigner les Planetes, ainſi que les ſymboles uſités dans l'ancienne Magie aſtrologique, pour repréſenter les douze ſignes du Zodiaque : ce qui forme une eſpece de clef hiéroglophyco-aſtrologique, infiniment précieuſe pour tout Antiquaire.

Je crois donc rendre un véritable ſervice aux Amateurs, en dégageant ces riches & précieuſes recherches, du fatras obſcur des rêveries aſtrologiques dans leſquelles elles étoient enſévelies.

Ticho-Brahé diſtingue tous les caracteres repréſentatifs des Planetes, en caracteres ſigillaires, en caracteres graphiques, & en caracteres ſacrés ou hiéroglyphiques, en cette ſorte. (*Voyez le Tableau ci-contre.*)

De plus, Ticho voyant que les Chaldéens, qui croyoient les Planetes gouvernées par ces Eſprits céleſtes, que nous nommons Anges, avoient ſouvent repréſenté une Planete par le ſymbole propre au Génie qui y préſide, a ſavamment recherché quel Génie, dans leur ſyſtême, préſidoit à telle Planete, & quelle étoit le ſymbole ou hiéroglyphe propre à chacun de ces Génies. Cette recherche eſt certainement très-curieuſe, & précieuſe à l'art des Antiquaires, qui trouvent ſouvent de ces hiéroglyphes ſans en comprendre le ſens. Je crois donc devoir les rapporter ici, comme des matériaux eſſentiels à l'intelligence des Amulettes & Taliſmans qu'on peut rencontrer, & comme, au ſurplus, faiſant partie de la ſcience, juſqu'ici très-obſcure, des anciens Hiéroglyphes.

Ticho, dis-je, d'après le ſyſtême des Chaldéens, donne à l'Ange de Saturne, le nom de *Caſſiel;* à celui

MARS. LE SOLEIL.

A N 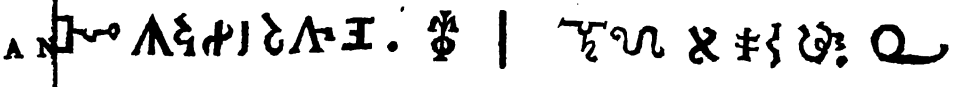

CARACTER LA LUNE.

DES 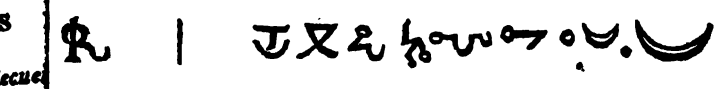

Recue

MARS. LE SOLEIL.

A

CARACTE E. LA LUNE.

DES 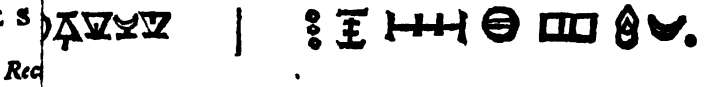

Rec

MARS. LE SOLEIL.

CARACT LA LUNE.

DES 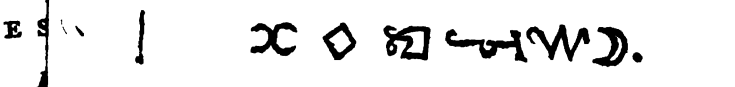

de Jupiter, le nom de *Sachiel;* à celui de Mars, le nom de *Samaël;* à celui du Soleil, celui d'*Anaël;* à celui de Vénus, le nom de *Raphaël;* à celui de Mercure, le nom de *Michaël;* à celui de la Lune, le nom de *Gabriël.*

Suit le Tableau des Hiéroglyphes, ou caracteres myſtiques & ſigillaires de ces Génies céleſtes, leſquels, dans les Amulettes & Taliſmans, figurent les Planetes mêmes auxquelles ils ſont annexés, & les repréſentent hiéroglyphiquement.

*CARACTERES Sigillaires & Hiéroglyphiques des Anges ou Génies des PLANETES, avec les noms de ces Génies.*

SATVRNVS.
CASSIEL. 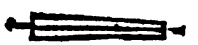

IVPITER.
SACHIEL. 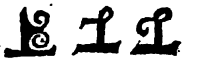

MARS.
SAMAEL.

MERCVRIVS.
MICHAEL. 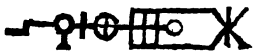

LVNA.
GABRIEL. 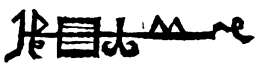

SOL.
ANAEL. 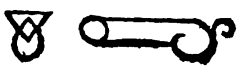

VENVS.
RAPHAEL.

En outre, Ticho réfléchiſſant que ſouvent, chez les Orientaux, les Planetes ſont repréſentées par leur tempérament ou eſprit, c'eſt-à-dire par les effets qu'on leur attribue ſur l'eſprit ou ſur la conſtitution morale de l'homme, il s'eſt attaché à recueillir ces noms qu'on donnoit à ces divers tempéraments ſuppoſés inhérents aux corps céleſtes, ainſi qu'à raſſembler les Hiéroglyphes par leſquels ces tempéraments ou humeurs des Planetes étoient repréſentés. Les voici :

*Spiritus Saturni.*

ARATRON.

*Spiritus Jovis.*

BETOR. 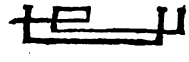

*Spiritus Martis.*

PHALEC.

*Spiritus Solis.*

OCH. 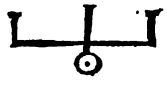

*Spiritus Veneris.*

HAGIT. 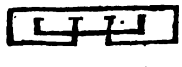

*Spiritus Mercurii.*

OPHIEL. 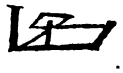

*Spiritus Lunæ.*

PHVL. 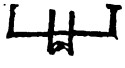

La ſcience, aujourd'hui purement curieuſe & amuſante, des Taliſmans conſtellés, eſt encore redevable à Ticho, des Tableaux Sigillaires des douze ſignes du Zodiaque. Ce Savant non-ſeulement a raſſemblé ces Taliſmans ou Sceaux des douze ſignes; mais encore il a recherché à quel ſigne chaque emblême appartenoit: tellement que dans le Tableau qu'il en a donné, on trouve chaque ſigne du Zodiaque annexé au ſymbole myſtique & magique qui lui eſt propre; en cette ſorte. (*Voyez Planche II.*)

J'aurois deſiré pouvoir dégager ces anciens Tableaux Sigillaires, de ce que la ſuperſtition des Modernes y a ajouté. Le nom de Jeſus, ainſi que pluſieurs légendes Latines & Grecques qui s'y trouvent, annoncent qu'on en a altéré la ſimplicité primitive. Les Tableaux Arithmétiques, en chiffres Arabes, qui ſe trouvent auſſi mêlés à travers les emblêmes de ces ſignes, & quelquefois dans le champ même du ſymbole, décelent l'interpolation; mais j'ai mieux aimé laiſſer ſubſiſter ce qui ſe voit de trop ici, que de m'expoſer au reproche d'avoir retranché quelque partie eſſentielle, ou ſimplement curieuſe. Il ſuffira de prévenir le Lecteur, qu'il fera bien de ne conſidérer comme

monuments d'antiquité dans ces Tableaux des douze ſignes, que les linéaments hiéroglyphiques qui les repréſentent.

Il n'en eſt pas ainſi des ſymboles ſigillaires des quatre Eléments, recueillis par le même Ticho. Il les a puiſés dans des ſources plus pures & moins altérées; & tout ce qu'il nous a donné à cet égard, eſt précieux. Auſſi eſt-ce avec confiance que j'en enrichirai ce Chapitre.

*Le Feu.*

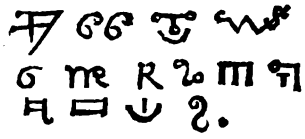

*L'Air.*

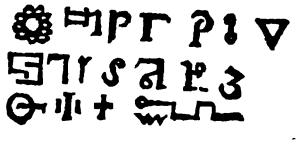

*L'Eau.*

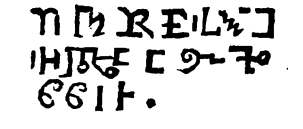

*La Terre.*

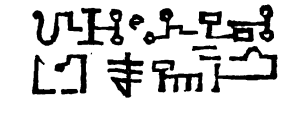

J'aurai plus d'une occaſion, par la ſuite, de faire voir de quelle reſſource eſt, dans l'interprétation des divers hiéroglyphes, la connoiſſance de ces divers ca-

racteres & ſymboles antiques, échappés comme par miracle au naufrage des ſiecles, & raſſemblés par un Homme illuſtre avec d'incroyables recherches, & au prix d'un grand travail, comme il le dit lui-même : *Hæc ſunt quæ ad Magiæ naturalis introductionem, magno labore & inveſtigatione.... coegimus, &c.*

CHAPITRE

# CHAPITRE VII.

*Examen & explication de deux Inſcriptions antiques : l'une Grecque, trouvée ſur le tombeau d'Homere ; l'autre Egyptienne ou hiéroglyphique, trouvée ſur le monument qu'on eſt convenu de nommer l'*ISIS DE TURIN, *quoique ce ne ſoit point une* ISIS, *mais une* HERM' ALETHE, *c'eſt-à-dire* LA SAGESSE VÉRIDIQUE.

AYANT pris connoiſſance de l'interprétation que M. de Peyſſonnel avoit donnée de l'inſcription trouvée ſur le tombeau d'Homere, je ne crus point devoir être de l'avis de ce Savant ; & je portai le même jugement ſur l'interprétation donnée par M. Paris. J'écrivis en conſéquence la lettre ſuivante à M. La Combe, auteur du Mercure de France.

„ Trouvez bon, MONSIEUR, que je n'approuve ni » la premiere ni la ſeconde interprétations qui ont » été faites de l'inſcription Grecque, trouvée ſur le

» tombeau d'Homere, & qui ſe trouvent dans le ſe-
» cond Mercure d'Avril de la préſente année 1773.
» Cette inſcription porte :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ

ΕΝΘΑΔΕ ΤΗΝ ΙΕΡΑΝ ΚΕΦΑΛΗΝ ΚΑΤΑΤΑΙΑ
ΚΑΛΥΠΤΕΙ
ΑΝΔΡΩΝ ΗΡΩΩΝ ΚΟΣΜΗΤΟΡΑ, ΘΕΙΟΝ
ΟΜΗΡΟΝ

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ.

» Quant aux deux Vers Alexandrins qui compoſent
» l'Epitaphe, il n'y a pas deux manieres de les ex-
» pliquer ; ainſi, d'après le ſentiment général, j'eſſaye-
» rai de les traduire ainſi, en deux Vers Latins :

*Sacrum hic terra caput, divinum condit Homerum,*
*Qui canit heroum laudes & fortia facta.*

» Mais pour ce qui eſt du commencement & de la
» fin de l'inſcription, on s'y eſt doublement mépris
» juſqu'à préſent ; tant ceux qui ont fait de *Smyrneou*
» une épithete d'Homere, contre la conſtruction de la

» phraſe, que ceux qui ont interprété *Boulos Smyr-*
» *neou* par Boulos de Smyrne. Dans ce dernier cas,
» il eſt conſtant qu'il faudroit *Boulos Smyrnaïos.*
» Voici donc une autre explication qui porte avec
» elle ſon évidence :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ
ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ.

» A la lettre :

*Bolus faciebat*
*Smyrnei ;*
*Bolus faciebat*
*Melitenſis.*

» C'eſt-à-dire :

*Ce fut fait par Bolus,*
*Fils de Smyrnée ;*
*Ce fut fait par Bolus,*
*Natif de Mélite.*

» On ſait qu'un nom propre au génitif, venant à

» la ſuite d'un autre nom propre au nominatif, indi-
» que le nom du pere. C'eſt ainſi que dans l'inſcrip-
» cription Grecque rapportée par Pline :

ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΝΕΘΗΚΕΝ,

*Nauſicrates Tiſameni dedicavit.*

» Tout le monde convient que *Tiſamenou* eſt le
» nom du pere de Nauſicrate, & qu'il faut entendre :

*Nauſicrates*, *Tiſameni* filius, *dedicavit.*

» Rien de plus commun, chez les Grecs, que cette
» ſouſtraction du mot *uïos*, fils, ou *thugatêr*, fille ;
» & cet uſage avoit paſſé des Grecs aux Latins. Ainſi
» de même que les premiers diſoient *Alkibiadês, o Kli-*
» *niou*, Alcibiades, fils de Clinias ; *Alexandros, o Phi-*
» *lippou*, Alexandre, fils de Philippe, &c. : de même
» auſſi les Latins diſoient, *Porcia Catonis*, Porcie,
» fille de Caton ; *Tullia Ciceronis*, Tullie, fille de
» Ciceron, &c. *Boulos Smyrneou*, ſignifie donc très-
» certainement ici, *Boulos, fils de Smyrnée.*

» J'ai l'honneur d'être, &c.

Cette nouvelle interprétation avoit à peine paru, que M. La Combe reçut deux Lettres, l'une directement adreſſée à lui pour lui-même, l'autre pour me faire remettre. Cette derniere étoit d'un Anglois, qui ne ſe croyant peut-être pas aſſez familiariſé avec notre langue, avoit pris le parti de m'écrire en Latin. Voici ſa Lettre, datée de Montauban en Quercy, le 27 Juin 1773. Cette Lettre, ni les trois ſuivantes, n'ont point encore été publiées.

Viro Doctiſſimo Domino Domino POINSINET DE SIVRY, Societatis Regiæ Lotharingorum Socio;

SWINNEUS, Societatis Reg. Lond. Socius,

*Salutem Plurimam.*

*Maximâ cum voluptate legi, Vir Optime, Literas quas de Homeri monumento & de inſcriptione ejus ad Dominum Lacombum ſcripſiſti; eas etiam legi conjecturas, quas celeberrimus iſte Medicus Paris,* (*)

(*) Alluſion à la Lettre de M. Paris, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, à M. La Combe, Auteur du Mercure de France, datée de Conſtantinople, le 18 Janvier 1773, & publiée dans le ſecond Mercure d'Avril de la même année. M. Paris y rapporte l'explication que M. de Peyſſonel a donnée de l'inſcription trouvée ſur le

*Conſtantinopoli, de eâdem Re vulgavit; &, licet mea de veſtrâ diſcrepet ſententia, nequeo tamen quin unius & alterius acumen in Re tam difficili collaudem & admirer. Quare verò ipſe aliter quam vos ſentiatis, opiner, breviter exponam: deinde ſi quid luminis ex tenebris iſtis elicere poſſim, id lucro apponendum cenſebo.*

*Placeat vobis, inprimis, ut inſcriptionem integram ante oculos veſtros reponam; deinde argumenta proferam mea, quibus niſus, è veſtrâ opinione diſſentiendum duco.*

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ

ΕΝΘΑΔΕ ΤΗΝ ΙΕΡΑΝ ΚΕΦΑΛΗΝ ΚΑΤΑ-
ΤΑΙΑ ΚΑΛΥΠΤΕΙ
ΑΝΔΡΩΝ ΗΡΩΩΝ ΚΟΣΜΗΤΟΡΑ
ΘΕΙΟΝ ΟΜΗΡΟΝ

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ.

---

tombeau d'Homere, & lui-même eſſaye de l'expliquer autrement. M. Poinſinet de Sivry a contredit ces deux explications, & en a apporté une troiſieme, conſignée dans le Mercure du mois de Juin.

*Dominus Paris opiniatur, nî fallor, æque ac tu, duplicem lectionem Prænominis* »ΒΟΥΛΟΣ" *integram eſſe conſervandam. Illuſtris verò Conſul veſter Peſſonellus, qui civitate Smyrnenſi moratur, mihi videtur ſenſum iſtorum Prænominum aſſecutus eſſe, cum dicit, Conſilium, vel Senatum Smyrnenſe* (»ΒΟΥΛΗΝ") *Homeri Memoriam voluiſſe in perpetuum conſecrare : igitur ſecundùm ejus ſententiam, hocce modo debet inſcriptio principium ſuum ſumere* »ΒΟΥΛΗ ΕΠΟΙΕΙ ΣΜΥΡΝΕΟΥ."

*Permittas mihi, Vir Colendiſſime, ut obſervantiúncu-lam quandam faciam, antequam longiùs progrediar, quâ Conſulis iſtius acutiſſimi conjecturam ſtabiliri poſſe mihi videatur. Dominus Paris, errore ſcilicet typographi in Epiſtolâ ad Dominum Lacombum ſignificare videtur, quòd* tres *in Græciâ Civitates Homeri natalitia ſibi vendicaverint. Ipſe verò affirmare auſim* ſeptem *Civitates Honorem eundem ſibi arrogaſſe, teſte hoc antiquo verſu.*

ΣΜΥΡΝΑ. ΡΟΔΟΣ. ΚΟΛΟΦΩΝ. ΣΑΛΑΜΙΣ.
ΧΙΟΣ. ΑΡΓΟΣ. ΑΘΗΝΑΙ.

*Miror verò* (*Pace tantarum Civitatum dixerim*) *quòd iſtæ*, ſeptem *Civitates de Homeri natalitiis contende-*

*rint, cùm prò certo habeatur, quòd Homerus ipſe per eaſdem Civitates victum mendicaverit!*

*Nunc autem ad ipſam inſcriptionem nobis revertendum.*

*In duabus Chartis Mercurialibus (ſcilicet tàm menſis Aprilis, quàm menſis Junii) verbum »καταταιω" mihi legenti occurrit. Quoniàm verò ipſe ſenſum ejuſdem verbi prorſùs neſciam, mihi perſuadere vellem, quod adverbium Grecum »καλαγαια" interponi debuerit: cenſeo, inſuper, quod »κοσμηλορα Θειον Ομηρον" in Chartis, & in ipſâ inſcriptione, ponantur pro »κοσμηλωρ θειος Ομηρος."*

*Si hæc mea ſententia de inſcriptione Homericâ tibi viſa ſit ſatis clara, Vir Scientiſſime; integra inſcriptio ſequentem in modum corrigenda eſſe debet:*

Βουλη εποιει Σμυρναιων
Ενθαδε την ιεραν κεφαλην καταγαια καλυπτει
Ανδρων ηρωων κοσμηλωρ θειος Ομηρος
Ευβουλος εποιει Μελιτας.

*Magnopere vellem ut, ſi occaſio aliquis inciderit, quâ Virum præclarum Dominum Paris, aut videas, aut illi Literas ſcribas, illî ſane dicas verbum Grecum »ΒΟΥΛΟΣ"*

*rariſſimè*

*rariſſimè mihi in Libris occucuriſſe, niſi in illis qui de Pharmaceuticis rebus tractant : » Βουλος " enim derivationem ſuam mihi ducere videtur à verbo » Βαλλω " : ſcilicet quandò Βουλον, vel potiùs Βολον ſumpturus eſt ægrotus, id nimirum in guttur ſuum jacit.*

*Viſ-ne verò mihi permittere ut Dominationi veſtræ meam ſententiam de hâc inſcriptione dicam? Ipſe opinor quòd inſcriptio iſta aut cujuſdam viri itinerantis, aut ſacerdotis Græci, ſit compoſitio. Quoniàm enim non ſuper ipſum monumentum, ſed in ſarcophago, inveniatur; procul dubio ingenii luſus eſt jocoſi, magis quàm antiqui ſculptoris opus.*

*Valeas.*

A Montauban en Quercy,
le 27e. Juin 1773.

Chez Monſieur Rey, Greffier,
rue de l'Hôtel-de-Ville.

Monſieur Swinne reçut de moi la réponſe ſuivante.

*Réponſe de M.* POINSINET DE SIVRY, *de la Société Royale de Lorraine, à M.* SWINNE, *de la Société Royale de Londres.*

*Paris ce 8 Juillet* 1773.

„ Je ne vois guere moyen, MONSIEUR, de pou-
„ voir vous accorder, non plus qu'à M. de Peyſſon-
„ nel, que dans ces mots :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ,

„ qui commencent l'inſcription trouvée ſur le tom-
„ beau d'Homere, le mot ΒΟΥΛΟΣ (*Boulos*) ne
„ ſoit pas un nom propre, mais l'équivalent de
„ ΒΟΥΛΗ (*Boulé*), c'eſt-à-dire de *Décret;* en ſorte
„ que ces trois premiers mots de l'inſcription puiſſent
„ ſignifier, comme vous le deſirez, *Décret* ou *Ar-*
„ *rêté du Sénat de Smyrne.* Ce n'eſt pas, MONSIEUR,
„ qu'il ſoit néceſſaire, comme vous paroiſſez l'inſi-
„ nuer, de changer ΒΟΥΛΟΣ, en ΒΟΥΛΗ, pour
„ lui faire ſignifier, *arrêt, décret, délibération,* &c.;
„ mais encore une fois, ſi vous prenez le mot ΒΟΥ-
„ ΛΟΣ dans cette acception, & ſi vous le rappor-
„ tez à ΣΜΥΡΝΕΟΥ dans le ſens de Smyrne; en

„ un mot; ſi vous interprétez ce préambule des deux
„ Vers de l'Epitaphe, dans le ſens de :

*Ce fut fait par ordonnance de l'Etat de Smyrne,*

„ il faut alors : 1°. que le génitif ΣMΥPNEOΥ, qui
„ ſe trouve expreſſément dans l'inſcription, puiſſe
„ être le génitif du nom qu'on donnoit en Grec à la
„ Ville de Smyrne : 2°. Il faut, en outre, que dans
„ les mots

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ,

„ qui terminent l'Epitaphe, ce mot, ΒΟΥΛΟΣ,
„ ſe prenne auſſi dans le ſens de ΒΟΥΛΗ, *Conſilium;*
„ & que ce mot ainſi expliqué & appliqué à ME-
„ ΛΙΤΑΣ, ne contrediſe point la ſignification que
„ vous lui avez donnée en premier lieu.

„ Or, d'une part, dans l'interprétation que vous
„ adoptez, le ſens de *Décret* que vous donnez au mot
„ ΒΟΥΛΟΣ, au commencement de l'inſcription, eſt
„ ſi peu fondé, que vous-même faites un nom pro-
„ pre de ce même ΒΟΥΛΟΣ, dans les trois mots

„ qui forment la ſouſcription de l'Epitaphe. Il eſt vrai, „ que cherchant, en quelque ſorte, à vous faire illu- „ ſion, vous métamorphoſez ici, de votre pleine au- „ torité, ΒΟΥΛΟΣ en ΕΥΒΟΥΛΟΣ : mais, MON- „ SIEUR, vous ſavez ſans doute qu'en fait d'inſcrip- „ tion, les *conjectures* & les *ſuppoſitions* ne prévalent „ point contre la *lettre*. Ainſi, de deux choſes l'une : „ ou *Boulos* n'eſt point un nom propre, dans l'une „ ni l'autre poſition; ou bien il eſt, au contraire, *nom* „ *propre*, au commencement, comme à la fin. Permet- „ tez-moi, MONSIEUR, de m'en tenir à cette der- „ niere opinion, & même de me flatter que vous „ ne tarderez point à l'adopter vous-même.

„ D'autre part, (& cette raiſon, j'oſe le dire, eſt „ dirimante,) il eſt impoſſible que ΒΟΥΛΟΣ ΣΜΥΡ- „ ΝΕΟΥ, ſignifie *ordonnance de Smyrne*, puiſque „ Smyrne, en Grec, ſe dit ΣΜΥΡΝΑ, au génitif „ ΣΜΥΡΝΗΣ, & que ce nom de lieu a, pour ſon „ compoſé, ΣΜΥΡΝΑΙΟΣ : d'où il n'y a pas „ moyen de dériver le ΣΜΥΡΝΕΟΥ de l'Epitaphe. „ J'en conclus invinciblement que ΣΜΥΡΝΕΟΥ „ n'eſt point ici un nom de Ville, mais le génitif du „ nom propre ΣΜΥΡΝΕΑΣ, Σμυρνεὺς, qui ſe décline

„ comme AINEAΣ, Αἰνέας, KINEAΣ, Κινέας, &c.
„ Vous ne ſauriez plus vous retrancher, MONSIEUR,
„ que dans ce je ne ſais quel ſcrupule que vous laiſſez
„ paroître pour admettre que *Boulos* ſoit un perſon-
„ nage, & que ce mot ait la phyſionomie d'un nom
„ propre. Vous vous croyez ſi ſûr de votre fait à
„ cet égard, qu'empruntant quelque choſe de la rail-
„ lerie de votre compatriote Swift, vous ſuppoſez
„ malignement que M. Paris, en qualité de Médecin,
„ n'a pas eu de peine à ſe familiariſer avec l'étrange
„ nom propre *Boulos*, y étant comme préparé par les
„ termes de pharmacie, *bol* & *bolus*. Pour moi, MON-
„ SIEUR, qui n'ai point l'honneur d'être Médecin,
„ & qui conſéquemment n'aurois pas la même excuſe
„ à fournir, j'avoue que je ſuis dès long-temps, mais
„ par une toute autre raiſon, apprivoiſé avec ce nom
„ *Boulos*. En effet, c'eſt le même, au changement
„ de déclination près, que le nom propre *Boulis*, nom
„ d'un fameux perſonnage Lacédémonien chez Plutar-
„ que, dans ſon *Traité de Politique*. De plus, on re-
„ trouve évidemment ce nom propre *Boulos* dans une
„ infinité de noms Grecs, qui n'en ſont que les com-
„ poſés, comme, *Eu-boulos*, *Cleo-boulos*, *Traſi-boulos*,
„ *Ariſto-boulos*, &c. Il faut encore vous tirer d'erreur,

„ même à l'égard de *Bolos*, que vous croyez n'être
„ uniquement qu'un terme de Pharmacie vulgaire : car
„ ſi vous vous donnez la peine d'ouvrir La Popeli-
„ niere, *Hiſtoire des Hiſtoires*, p. 148, vous verrez
„ ce qu'il dit, d'après Suidas, de l'Hiſtorien *Bôlos* de
„ Mendeſe, Philoſophe Pythagoricien ; ainſi que d'un
„ autre *Bôlos* de la Secte de Démocrite, & qui a écrit
„ ſur la Médecine: Or il eſt bon d'obſerver qu'en
„ Dialecte Eolique, *Bôlos* eſt abſolument le même
„ nom que *Boulos*, les Ecrivains Eoliens changeant
„ volontiers *ou* en *ô;* car c'eſt ainſi qu'ils diſent Μῶσαι,
„ au-lieu de Μουσαι, Λειπωσαι, au-lieu de Λειπουσαι,
„ &c. comme le fait remarquer l'*Appendix* de *Joannes*
„ *Grammaticus*, ſur la diverſité des Dialectes Helléni-
„ ques. Tout conſpire donc à prouver, MONSIEUR,
„ contre votre aſſertion, & contre l'opinion de M. de
„ Peyſſonnel, que dans l'inſcription dont il s'agit, *Bou-*
„ *los* eſt le nom de l'Auteur de l'Epithaphe d'Homere,
„ & que *Smyrneou*, qui ſuit, eſt le nom du pere de
„ *Boulos;* tellement qu'on ne peut ſe diſpenſer d'in-
„ terpréter ainſi ce préambule :

*Ce fut fait par Boulos, fils de Smyrneas.*

„ *Smyrneas* eſt un nom propre dérivé de *Smyrna*, qui

„ eſt l'un des noms de la myrrhe, & qui a été le nom
„ propre de pluſieurs Perſonnages : notamment de
„ *Smyrna*, femme de Théſée le Theſſalien; lequel Thé-
„ ſée, en conſidération de ſa femme, donna à la Ville
„ de Smyrne le nom qu'elle porte encore : d'où l'on
„ peut conclure que ce Perſonnage *Smyrneas*, qui
„ figure dans l'inſcription du tombeau d'Homere, en
„ qualité de pere de Boulos, n'a probablement aucun
„ rapport avec cette Ville de Smyrne; celle-ci, toute
„ ancienne quelle eſt, s'avouant poſtérieure à l'exiſ-
„ tence des noms propres tirés des diverſes dénomina-
„ tions de la myrrhe, puiſqu'elle-même rapporte ſa
„ fondation à une Princeſſe nommée *Smyrna*. D'ail-
„ leurs, que Smyrne ait été le berceau d'Homere,
„ comme elle l'a prétendu, malgré la réclamation de
„ ſix autres Villes, je ne vois pas que, même en pre-
„ nant ſur ſoi de lui adjuger cette palme, on puiſſe
„ en conclure que le nom de Smyrne doive figurer
„ dans l'Epitaphe d'Homere, trouvée à Néo, lorſque
„ l'inſcription qui ſubſiſte ne dit abſolument rien de
„ tel, & dit même évidemment toute autre choſe; à
„ ſavoir, *Boulos, fils de Smyrneas, faiſoit ceci*, &c.
„ C'eſt ainſi que l'ancienne inſcription rapportée par
„ Reineſius, p. 284,

ΑΓΑΣΙΑΣ. ΔΟΣΙΘΕΟΥ. ΕΦΕΣΙΟΣ, ΕΠΟΙΕΙ,

„ ne ſouffre point, & n'a jamais reçu d'autre interpré-
„ tation que celle-ci :

AGASIAS, DOSITHEI *filius*, EPHESIUS, FECIT.

„ Et il ne faut pas croire que le mot ΕΠΟΙΕΙ ne
„ puiſſe ſe placer qu'à la ſuite des circonſtances du
„ nom : au contraire, c'eſt une élégance & une ri-
„ cheſſe de tour, de le mettre immédiatement après
„ le nom, & de le faire précéder les circonſtances de
„ ce même nom.

„ C'eſt ainſi qu'on lit chez Pauſanias, *Eliac.* L. V :

Βοηθὸς δὲ ἐτόρευσεν αὐτὸ Καρχηδόνιος,

*Boethus autem ſculpſit illud, Carchedonius;*

„ Et dans l'Anthologie, L. IV, Chap. 6, l'inſcription
„ que fit Simonide pour le fameux Coloſſe de Rhode,
„ ne porte-t-elle pas :

Λάχης ἐποίει ὁ Λινδιος.

*Lachès fecit Lindius.*

„ Enfin,

» Enfin, chez le même Simonide, on trouve ex-
» preſſément le nom du pere d'un Perſonnage placé
» bien après le nom du Perſonnage même, & tout à
» la fin de la phraſe, préciſément comme dans l'Epi-
» taphe d'Homere. C'eſt de ſoi-même que parle Si-
» monide dans le paſſage allégué. Le voici :

Μνημη δ' ἔ τινα φημι Σιμωνίδη ἰσοφαρίζειν
Ογδοκονταέτει, παῖδι Λεωπρεπέος.

» A la Lettre : *en Mémoire, perſonne, je le ſou-*
» *tiens, à Simonide n'eſt comparable, dans ſa quatre-*
» *vingtieme année, fils de Leoprepès*, au-lieu de : *En*
» *fait de mémoire, perſonne, je le ſoutiens, n'eſt compa-*
» *rable à Simonide, fils de Leoprepès, quoiqu'âgé de*
» *80 ans.* Après des autorités auſſi évidentes & auſſi
» formelles, douterez-vous encore, MONSIEUR, que
» j'aye été fondé à interpréter *Boulos epoïeï Smyrneou*,
» par : *ceci fut fait par Boulos, fils de Smyrnée ?* A
» l'égard de la réforme que vous propoſez de faire
» dans les deux Vers de l'Epitaphe, je crois ne pou-
» voir trop inſiſter ſur l'axiôme, *qu'on ne doit rien*
» *changer dans une inſcription antique ; & que le premier*
» *devoir de l'Interprete eſt de s'en rapporter au texte.*

» Ainſi trouvez bon, MONSIEUR, que je réclame
» la leçon antique, Κοσμήτορα θεῖον Ὄμηρον, contre
» la leçon nouvelle Κοσμήτωρ θεῖος Ὅμηρος que vous
» propoſez : trouvez bon ſur-tout que, contre votre
» avis, je ne change rien au Κατ' Αἶα Καλύπτει de
» l'inſcription, & que je rejette impitoyablement vo-
» tre adverbe inuſité Καταγαιὰ, *ſubterraneiter.* Quel be-
» ſoin, MONSIEUR, de faire ainſi violence au texte,
» pour y lire ce qui n'y eſt point, quand ce qui s'y
» trouve eſt de la plus grande clarté? Dans ce Κατ'
» Αἶα Καλύπτει qui vous indiſpoſe, ne voyez-vous
» point que le Poëte, par élégance, a détaché la
» prépoſition Κατα de ſon verbe Καλύπτειν? Ne vous
» rappellez-vous point que ce verbe Κατα-Καλύπτειν
» eſt employé par nombre d'Auteurs, notamment par
» Platon, dans ſon Timée, & même dans ce paſſage
» célebre traduit par Ciceron : Κατα-Καλύπτονται, καὶ
» πάλιν ἀναφαινόμενοι, *à noſtro conſpectu obliteſcunt, &*
» *rurſùs emerſi, &c.?* Le Poëte, auteur de l'inſcrip-
» tion, n'a donc fait autre choſe que d'interpoſer par
» élégance le mot Αἶα, qui ſignifie la Terre, entre
» la prépoſition Κατα, & ſon verbe Καλύπτει; &
» par euphonie, il a joint cette prépoſition Κατά, au
» mot Αἶα, par la particule ſurabondante & paraſite

„ τε, qui n'ajoute ici rien au ſens, & dont la voyelle
„ s'élide devant une autre voyelle. Ainſi Καλα τὲ Αἶα
„ Καλυπλει a produit ce monſtrueux Καλαλαιὰ, dont
„ vous ne faites qu'un ſeul mot, & qui, préſenté de
„ la ſorte, n'offre, en effet, aucun ſens raiſonnable :
„ au-lieu que rien n'eſt plus clair que tout le Vers en
„ queſtion, par l'analyſe que j'en donne.

„ J'en reviens donc, MONSIEUR, a ſoutenir, &
„ je penſe l'avoir bien complétement prouvé, que
„ l'inſcription

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ,

Ε'νθάδε ἦν ἱερὰν κεφαλὴν καλὰτ' Αἶα καλύπλει
Ανδρων ηρωων κοσμήλορα θειον Ο'μηρον

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ,

„ ne ſauroit préſenter d'autre ſignification raiſonnable
„ que celle-ci :

*Bôlus fecit,*
*Smyrneæ filius,*

SANCTUM HIC TERRA CAPUT DIVINUM CONDIT
HOMERUM,
QUI CANIT HEROUM LAUDES ET FORTIA FACTA,

*Bôlus fecit*
*Melitenſis.*

„ C'eſt une Epitaphe enclavée, pour ainſi dire, „ & comme encadrée dans ſon annonce ; en ſorte „ que le nom de l'Auteur s'y préſente au commen- „ cement & à la fin ; là, avec le nom de ſon pere, „ ici, avec le nom de ſa patrie. Voilà tout le „ myſtere.

» J'ai l'honneur d'être, &c.

Je croyois cette diſpute terminée, lorſque M. La Combe me fit part de la Lettre ſuivante, qui lui avoit été adreſſée preſqu'en même-temps par M. C., en date de Paris, le 25 Juin 1773.

*Lettre de Monſieur D C., à M. LA COMBE, Auteur du* Mercure de France, *au ſujet de l'interprétation que M. POINSINET DE SIVRY a donnée de l'inſcription trouvée ſur le tombeau d'Homere.*

„ Permettez, MONSIEUR, que j'aye l'honneur de
„ vous adreſſer quelques réflexions ſur une Lettre de
„ M. Poinſinet de Sivry, que j'ai lue dans le Mercure
„ de Juin. Il déſapprouve, avec raiſon, les deux in-
„ terprétations qu'on a données de l'Epitaphe d'Ho-
„ mere, dans le Mercure d'Avril. Celle qu'il y ſubſ-
„ titue, eſt ingénieuſe; mais elle eſt ſujette à quelques
„ difficultés, qu'il ne trouvera pas mauvais que je lui
„ propoſe. Voici l'inſcription :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ
ΕΝΘΑΔΕ ΤΗΝ ΙΕΡΑΝ ΚΕΦΑΛΗΝ ΚΑΤΑΤΑΙΑ
ΚΑΛΗΠΤΕΙ
ΑΝΔΡΩΝ ΗΡΩΩΝ ΚΟΣΜΗΤΟΡΑ ΘΕΙΟΝ
ΟΜΗΡΟΝ
ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ

„ Il n'y a aucune difficulté ſur les deux Vers que

„ M. Poinſinet a heureuſement rendus par ce Diſtique
„ Latin :

*Sacrum hîc terra caput, divinum condit Homerum,*
*Qui canit heroum laudes & fortia facta.*

„ Mais il ne me paroît pas avoir été auſſi heureux
„ dans l'explication du commencement & de la fin
„ de cette inſcription. Voici comme il les a traduits :

*Ce fut fait par Bolus,*
*Fils de Smyrnée ;*
*Ce fut fait par Bolus,*
*Natif de Mélite.*

„ 1°. Tout le monde convient avec M. Poinſinet,
„ que, parmi les Grecs & les Latins, un nom propre,
„ ſuivi d'un autre nom propre au génitif, eſt celui du
„ fils. Mais il faut que ces noms ſe ſuivent immédiate-
„ ment, & ne ſoient ſéparés par aucun mot. L'inſcrip-
„ tion citée par M. Poinſinet : ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ
„ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΝΕΘΗΚΕΝ, eſt très-bien ren-
„ du par *Nauſicrates Tiſameni* (*filius*) *dedicavit.* Mais
„ elle ne prouve rien ici, parce que le verbe eſt après
„ le dernier nom, ſuivant l'uſage conſtamment ob-

„ ſervé dans les Auteurs & dans les Monuments. Si
„ Boulos étoit fils de Smyrnée, on liroit : ΒΟΥΛΟΣ
„ ΣΜΥΡΝΕΟΥ ΕΠΟΙΕΙ, & non pas, ΒΟΥΛΟΣ
„ ΕΠΟΙΕΙ ΣΜΥΡΝΕΟΥ.

„ 2°. On pourroit faire la même difficulté ſur le
„ mot ΜΕΛΙΤΑΣ, qui devroit ſe trouver immédia-
„ tement après ΒΟΥΛΟΣ, s'il déſignoit un habitant
„ de la Ville de Mélite. Mais un habitant de Mélite
„ devoit s'appeller, ΜΕΛΙΤΕΥΣ, ou ΜΕΛΙΤΑΙΟΣ,
„ & non pas ΜΕΛΙΤΑΣ.

„ 3°. Il eſt contre les regles du ſtyle lapidaire, de
„ commencer & de finir une inſcription par le nom
„ de celui qui a élevé le monument. On le voit ſur
„ pluſieurs inſcriptions anciennes, ordinairement à la
„ fin, rarement au commencement, jamais au com-
„ mencement & à la fin. Je crois que le monument
„ qui a donné lieu à cette diſcuſſion, eſt compoſé
„ d'une inſcription entiere, & d'un fragment d'une
„ autre qu'on n'aura pas trouvée. On grave quelque-
„ fois pluſieurs inſcriptions ſur une ſeule pierre, ou
„ ſur pluſieurs pierres poſées les unes ſur les autres.
„ Le marbre qui contient l'Epitaphe d'Homere, a pro-

„ bablement été caſſé; ou bien il étoit placé ſous un
„ autre marbre couvert d'une autre Epitaphe, dont
„ on n'a que la fin : & ces deux inſcriptions auront
„ été faites par Bolus. Dans ce cas, les mots ΒΟΥ-
„ ΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ ΣΜΥΡΝΕΟΥ, appartiennent
„ au monument perdu, & n'ont aucun rapport avec
„ celui qui concerne Homere.

„ Mais que ſignifient ces mots, ΣΜΥΡΝΕΟΥ &
„ ΜΕΛΙΤΑΣ? Je l'ignore; & j'aime mieux croire
„ que l'inſcription a été mal lue ou mal copiée, que de
„ haſarder une explication contraire aux regles de la
„ conſtruction & de la Grammaire. L'étude de l'an-
„ tiquité eſt très-intéreſſante pour l'Hiſtoire & pour
„ les Arts; mais pour peu qu'un Antiquaire aime les
„ conjectures, a combien d'erreurs n'eſt-il pas expoſé
„ & n'expoſe-t-il pas ſes Lecteurs, lorſqu'il n'a ſous
„ les yeux qu'une copie informe d'un monument qui
„ pique ſa curioſité?

„ J'ai l'honneur d'être, MONSIEUR, avec les ſen-
„ timents de la plus parfaite conſidération,

Votre très-humble & très-
obéiſſant Serviteur,
D. C.

Quoique

Quoique j'euſſe, en quelque ſorte, paré, dans ma Lettre à M. Swinne, à toutes les objections dont la queſtion préſente eſt ſuſceptible, je ne crus pas devoir laiſſer ſans réponſe la critique de M. de C. J'en écrivis donc en ces termes à M. La Combe.

*Lettre de M.* POINSINET DE SIVRY, *à M.* LA COMBE, *Auteur du* Mercure de France, *en réponſe aux difficultés qui lui ſont propoſées à réſoudre dans la Lettre de Monſieur D. C.*

„ En répondant, MONSIEUR, à la Lettre de „ M. Swinne, j'avois en même-temps répondu, ſans „ le ſavoir, à la majeure partie de la Lettre de Mon„ ſieur D. C., dont vous venez de me donner com„ munication. Comme nous ne nous propoſons tous „ que l'inſtruction & l'amuſement du Lecteur, il eſt „ inutile de répéter ici à Monſieur D. C., les preu„ ves inconteſtables par leſquelles j'ai démontré à M. „ Swinne, que ΣMΥPNEOΥ eſt le génitif du nom „ propre SMYRNEAS, qui, dans l'inſcription dont il „ s'agit, déſigne le pere de *Boulos*, lequel *Boulos* eſt „ l'Auteur de l'Epitaphe d'Homere. Je me trouve „ avoir prévenu très-à-propos, dans la même Lettre

„ au Critique Anglois, l'objection que me fait Mon-
„ ſieur D. C., ſur la poſition qu'occupe dans la phraſe
„ le génitif ΣΜΥΡΝΕΟΥ. J'ai fait voir d'avance la
„ fauſſeté abſolue du principe par lequel on préten-
„ droit établir que le nom du pere, déſigné par un
„ génitif ſimple, dût ſuivre immédiatement le nom du
„ fils. J'ai rapporté des paſſages authentiques & for-
„ mels, tirés des meilleurs Auteurs Grecs; d'où il
„ réſulte que c'eſt au contraire une élégance de ne
„ point faire ſuivre immédiatement ces deux noms,
„ & de rejetter plus ou moins loin celui du pere.
„ J'ai fait voir que cette regle de goût s'étendoit aux
„ autres circonſtances du nom, & notamment à l'in-
„ dication de la patrie du Perſonnage. Ce principe
„ inconteſtable une fois établi par les faits, il ne me
„ reſte plus qu'à réſoudre une difficulté d'un autre
„ genre que me fait Monſieur D. C. Un *habitant de*
„ *Mélite*, écrit-il, devroit s'appeller ΜΕΛΙΤΕΥΣ,
„ ou ΜΕΛΙΤΑΙΟΣ. A cela, je réponds que ΜΕ-
„ ΛΙΤΑΣ eſt ici une leçon abrégée pour ΜΕΛΙΤ'
„ ΑΣΙΟΣ, *Civis ex Melitis Aſiaticis*, c'eſt-à-dire
„ Citoyen de la Mélite Aſiatique, laquelle Ville eſt
„ nommée ΜΕΛΙΤÆ (*Melitarum*) par Vitruve.
„ On conçoit que ſi *Boulos* s'étoit contenté d'écrire

„ ΜΕΛΙΤΕΥΣ ou ΜΕΛΙΤΑΙΟΣ, on n'eût ſu de
„ quelle Mélite il vouloit parler, vu le grand nom-
„ bre de *Mélites* qu'offroit la Géographie ancienne;
„ au-lieu qu'en articulant la circonſtance d'*Aſiatique*, il
„ ne laiſſe lieu à aucune mépriſe, & donne clairement
„ à connoître quelle Mélite étoit ſa patrie. Or on ſait
„ qu'en ſtyle lapidaire, l'uſage eſt d'exprimer le mot
„ ΑΣΙΑ, ou ſon compoſé ΑΣΙΟΣ, par les deux
„ lettres initiales ΑΣ. Rien n'eſt plus commun dans
„ les Médailles.

„ J'ai l'honneur d'être, &c.

J'ai donné cette explication de l'inſcription trouvée ſur le tombeau d'Homere, avec tous ſes détails, parce que cette matiere intéreſſante ayant, comme l'on voit, donné lieu à une ſorte de diſpute littéraire, & à des diſcuſſions acceſſoires preſque auſſi curieuſes que la queſtion principale, j'ai cru que le Lecteur me ſauroit gré de lui mettre ſous les yeux toutes les pieces du procès.

Je paſſe à une autre analyſe non moins intéreſſante, & qui a pour objet une inſcription qu'il étoit infini-

ment plus difficile d'expliquer. Je veux parler de ces Hiéroglyphes qui ſe voyent à Turin dans le Cabinet du Roi de Sardaigne, ſur une Antique qu'on a priſe pour une *Iſis*, & dont en conſéquence nombre de Savants ont parlé ſous le nom de l'Iſis de Turin. Les Hiéroglyphes qui ſe voyent ſur cette ſtatue précieuſe, ont été publiés aſſez récemment par M. Néedham, mais beaucoup plus correctement par M. Bartoli. Voici cette Antique. (*Voyez Planche III^e.*)

Avant de paſſer à l'explication de cette Herm' Alêthe, ou Sageſſe véridique, il convient de combattre l'aſſertion téméraire de M. l'Abbé de Guaſco & de M. de Paw, par laquelle ils ont prétendu établir que les caracteres qui ſe voyent ſur cette ſtatue, étoient controuvés, faits à plaiſir, & ſans aucune ſignification; que la ſtatue elle-même étoit une piece de fauſſe fabrique, & ſur laquelle un Artiſte, pour ſe divertir, avoit tracé au haſard de prétendus Hiéroglyphes, qui n'exiſterent jamais que dans ſon imagination. Ecoutons parler M. de Paw lui-même :

*EXTRAIT des Recherches Philoſohpiques ſur les Égyptiens & les Chinois, par M. de Paw, p. 23.*

„ J'avoue que je ne conçois pas comment il a pu „ tomber dans l'eſprit du Pere Kircher & de M. Huet, „ de faire aller une Colohie Egyptienne à la Chine, „ malgré le ſilence de tous nos Hiſtoriens, & de tous „ les monuments de l'antiquité. Ces viſions, dont on „ n'auroit pas dû ſe reſſouvenir, ont trouvé de nos „ jours des défenſeurs, qui ont propoſé là-deſſus des „ conjectures & des ſyſtêmes rares par leur riducule. „ On a même été juſqu'au point de prétendre que les „ lettres Phéniciennes, & les caracteres radicaux de la „ Chine, ont une conformité bien marquée. Mais c'eſt- „ là une choſe ſi vaine, qu'aucun véritable Savant ne „ s'en occupe : & ſur-tout depuis l'aventure ſinguliere „ arrivée à un Anglois, nommé Néedham, & à un „ Profeſſeur en langue Chinoiſe. On envoya, il y a „ quelques années, de Turin à Rome, le deſſin d'un „ buſte d'Iſis, haut de deux piéds, & qu'on diſoit „ être très-ancien. Il portoit ſur le front, ſur les joues „ & ſur la poitrine, trente-deux caracteres fort ba- „ roques. Là-deſſus le Profeſſeur dont je parle, dé- „ cida hardiment que ces caracteres, quoique gravés

„ ſur un Antique Egyptien, n'en étoient pas moins „ Chinois; & il tâcha de le prouver par des extraits „ d'un Vocabulaire apporté de Canton à la Bibliothe- „ que du Vatican. M. Néedham, qui voyageoit alors „ en Italie, y apprit cette prétendue découverte, & „ fut aſſez inconſidéré pour la publier dans toute l'Eu- „ rope. Aujourd'hui on ſait que ce buſte d'Iſis, qu'on „ a cru ſi ancien, a été fait il n'y a pas long-temps „ dans le Piémont, & même qu'il a été fait d'une „ pierre noirâtre fort commune dans ce Pays-là (*). „ Le Sculpteur a gravé de caprice ces trente deux ca- „ racteres, qui ne ſignifient rien du tout. "

Ces derniers mots de M. Paw, nous apprennent qu'il n'a ſuſpecté la matiere de la ſtatue, que parce qu'il s'eſt tenu pour aſſuré que les caracteres en queſtion avoient été gravés de caprice : en effet, ſi l'on pouvoit une fois lui accorder cette ſeconde propoſition, il eſt certain qu'on auroit mauvaiſe grace à lui conteſter la premiere. Mais comme, au contraire, je vais

(*) M. l'Abbé de Guaſco fait auſſi mention de tout ceci, dans ſon Ouvrage intitulé : *De l'Uſage des Statues chez les Anciens*, p. 296, in-4°. à Bruxelles.

démontrer par pluſieurs faits, que c'eſt l'ignorance où il étoit de ce genre de Hiéroglyphes, qui l'a fait douter de la ſincérité de ceux-ci, on m'accordera ſans peine, qu'il eſt entré, pour le moins, de la précipitation & du préjugé dans l'aſſertion par laquelle il avance que la matiere de l'Iſis de Turin eſt une pierre de Piémont. Il devoit ſe contenter de dire qu'on trouve dans le Piémont, une pierre, qui, au coup-d'œil, a de la reſſemblance avec celle dont a été compoſée l'Iſis dont nous parlons : circonſtance qui aſſurément n'infirmeroit en rien l'authenticité de cette Antique Egyptienne, puiſqu'il y a nombre de genres de pierre, qui ſont abſolument les mêmes dans tous les Pays. D'ailleurs, il me reſteroit encore à examiner, ſi la pierre de l'Iſis, ſoumiſe à l'analyſe phyſique, donne les mêmes réſultats que la pierre de Piémont, qu'on prétend lui être analogue ; analyſe qu'il falloit faire avant de s'inſcrire en faux contre l'Antique : & même, comme je viens de le dire, cette analyſe, la ſeule induction cependant que l'on pût admettre, ne ſeroit ici d'aucune preuve ; parce qu'encore une fois, la même ſorte de pierre, abſolument parlant, peut ſe trouver en Piémont & partout ailleurs. Sans compter qu'on ne peut raiſonna-

blement ſuppoſer qu'un Artiſte qui auroit voulu en impoſer à tous les Savants de l'Europe, par une fauſſe Antique Egyptienne, eût choiſi pour matiere à exercer ſon ciſeau, un genre de pierre excluſivement propre au Piémont ; un même homme ne ſauroit être à la fois ſi malicieux & ſi ſtupide.

Mais c'eſt attaquer trop ſérieuſement une pétition de principe qui s'évanouira d'elle-même, quand nous aurons ruiné le fond de l'argument ; lequel conſiſte à prétendre que les caracteres de l'Iſis ſont des figures de caprice & d'imagination de la part d'un Artiſte de Turin.

Comme cette aſſertion étrange n'eſt échappée, comme je l'ai dit, à M. de Paw, que parce qu'il ignoroit, ou qu'il ne s'eſt pas rappellé, que pluſieurs Curieux poſſedent des Antiques Egyptiennes où ſe voyent de ſemblables caracteres, il me ſuffira de produire ici la repréſentation de ces Antiques, avec la citation fidelle des Livres de l'Art, où elles ſe trouvent pareillement repréſentées, pour diſſiper juſqu'aux traces de l'imputation que M. de Paw fait à MM. Néedham, de Guignes, Bartoli, &c. &c. La franchiſe de M. de Paw

eſt

eſt trop connue, ſon zele pour le vrai eſt trop prouvé, pour que j'imagine le déſobliger en le retirant d'une erreur. Ainſi je me flatte qu'il trouvera bon que je me faſſe de l'eſtime même qu'il m'inſpire, un titre pour combattre chez lui une aſſertion erronnée.

La premiere pièce authentique que j'ai à oppoſer à M. de Paw, c'eſt le Sérapis ſuivant, tiré des Hiéroglyphes publiés depuis long-temps par Pierius. On reconnoîtra dans ce Sérapis une partie des caracteres hiéroglyphiques de l'Iſis de Turin, & j'en ai ajouté au bas quelques autres du même genre, qui ſont tirés des Antiquités de M. le Comte de Caylus. (*Voyez Planche IV^e.*)

Cette effigie repréſente, comme je le crois, Sérapis, avec des maximes morales relatives à la mort. Et Sérapis, comme l'on ſait, étoit le Pluton des Egyptiens. On a exprimé ici le devant & le derriere de la ſtatue.

Je n'ai point encore deviné le vrai ſens de tous les Hiéroglyphes qui y ſont tracés : mais voici comment j'explique ceux de la bande poſtérieure, à

côté deſquels j'ai mis des chiffres Arabes correſpondants.

1. La mort
2. eſt le point
3. où ſe terminent (*comme à leur* ômega)
4. la force,
5. l'adreſſe,
6. l'opulence, (*ou la grandeur*)
7. la beauté,
8. La ſcience,
9. tout.

J'expliquerai à l'occaſion de la ſeconde figure du cœur de l'Iſis de Turin, pourquoi le caractere ici numéroté 1, ſignifie la *mort;* & je ferai obſerver que ce caractere hiéroglyphique eſt préciſément l'inverſe de celui qui ſignifie *deſir.*

2. Le *point* eſt repréſenté par un point; 3. le *dernier terme*, par un ômega; 4. *la force*, par le nœud d'Hercule; 5. l'*adreſſe*, par un but à tirer; 6. l'*opulence*, ou la grandeur, par une enceinte contenant une grande portion de cercle; 7. la *beauté*, par un

miroir triangulaire, qui étoit le ſymbole de Vénus, comme on peut le voir dans les caracteres antiques des Planetes de Ticho-Brahé; 8. enfin, la *ſcience*, qui comprend auſſi l'induſtrie, eſt repréſentée, tant par le but à tirer, que par le caducée d'Hermès. 9. *Tout* eſt figuré par le dernier caractere, qui eſt une ſorte de T.

Outre ce Monument de Pierius, qu'il eſt comme inconcevable que M. de Paw n'ait point conſulté, avant d'accuſer d'ignorance & de ſimplicité deux Savants d'entre les plus accrédités de l'Europe, voici encore une autre Antique connue de moins d'Amateurs, parce qu'elle fait partie d'une collection complete dont il ne s'eſt pas tiré un grand nombre d'exemplaires, & qui, au ſurplus, n'a point été exécutée en France, mais en Hollande, à Amſterdam, chez *Jean Néaulme*, en 1757. Ce Recueil eſt intitulé : *Explication de pluſieurs Antiquités recueillies par Paul Petau, Conſeiller au Parlement de Paris; repréſentées en plus de 500 Figures ſur 47 Planches* IN-QUARTO, *parfaitement bien gravées.*

Ce titre, au reſte, ne tient pas parole en tout : car on ne trouve point à la ſuite des Figures, les explications promiſes; défaut qui a empêché ce Recueil, d'ail-

leurs très-précieux, d'être beaucoup recherché en France : en ſorte que c'eſt par le plus grand haſard que je ſuis parvenu à m'en procurer deux Exemplaires. Je ne m'en ſuis pourtant réſervé qu'un, ayant envoyé l'autre à M. le Comte de Verone, à Grenoble ; & je ſais qu'un autre Amateur (*), réſidant à Paris, en poſſede pareillement un. C'eſt le troiſieme que je connoiſſe.

Quoiqu'il en ſoit, voici une copie fidelle d'un Oſiris, faiſant partie du Recueil précieux que j'indique ; & l'on conviendra que cet Oſiris eſt chargé d'Hiéroglyphes du même genre que ceux de l'Iſis de Turin, & dont pluſieurs ſont évidemment les mêmes. (*Voyez Planche V^e.*)

Après avoir raſſuré par autant de preuves le Lecteur ſur l'authenticité des Hiéroglyphes du Buſte de Turin, & avoir par conſéquent réveillé l'intérêt des Amateurs pour cette Antique, il me reſte à eſſayer de donner une explication ſatisfaiſante des caracteres

(*) M. de Beauvois, Receveur-Général des Domaines de Flandres, Artois & Cambreſis, rue Chapon.

Myſtiques, & juſqu'ici inintelligibles qui s'y trouvent: ce qui ne ſauroit (ſi j'y parviens) que rendre encore la connoiſſance de ce monument plus précieuſe aux Antiquaires.

L'ignorance où l'on eſt aſſez généralement ſur la ſorte de caracteres en queſtion, vient de ce qu'on ne connoît guere qu'une ſorte d'Hiéroglyphes; celle qui ſe trouve ſur les Obéliſques. C'eſt ſur-tout cette ſorte-là, avec laquelle les Italiens & tous les Curieux qui n'ont voyagé qu'en Italie, ſont familiariſés. De-là l'erreur de M. l'Abbé de Guaſco, qui a entraîné celle de M. de Paw. Mais il faut ſavoir, d'après le témoignage exprès de Diodore de Sicile, qu'il y avoit deux genres d'Hiéroglyphes : ſavoir, 1°. les Zoologiques, c'eſt-à-dire des figures animées, ou ſuppoſées telles, comme des hommes, des animaux, les végetaux, le Soleil, la Lune, & les autres aſtres que les Egyptiens ſuppoſoient animés; ou des fractions & membres de ces mêmes objets, tels qu'un pied, une main, un œil. 2°. Des figures d'inſtruments ou de réſultats d'inſtruments, tels qu'un caducée, une fleche, un nœud d'Hercule, un pont, un édifice, une porte, un flambeau, &c. &c. Ecoutons Diodore lui-même, L. IV : *Lit-*

*terarum formas ab Æthiopibus acceperunt Egyptii, cùm litteris utantur propriis. Has quidem vulgò discunt omnes:* (ces caracteres vulgaires Egyptiens sont ceux qu'on a découverts sur les langes des Momies, & qui se montent à 42, selon quelques Doctes:) *quas autem litteras sacras vocant, soli Sacerdotes norunt.... sunt Æthiopum litteræ variis animantibus extremitatibusque hominum, atque instrumentis, sed præcipuè artificum, persimiles*, &c. Voilà donc ce qui a échappé jusqu'ici à presque tous les Savants; ce sont ces caracteres hiéroglyphiques, Ethiopiens d'origine, qui consistent, non en figures d'animaux, mais en figures d'instruments. Le plus souvent les Egyptiens séparoient ces deux genres, & n'employoient, par exemple, que des figures animées, comme on peut le voir dans nombre de monuments Egyptiens; & quelquefois ils n'employoient, au contraire, que des figures inanimées, sur-tout en faits de morale suasive. Tels sont les caracteres hiéroglyphiques qu'on vient de voir sur le Sérapis de Pierius, sur l'Osiris de M. Petau, & sur l'Herm' Alethe de Turin. Enfin, quelquefois ils combinoient ensemble ces deux sortes de caracteres, & en formoient une écriture hiéroglyphique, mixte. On reconnoîtra aisément ce mêlange dans l'Antique suivante, tirée du

Cabinet du même M. Petau, où l'on diſtinguera du premier coup d'œil une maſſue, une porte, un ſerpent, un œil, un ciſeau, un homme, &c. (*Voyez Planche VI^e.*)

Revenons à l'explication des Hiéroglyphes ſimples & inanimés du Buſte de Turin.

---

*PREMIERE MAXIME occupant le front de la Statue, & qui doit ſe lire de la droite à la gauche du front. Cette maxime eſt compoſée de trois caracteres, qui ſignifient*

SAPIENTIA LAMPAS MORTALIUM (*ſeu tranſeuntium.*)

La Sageſſe eſt déſignée par le premier caractere inſcrit ſur la partie gauche du front de la Statue, les Egyptiens liſant de la gauche à la droite de l'écriture, comme les autres Orientaux. Ce caractere Hiéroglyphique, qui repréſente la Sageſſe, n'eſt autre choſe que le caducée d'Hermès, ou Mercure. Or le caducée figure Hermès lui-même, qui, chez les Egyptiens, figure la Sageſſe. Je trouve ce caractere parmi les Hié-

roglyphes qui déſignent la planete de Mercure chez Ticho-Brahé, cité plus haut; mais on peut voir qu'il y eſt renverſé en cette ſorte, ☿. Ce renverſement vient de la poſition inférieure où ſe rencontre la planete, lorſqu'elle a été déſignée dans le monument aſtrologico-magique, d'où Ticho l'a tirée; car en redreſſant cette image, on retrouve le caractere tracé ſur le Buſte de Turin, qui, comme je l'ai déja dit, n'eſt point une Iſis, mais une Herm' Alêthe, ou Sageſſe véridique : & c'eſt pour cela qu'elle eſt repréſentée le cœur ouvert, & qu'on lit ainſi, juſques ſur ſon viſage, les vérités qu'elle annonce.

Le ſecond caractere qui occupe le milieu du front, repréſente une torche ou flambeau antique muni de ſa mêche allumée; laquelle mêche n'a point été repréſentée dans l'eſtampe de M. Néedham, mais bien dans celle de Bartoli. Au reſte, vous remarquerez un flambeau antique, même ſans mêche, parmi les divers Hiéroglyphes anciens de la Lune, chez Ticho, ſi ce n'eſt qu'il le repréſente couché horiſontalement en cette ſorte, : mais vous avez vu ce même caractere repréſenté tout droit & non couché parmi les figures hiéroglyphiques du Soleil, recueillies d'après ce même Savant.

Savant. On ne ſauroit donc douter que le caractere numéroté 2, du Buſte de Turin, ne ſignifie un flambeau.

Le troiſieme caractere de la maxime du front, repréſente un pont. Ce pont eſt l'image de la vie & des vivants, repréſentés comme mortels & paſſagers.

*SECONDE MAXIME, occupant le deſſous des yeux.*

Cette ſeconde maxime ſignifie, POTESTAS RUIT: elle eſt, pour ainſi dire, en attente, & ſon ſens eſt complété par la troiſieme maxime qui ſe voit au-deſſous, & qui ſignifie, *Virtus Sola Stabilis.*

Le premier caractere de la ſeconde maxime eſt ici numéroté 4. Il repréſente une porte de guerre, armée de ſa barriere qui la traverſe, & ſurmonté d'une ſorte de bec ou fortification avancée. Ce caractere repréſente, à la lettre, une fortereſſe, &, au figuré, la puiſſance.

Le caractere que j'ai numéroté 5, repréſente la ſappe, c'eſt-à-dire l'ancien inſtrument à démolir les murs.

Cette machine eſt compoſée ici de deux leviers, tous deux engagés dans une partie de mur. Le levier ſupérieur ſouleve le mur de bas en-haut. Le levier inférieur eſt armé d'un pied ou point d'appui, ſur lequel il poſe à terre, & à l'aide duquel il ſouleve le mur, également de bas en-haut, mais en ſe portant de haut en-bas. Cet Hiéroglyphe eſt donc propre a repréſenter la ruine, l'action d'écrouler. Auſſi je traduis : *Poteſtas ruit.*

## TROISIEME MAXIME.

Paſſons à la derniere maxime inſcrite ſur le viſage du Buſte, & que j'ai prévenu être une ſuite de la ſeconde. J'interprete cette troiſieme maxime, *Virtus ſola Stabilis.* En effet, elle commence par un Hiéroglyphe qui n'eſt autre que le *nodus Herculis*, ſymbole littéral de la force, & ſymbole, au figuré & au moral, de la vertu. Or c'eſt d'un ſens moral qu'il s'agit ici. On ſait que les Latins employoient *virtus* dans le double ſens de force & de vertu. Quant à nous, nous n'employons guere le mot *vertu* qu'au moral (*). Je dis

(*) Nous diſons cependant *un Virtuoſe*, pour dire *un Artiſte d'une certaine force.*

donc que ce *nodus Herculis* ſignifie la vertu. Ce caractere eſt ſuivi d'un caractere iſolé, & placé à l'écart, ſur le nèz de l'Herm' Alêthe. Ce caractere exprime donc la ſolitude, l'iſolement, l'action d'être ſeul. Il s'agit ici de la vertu. Ainſi les deux premiers caracteres de la troiſieme maxime, ſignifient la *vertu ſeule*. C'eſt un ſens imparfait, que complétera le dernier caractere de la tête, numéroté 8. Ce dernier caractere eſt compoſé d'une figure Armillaire ou Coſmique de la terre, & d'une baſe; c'eſt-à-dire qu'il déſigne la ſtabilité: d'où je conclus que la troiſieme maxime ſignifie, *la vertu ſeule eſt ſtable* : VIRTUS SOLA STABILIS. On a pu remarquer le caractere de l'iſolement, placé auſſi à l'écart, & figuré tout de même, tant au numero 2, qu'au numero 11, dans l'Oſiris de M. Petau, ainſi que ſur l'eſtomac du Sérapis de Pierius; ce qui prouve aux moins clairvoyants, que les caracteres de l'Iſis de Turin n'ont point été imaginés à plaiſir.

## MAXIMES DU CŒUR DE LA STATUE.

*PREMIERE MAXIME, qui occcupe le haut de la partie gauche du cœur.*

J'interprete cette premiere maxime : *L'entrée de la*

*ſcience, c'eſt le doute.* En effet, le premier caractere numéroté 9, repréſente une porte ſans barriere. Le ſecond repréſente une eſpece d'ancre, ou triple crampon, & déſigne la ſcience, figurée par la certitude & la fermeté d'une connoiſſance fixe.

Le troiſieme caractere eſt une balance, ſymbole du doute. Cette balance reſſemble à la Romaine, & n'a point de baſſins; car la balance à baſſin ne déſigneroit point le doute, mais l'équité. On trouve parmi les Antiquités du Cabinet de M. Petau, une balance Sardienne, qui a une telle conformité avec la Romaine, que l'Editeur a mis en note qu'il lui paroiſſoit que c'étoit par mépriſe qu'on l'avoit intitulée Sardienne. Mais s'il eût pris garde à la nature ſinguliere de la colonne qui ſuſpend cette balance, il n'eût rien avancé de tel. L'inſtrument que nous appellons *balance Romaine*, a été connu de tous les peuples, qui l'ont employée avec quelques variétés peu eſſentielles dans le ſupport. Nous ne l'avons nommée *Romaine*, que parce que les Romains nous reſtreignirent à ſon uſage dans les marchés publics, tant que les Gaules furent ſous leur domination.

## SECONDE MAXIME DU CŒUR.

La ſentence inſcrite ſur le haut du côté droit du cœur, ſignifie : *Ce que l'eau eſt au feu, au deſir l'eſt la poſſeſſion ;* autrement, *la poſſeſſion fait ſur le deſir l'effet que l'eau fait ſur le feu.* En effet, le premier caractere numéroté 12, eſt une fontaine munie de ſon robinet, & déſigne l'eau. Le feu eſt repréſenté par un flambeau antique : le deſir, par une ſorte d'ouverture de bras, ou de cercle non-fermé ; ce qui rappelle ce Vers de Virgile :

*Tendenteſque manus ripæ ulterioris amore.*

Quant à la poſſeſſion, elle eſt repréſentée par une porte fermée. Il eſt à obſerver que le même caractere qui exprime le deſir, je dis préciſément le même, ſe retrouve au numero 8 de l'Oſiris de M. Petau. On l'y retrouve même auſſi au numero 16, mais exprimé en ſens inverſe ; & de cette derniere façon, il n'exprime plus le deſir, mais la mort (*), qui eſt l'inverſe

(*) Ce même Hiéroglyphe de la Mort, ſe retrouve au N°. 1 du Sérapis de Pierius : & Serapis lui-même étoit le Pluton, la mort perſonnifiée des Egyptiens. Son nom ſignifie également tombeau du Soleil & tombeau

& l'oppoſé direct du deſir. Cette nouvelle conformité des caracteres de l'Iſis de Turin, avec ceux de l'Oſiris de M. Petau, établit bien évidemment l'exiſtance réelle de ces caracteres, & prouve que ceux du Buſte d'Iſis ne ſont point controuvés.

## *TROISIEME SENTENCE DU CŒUR.*

Cette ſentence inſcrite à la ſeconde ligne du côté

---

du deſir : car ce *ſer* Egyptien répond au mot Grec *for-os*, tombeau, & *apis* a ſa racine dans *ap*, qui, dans l'une de ſes diverſes acceptions, devoit ſignifier *deſir*, à en juger par le verbe Hébreu *apah*, ou du moins, *abah*, aimer, & par le mot Indien actuel *api*, feu; au figuré, *amour*, *deſir brûlant*. En conſéquence, les Egyptiens, qui appelloient la Mort, ou Sérapis, d'un mot qui ſignifioit le *tombeau du deſir*, l'exprimoient dans les monuments, par un caractere hiéroglyphique, inverſe de celui dont ils caractériſoient le deſir. Delà l'uſage où étoient les Poëtes Grecs & Latins, de donner à la Mort ou à Pluton, Dieu des Morts, ou au ſéjour des Morts, l'épithete de *non-deſirable*. On lit par-tout chez Ovide & chez les autres Poëtes : *Inamabile Lethum*, *inamabile regnum*, *inamæna regna*, &c. Ovide dit, entr'autres exemples, en parlant d'Orphée :

*Perſephonen adiit*, inamænaque regna *tenentem*
*Umbrarum Dominum*. . . . . .

Cette épithete caractériſtique de la Mort, & du ſéjour des Morts, prenoit, dis-je, ſa ſource dans l'une des interprétations myſtiques du nom *Sérapis*, ou Pluton des Egyptiens; & dans la nature du caractere hiéroglyphique, qui exprimoit la Mort, lequel étoit directement l'inverſe de celui par lequel ils exprimoient *le deſir*.

gauche du cœur, ſignifie : *La vertu ſans les œuvres eſt un beau ſépulcre.* Le premier caractere de cette ſentence, eſt numéroté 16. Il eſt le même que l'anté-pénultieme du viſage de la Statue, & que nous avons dit ſignifier la vertu, d'autant qu'il eſt figuré par le *nodus Herculis.* C'eſt à ce proverbe Oriental que Jeſus-Chriſt fait alluſion, lorſqu'il appelle les Phariſiens, *Sépulcres blanchis.* Le ſecond caractere eſt celui de Saturne, & déſigne caſtration, privation, &c. Le troiſieme caractere indique les œuvres, repréſentés par des nombres indéfinis. Le quatrieme caractere repréſente une colonne ſépulcrale, éclairée d'une lampe ſoutenue par une corniche. La lampe eſt bien exprimée dans la figure donnée par M. Bartoli, & mal-à-propos omiſe dans la figure donnée par M. Néedham.

*QUATRIEME MAXIME, inſcrite à la ſeconde ligne du côté droit du cœur.*

Cette ſentence ſignifie : *L'eſclave & l'homme libre ; c'eſt le feu & l'eau ;* comme les caracteres employés le font ſuffiſamment connoître.

*CINQUIEME MAXIME, inſcrite à la troiſieme ligne du côté gauche du cœur.*

Cette maxime ſignifie : *Une lampe à l'entrée d'un tombeau, voilà la grandeur;* par alluſion à la mort, qui eſt le terme de cet éclat brillant dont ſa grandeur eſt environnée. Il eſt à remarquer que, dans cette inſcription, il n'y a point de lampe ſur la corniche du tombeau, comme dans l'avant-derniere ſentence dont nous venons de traiter; & cela pour éviter le double emploi, parce que la maxime même ouvre par une lampe.

*SIXIEME MAXIME, inſcrite à la troiſieme ligne du côté droit du cœur.*

Cette maxime ſignifie : *Le Voyageur tranſporte avec lui ſes paſſions.* Horace a dit de même :

*Poſt equitem ſedet atra cura.*

Et Boileau :

*Le chagrin monte en croupe, & galoppe avec lui.*

Dans cette maxime, le premier caractere numéroté 28, a toutes ſes voies ou iſſues tournées à contre-ſens

tre-ſens, c'eſt-à-dire de droite à gauche de l'écriture, contre le cours de l'écriture Egyptienne. De plus, ce caractere eſt rempli de ſinuoſités, de golphes, &c. C'eſt donc le ſymbole de la pérégrination, ou, ce qui revient au même, du Voyageur. Le caractere ſuivant eſt une ſorte de Scaphe, ou petit navire de tranſport, accompagné de ſon gouvernail. Il déſigne l'acte de tranſporter. Le dernier caractere de cette ſentence, eſt celui qu'à propos de la premiere maxime du côté droit du cœur, nous avons déja obſervé déſigner le *deſir*, ou, ce qui revient au même, la *paſſion*, & en général, *les paſſions*. Voyez ce que j'ai dit ſur la ſeconde maxime du cœur de l'Herm' Alêthe.

## *Derniere Maxime du cœur.*

Le dernier caractere du côté gauche du cœur, forme, je penſe, avec le dernier caractere du côté droit, une phraſe complete, dont le ſens me paroît être : *Maiſon qui menace ruine, veut être étayée ;* pour dire que le foible doit s'étayer du plus fort ; l'indocte, du ſavant ; le pauvre, du riche ; l'homme ſans expérience, de celui qui en a, &c. &c.

# CHAPITRE VIII.

*Tableau de divers Alphabets curieux, propres à la connoiſſance des Antiques.*

JE ne mets point ici l'alphabet Grec, tant parce qu'il a une reſſemblance marquée avec le nôtre, que parce que je le ſuppoſe connu de toutes les perſonnes qui liront cet Ouvrage. Mais j'en ai raſſemblé ici quelques autres qui ſont généralement moins connus, & qui pourront être d'une grande utilité aux Antiquaires.

## ALPHABET HÉBRAIQUE.

Vau. He. Daleth. Gimel. Beth. Aleph.

autre Caph. Caph. Jod. Teth. Cheth. Zain.

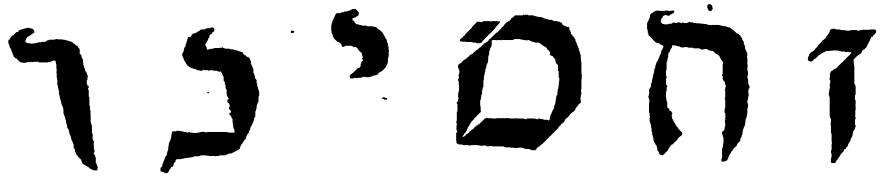

Samech. autre Nun. Nun. autre Mem. Mem. Lamed.

Coph. autre Tſadi. Tſadi. autre Phe. Phe. Ain.

Thau. Cin. Reç.

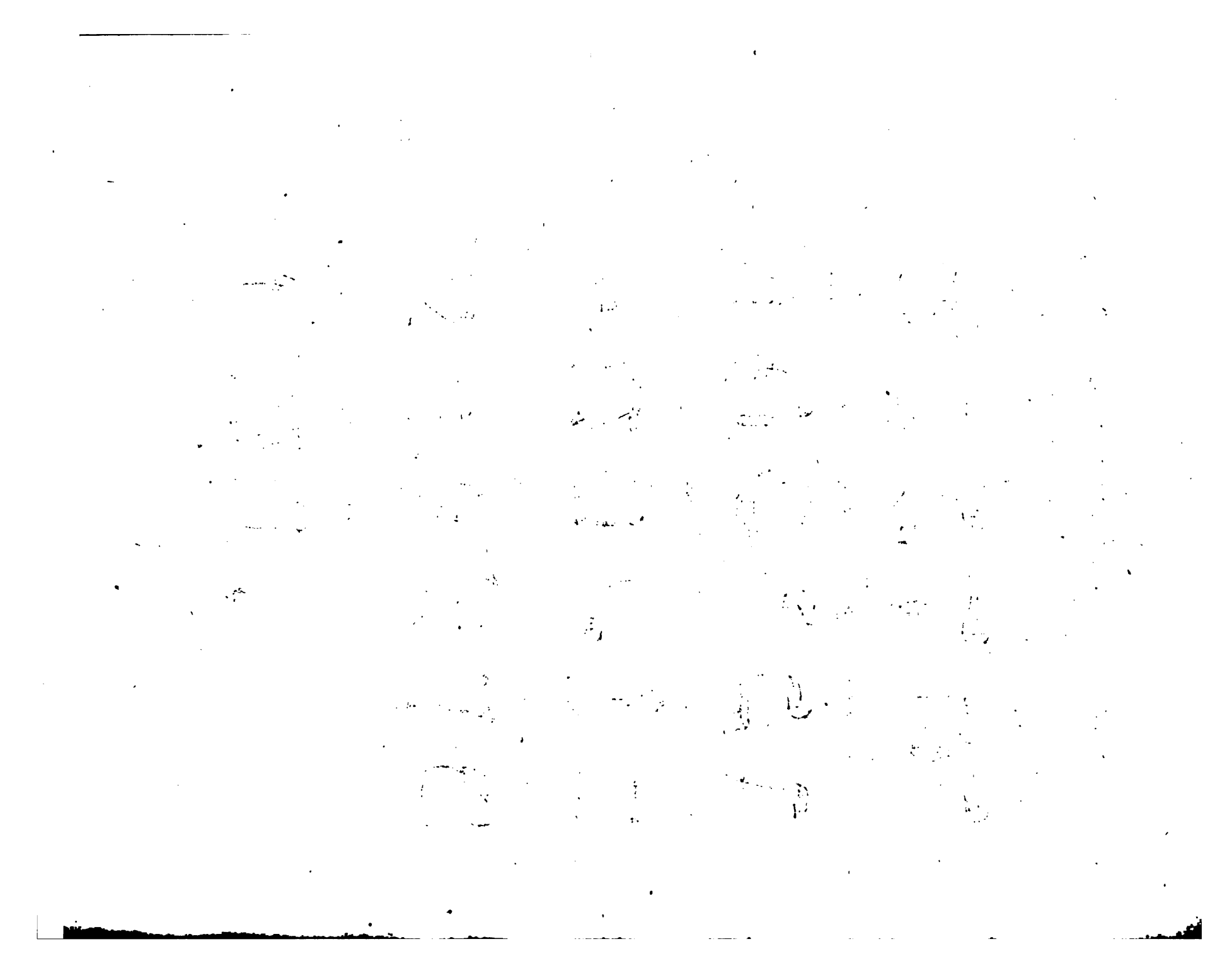

*ALPHABET Arabe du Pere METOSCITA, tiré de ſa Grammaire Arabe, publiée à Rome en 1624, par l'ordre du Pape Urbain VIII.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Aliph | ا | Tta | ط |
| Be | ب | Dha | ظ |
| Te | ت | Ain | ع |
| The | ث | Ghain | غ |
| Gim | ج | Fe | ف |
| Hha | ح | Qaph | ق |
| Cha | خ | Kaph | ك |
| Dal | د | Lam | ل |
| Dhal | ذ | Mim | م |
| Re | ر | Nun | ن |
| Zain | ز | He | ه |
| Sin | س | Vau | و |
| Scin | ش | Lamaliph | لا |
| Sfad | ص | Je | ى |
| Dhad | ض | | |

# ALPHABET PHÉNICIEN.

A.

B.

C. & GH.

D.

Ĕ.

F. *ou* PH.

Ē. *ou* ĒTA.

I.

K.

L.

M.

N.

Ŏ.

P.

Q.

R.

S.

T.

Z.

*Réflexions sur l'Alphabet Phénicien.*

Notre F, notre L & notre O, ſont évidemment les mêmes que ceux des Phéniciens. Leur E bref eſt également notre E, au retournement près du caractere; & ſi l'on retranche l'appendice ſuperflu de la tête & de la queue, leur *q* eſt auſſi évidemment ſemblable à celui de notre Alphabet; & il n'eſt perſonne qui ne voye que c'eſt le même caractere retourné. Retranchez la cime ſuperflue de leur T, vous retrouverez le nôtre; & même il faut ſe ſouvenir que cette cime ſubſiſte dans notre petit *t*. A l'égard de leur R, c'eſt celui des Grecs, retourné. Leur M eſt notre petite *m* renverſée, & accompagnée d'un appendice. Leur E long n'eſt autre que l'ÊTA des Grecs, c'eſt-à-dire notre H, ſi ce n'eſt que cette lettre eſt fermée & ſans ſéparation dans l'Alphabet des Phéniciens. Aux yeux de l'analyſe, tous leurs autres caracteres ont auſſi quelque rapport avec ceux qui leur répondent dans notre Alphabet. Mais certaines additions ou nouveaux membres dont nous avons ſurchargé quelques-unes de ces Lettres, & certains retranchements que nous avons faits à d'autres, venant à ſe joindre aux inverſions de droite à gauche, & de gauche à droite, ou au renverſement des types; tout cela, dis-je, a fait diſparoître, pour des yeux peu attentifs, ou peu connoiſſeurs, l'analogie, ou plutôt l'identité primitive des deux Alphabets.

LETTRES

7. Chi.

6. Che.

5. Zim.

14. Sat.

13. Sfin.

12. Sin.

22. Liep.

21. Caph.

20. Fe.

19. Gain.

30. Nulla.

29. Ge.

28. Lam.

27. Eliph.

ıbe,
: *Be*
· *The*
*Zim*,
*Che*,
*Chi*,
, &
a un
effus
pond
, &,
pré-
, ,
e re-
i. En
deux
ences
ıra ai-
parant
e con-
s ſont
pour
n.

LETTRES

7. Chi. 6. Che. 5. Zim.

14. Sat. 13. Sſin. 12. Sin.

22. Liep. 21. Caph. 20. Fe. 19. Gain.

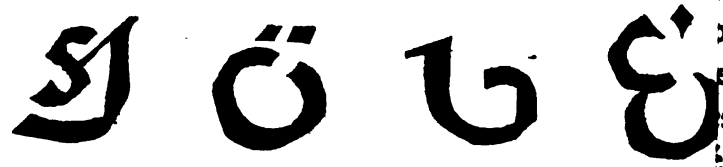

30. Nulla. 29. Ge. 28. Lam. 27. Eliph.

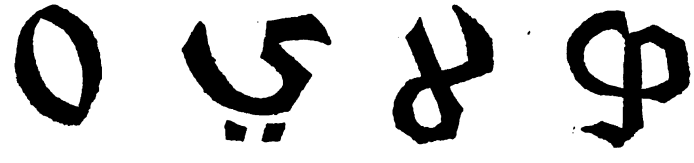

ıbe,
: *Be*
· *The*
*Zim*,
*Che*,
*Chi*,
, &
a un
effus
pond
, &,
pré-
, ,
e re-
i. En
deux
ences
ra ai-
parant
e con-
s ſont
é pour
n.

8. Heth.

7. Zain.

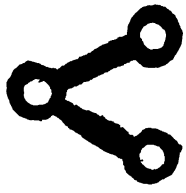

6. Vau.

16. Haïn.

15. Samech.

14. Nun.

22. Tau.

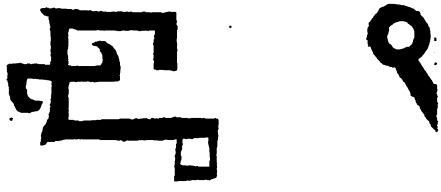

*Sigiſmond Fante* fait cet Alphabet Chaldaïque d'une au temps de Moïſe ". *Queſto ſopraſcritto*

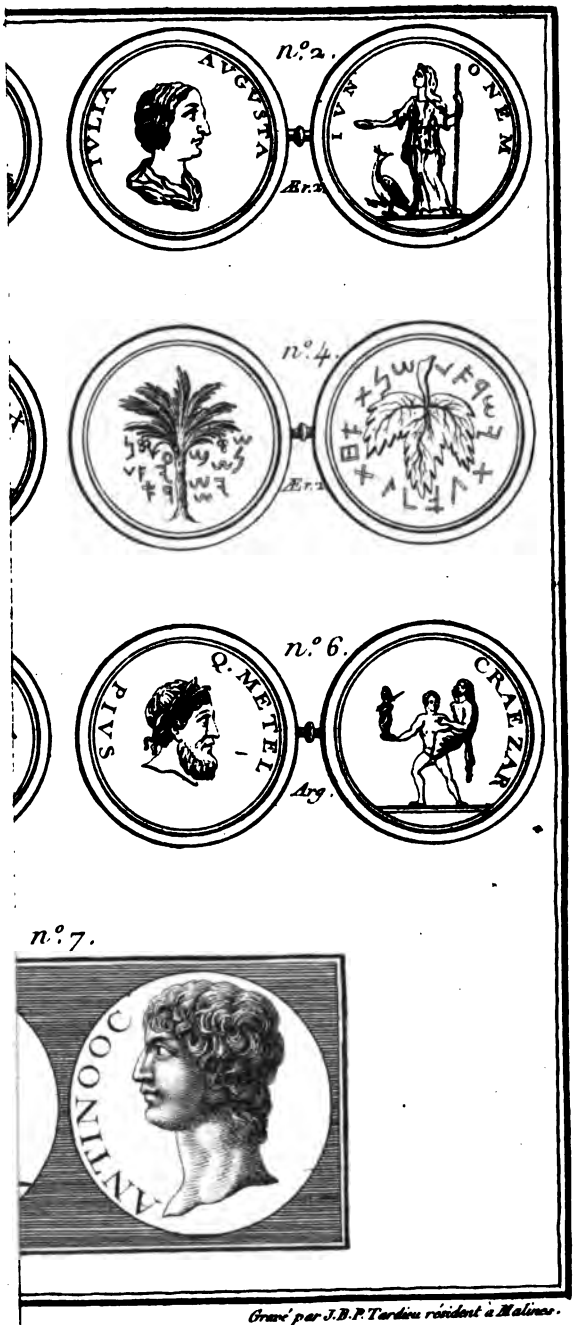


Gravé par J.B.P. Tardieu résidant à Malines.

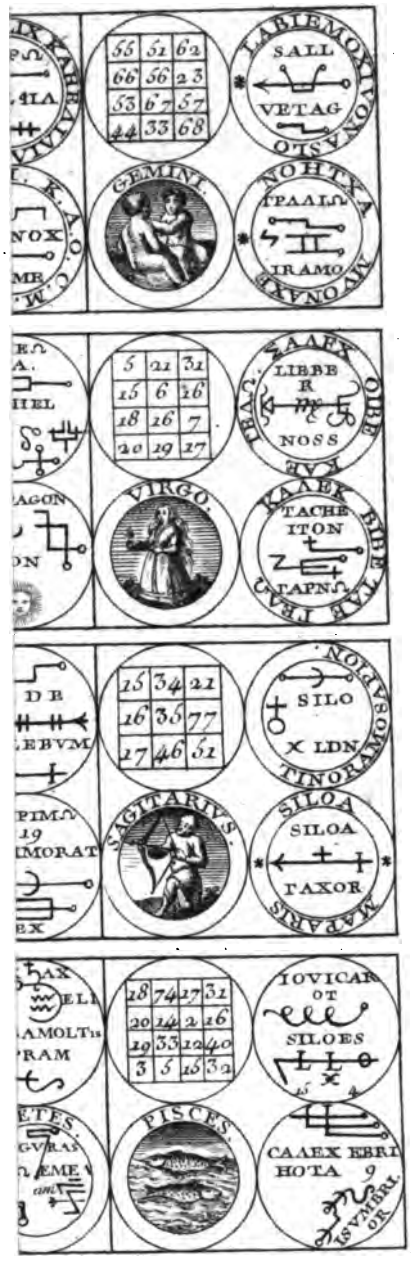


Q2 SIGILLA MAGICA.

*Gravé par J.B.P. Tardieu, resident à Malines.*

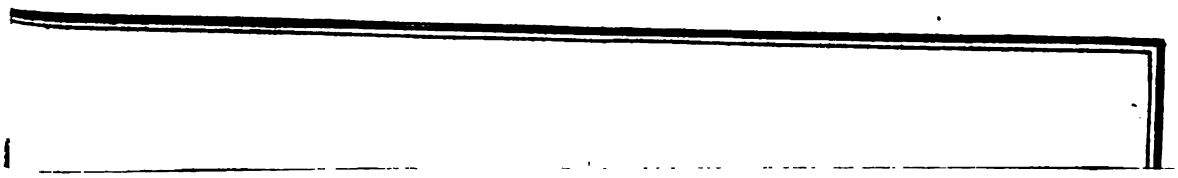

ntiquités gravées d'après
e feu M. Paul Petau
t de Paris.

J.B.P. Tardieu Sculp.

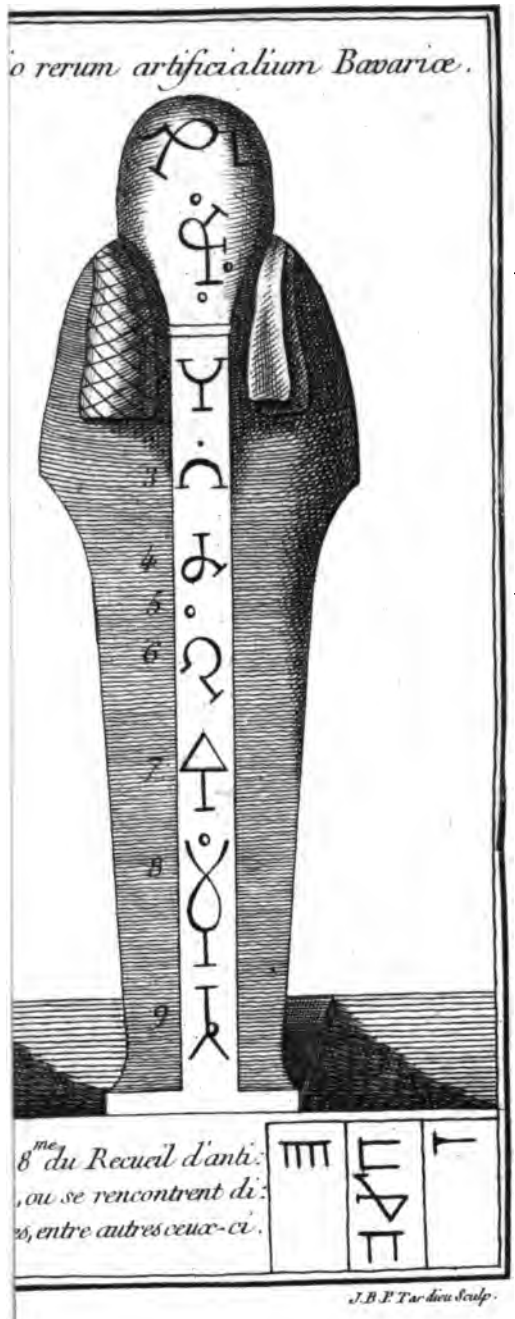
o rerum artificialium Bavariæ.
3
4
5
6
7
8
9
8me du Recueil d'anti
, ou se rencontrent di
s, entre autres ceux-ci.
J.B.P. Tardieu Sculp.

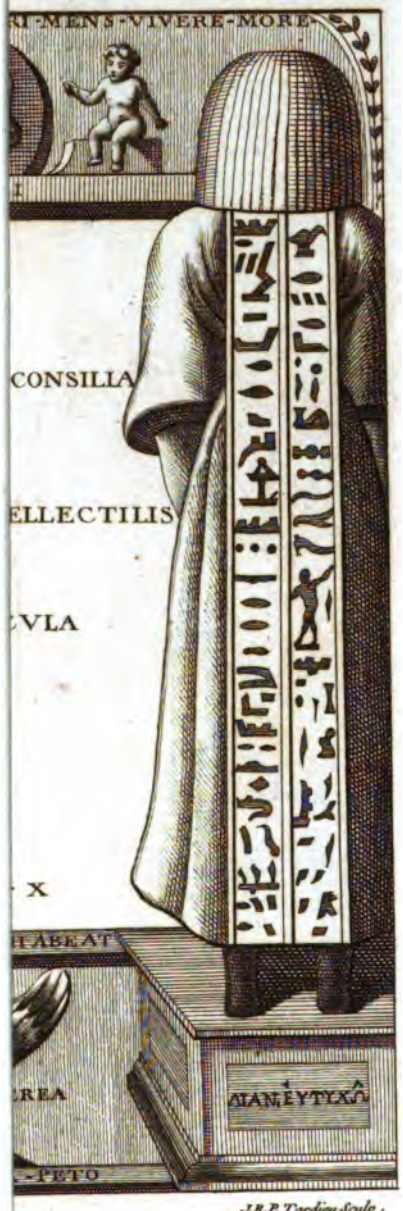
MENS·VIVERE·MORE
CONSILIA
ELLECTILIS
VLA
X
ABEAT
REA
PETO
J.B.P. Tardieu Sculp.

SEP 9 - 1940